

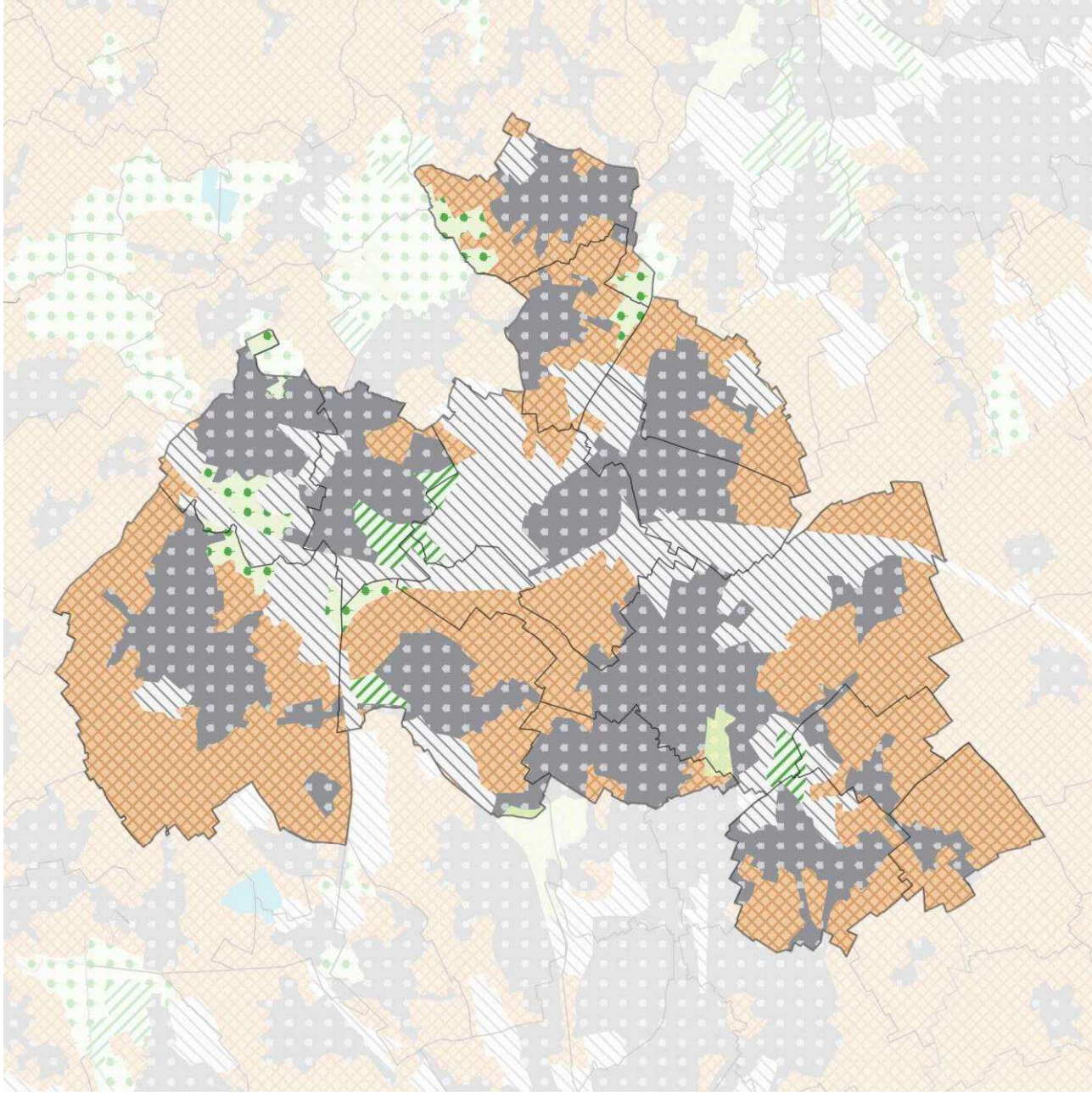
Analyse des Besoins Sociaux (ABS)

Synthèse des données QPV

Communauté d'Agglomération
Hénin-Carvin



Janvier 2024



SOMMAIRE



1. ANALYSES STATISTIQUES



2. FICHES QPV



3. ENQUÊTE À LA POPULATION – DONNÉES QPV



1. ANALYSES STATISTIQUES

1.1	Démographie
1.2	Enfance - Jeunesse
1.3	Logement - Habitat
1.4	Emploi
1.5	Action sociale - Précarité
1.6	Santé

1.1 SYNTHÈSE : DÉMOGRAPHIE (1/4)

Les données des QPV n'étant pas toutes disponibles dans les différentes bases (Insee, Caf, etc.), certains éléments de comparaison peuvent être manquants.

Plantigeons – Fosse 4

Du Village Au Moulin

Rotois – Saint Roch

- 1 489 personnes résidant dans le quartier, dont 53% de femmes
- 36% de la population a moins de 25 ans, un taux supérieur à la moyenne de la CA (33%) mais inférieur à la moyenne des QPV en France (37%)
- Une part importante de ménages bénéficiaires de la CAF : 78% et parmi eux 45% sont des personnes seules, 27% des couples avec enfant(s), 18% des familles monoparentales et 10% des couples sans enfants
- 24% des ménages sont composés de plus de 4 personnes : une part supérieure à la moyenne des QPV en France (22%)
- 1 026 personnes résidant dans le quartier, dont 50% de femmes
- Une population jeune moins présente dans le quartier avec un indice de jeunesse (1,3) légèrement plus faible que celui de Plantigeons – Fosse 4 (1,5)
- Une part relativement moins importante de ménages bénéficiaires de la CAF : 69%, contre 86% pour le QPV Rotois – Saint Roch et parmi eux 41% sont des personnes seules, 33% des couples avec enfant(s), 17% des familles monoparentales et 9% des couples sans enfants
- 29% des ménages sont composés de plus de 4 personnes : une part supérieure à celle de Plantigeons – Fosse 4 (24%) et à la moyenne des QPV en France (22%)
- 1 185 personnes résidant dans le quartier, dont 48% de femmes
- 37% de la population a moins de 25 ans, un taux supérieur à la moyenne de la CA (33%) et similaire à la moyenne des QPV en France (37%)
- Une part importante de ménages bénéficiaires de la CAF (86%) et en légère hausse entre 2015 et 2021 (+9%)
- Des couples avec enfants moins représentés qu'ailleurs : 16% de couples avec enfants contre 37% à l'échelle de la CA
 - Toutefois, une part importante de foyers monoparentaux : 27% contre 17% pour le QPV Du Village Au Moulin

1.1 SYNTHÈSE : DÉMOGRAPHIE (2/4)

Les données des QPV n'étant pas toutes disponibles dans les différentes bases (Insee, Caf, etc.), certains éléments de comparaison peuvent être manquants.

Cornuault

Macé - Darcy

Ponchelet - Kennedy

- 1 516 personnes résidant dans le quartier, dont 53% de femmes
- Une population jeune moins présente dans le quartier avec un indice de jeunesse (0,9) inférieur à la moyenne nationale des QPV (1,5)
- Une part importante de ménages bénéficiaires de la CAF : 71% et parmi eux 43% sont des personnes seules, 30% des couples avec enfant(s), 16% des familles monoparentales et 11% des couples sans enfants
- Une part importante de foyers monoparentaux (16% contre 14% pour Evincourt-Malmaison), un taux toutefois inférieur à celui de la moyenne nationale des QPV
- 23% des ménages sont composés de plus de 4 personnes : une part similaire à la moyenne de la CA (23%)
- 1 825 personnes résidant dans le quartier, dont 53% de femmes
- 36% de la population a moins de 25 ans, un taux supérieur à la moyenne de la CA (33%) et similaire à la moyenne des QPV en France (37%)
- Une part importante de ménages bénéficiaires de la CAF (80%) et parmi eux 42% sont des personnes seules, 32% des couples avec enfant(s), 17% des familles monoparentales et 10% des couples sans enfants
- Une part en hausse depuis 2021 (+14%), une tendance similaire à la moyenne nationale des QPV (+14%)
- Des couples avec enfants légèrement plus représentés dans ce quartier qu'à l'échelle communale (32% contre 31% pour Hénin-Beaumont) et une part de familles monoparentales similaires (17%)
- Des ménages principalement composés de 2 personnes (33%)
- 1 013 personnes résidant dans le quartier, dont 47% de femmes
- Une surreprésentation de jeunes dans le QPV avec un indice de jeunesse (3,7) deux fois supérieur à la moyenne nationale des QPV (1,5)
 - 47% de la population a moins de 25 ans, un taux supérieur à la moyenne de la CA (33%)
- Une part importante de ménages bénéficiaires de la CAF (75%)
- Des couples avec enfants moins représentés qu'ailleurs : 26% de couples avec enfants contre 37% à l'échelle de la CA
 - Toutefois, une part importante de foyers monoparentaux : 23% contre 17% pour le QPV Du Village Au Moulin
- 24% des ménages sont composés de plus de 4 personnes : une part légèrement supérieure à la moyenne des QPV en France (22%)

1.1 SYNTHÈSE : DÉMOGRAPHIE (3/4)

Les données des QPV n'étant pas toutes disponibles dans les différentes bases (Insee, Caf, etc.), certains éléments de comparaison peuvent être manquants.

La Plaine Du 7

ZAC des Deux Villes

Quartier du Maroc – La Canche

- 1 869 personnes résidant dans le quartier, dont 51% de femmes
- Une surreprésentation de jeunes dans le QPV avec 42% de la population ayant moins de 25 ans, un taux supérieur à la moyenne des QPV en France (37%)
- Une large majorité de ménages bénéficiaires de la CAF au sein du QPV : 74%
- Des couples avec enfants moins représentés qu'ailleurs : 30% de couples avec enfants contre 37% à l'échelle de la CA
 - Toutefois, une part importante de foyers monoparentaux : 23% contre 16% à l'échelle de la CA

- 1 953 personnes résidant dans le quartier, dont 57% de femmes
- 37% de la population a moins de 25 ans, un taux similaire à la moyenne des QPV en France (37%)
 - Une tranche d'âge en baisse rapide depuis 2015 : -50% pour le QPV contre une hausse moyenne de 10% à l'échelle des QPV en France
- Une surreprésentation de la part de personnes seules dans le quartier de la ZAC Des Deux Villes : les ménages composés d'une seule personne représentent 51% des ménages du QPV

- 2 410 personnes résidant dans le quartier, dont 53% de femmes
- Des jeunes moins représentés dans le QPV avec un indice de jeunesse (1,0) inférieur à la moyenne nationale des QPV (1,5)
- Une part importante de ménages bénéficiaires de la CAF (77%)
- Des couples avec enfants moins représentés qu'ailleurs : 25% de couple avec enfants contre 37% à l'échelle de la CA
 - Toutefois, une part importante de foyers monoparentaux : 20% contre 16% à l'échelle de la CA

1.1 SYNTHÈSE : DÉMOGRAPHIE (4/4)

Les données des QPV n'étant pas toutes disponibles dans les différentes bases (Insee, Caf, etc.), certains éléments de comparaison peuvent être manquants.

Quartier De La Haute Voie

Noumea

Languedoc – Cité 10

- 1 254 personnes résidant dans le quartier, dont 53% de femmes
- 38% de la population a moins de 25 ans, un taux supérieur à la moyenne de la CA (33%) et à la moyenne des QPV en France (37%)
- Une part importante de ménages bénéficiaires de la CAF : 75% et parmi eux 45% sont des personnes seules, 33% des couples avec enfant(s), 16% des familles monoparentales et 10% des couples sans enfants
- 26% des ménages sont composés de plus de 4 personnes : une part supérieure à la moyenne des QPV en France (22%)
- 1 026 personnes résidant dans le quartier, dont 50% de femmes
- 39% de la population a moins de 25 ans, un taux supérieur à la moyenne de la CA (33%) et à la moyenne des QPV en France (37%)
- Une part importante de ménages bénéficiaires de la CAF : 77% et parmi eux 42% sont des personnes seules, 30% des couples avec enfant(s), 18% des familles monoparentales et 9% des couples sans enfants
- 25% des ménages sont composés de plus de 4 personnes : une part supérieure à la moyenne des QPV en France (22%)
- 1 534 personnes résidant dans le quartier, dont 51% de femmes
- 37% de la population a moins de 25 ans, un taux supérieur à la moyenne de la CA (33%) et similaire à la moyenne des QPV en France (37%)
 - Une tranche d'âge en baisse rapide depuis 2015 : -39% pour le QPV contre une hausse moyenne de 10% à l'échelle des QPV en France
- Une part relativement moins importante de ménages bénéficiaires de la CAF : 69%, contre 86% pour le QPV Rotois – Saint Roch et 9% des couples sans enfants
- Des couples avec enfants moins représentés qu'ailleurs : 24% de couple avec enfants contre 37% à l'échelle de la CA et 25% dans l'ensemble des QPV en France
 - Une part de foyers monoparentaux similaire à la moyenne de la CA (16%)
- 27% des ménages sont composés de plus de 4 personnes : une part supérieure à la moyenne des QPV en France (22%)

1.2 SYNTHÈSE : ENFANCE - JEUNESSE (1/3)

Les données des QPV n'étant pas toutes disponibles dans les différentes bases (Insee, Caf, etc.), certains éléments de comparaison peuvent être manquants.

Plantigeons – Fosse 4

Du Village Au Moulin

Rotois – Saint Roch

Cornuault

- | | | | |
|--|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • 45% des ménages bénéficiaires de la CAF sont des familles avec enfant(s) • Parmi ces enfants, 25% ont entre 6 et 10 ans, et 21% entre 11 et 14 ans • 36% des habitants du quartier ont moins de 25 ans • 59% des 16 – 24 ans sont scolarisés : un taux similaire à la moyenne des QPV de France (59%) • 73% des collégiens et 22% des lycéens sont boursiers contre en moyenne 67% des collégiens et 50% des lycéens dans l'ensemble des QPV de France • 63% de collégiens issus d'une famille dont la CSP est défavorisée*, 84% de lycéens en filière professionnelle et 17% de lycéens en filière général/technologique | <ul style="list-style-type: none"> • 50% des ménages bénéficiaires de la CAF sont des familles avec enfant(s) • Parmi ces enfants, 24% ont entre 6 et 10 ans, et 18% entre 11 et 14 ans • 37% des habitants du quartier ont moins de 25 ans • 60% des 16 – 24 ans sont scolarisés contre 59% dans l'ensemble des QPV de France • 78% des collégiens et 14% des lycéens sont boursiers contre en moyenne 67% des collégiens et 50% des lycéens dans l'ensemble des QPV de France • 72% de collégiens issus d'une famille dont la CSP est défavorisée* et 12% de lycéens en filière général/technologique | <ul style="list-style-type: none"> • 42,9% des ménages bénéficiaires de la CAF sont des familles avec enfant(s) • Parmi ces enfants, 25% ont entre 6 et 10 ans, et 19% entre 11 et 14 ans • Un quartier accueillant une part plus importante de jeunes de moins de 25 ans : 43% • 57% des 16 – 24 ans sont scolarisés : un taux inférieur à la moyenne des QPV de France (59%) • 61% des collégiens et 100% des lycéens sont boursiers contre en moyenne 67% des collégiens et 50% des lycéens dans l'ensemble des QPV de France • 57% de lycéens en filière professionnelle issus d'une famille dont la CSP est défavorisée*, et 38% de lycéens en filière général/technologique | <ul style="list-style-type: none"> • 45,6% des ménages bénéficiaires de la CAF sont des familles avec enfant(s) • Parmi ces enfants, 25% ont entre 6 et 10 ans, et 21% entre 11 et 14 ans • 33% des habitants du quartier ont moins de 25 ans • 47% des 16 – 24 ans sont scolarisés : un taux inférieur à la moyenne des QPV de France (59%). Un accès à la formation plus difficile qu'ailleurs • 83% des collégiens et 88% des lycéens sont boursiers contre en moyenne 67% des collégiens et 50% des lycéens dans l'ensemble des QPV de France • 71% de collégiens issus d'une famille dont la CSP est défavorisée*, 81% de lycéens en filière professionnelle et 88% de lycéens en filière général/technologique |
|--|---|---|--|

*CSP défavorisée = parents ouvriers (qualifiés et non qualifiés), ouvriers agricoles, retraités employés ou ouvriers, personnes sans activité professionnelle (source INSEE)

Les données des QPV n'étant pas toutes disponibles dans les différentes bases (Insee, Caf, etc.), certains éléments de comparaison peuvent être manquants.

Zac Des Deux Villes

- *CSP défavorisée = parents ouvriers (qualifiés et non qualifiés), ouvriers agricoles, retraités employés ou ouvriers, personnes sans activité professionnelle (source INSEE)

1.2 SYNTHÈSE : ENFANCE - JEUNESSE (3/3)

Les données des QPV n'étant pas toutes disponibles dans les différentes bases (Insee, Caf, etc.), certains éléments de comparaison peuvent être manquants.

Quartier Du Maroc – La Canche

Nouméa

Languedoc – Cité 10

Quartier De La Haute Voie

- 45,5% des ménages des bénéficiaires de la CAF sont des familles avec enfant(s)
- Parmi ces enfants, 27% ont entre 6 et 10 ans, et 20% entre 11 et 14 ans
- 35% des habitants du quartier ont moins de 25 ans
- 47% des 16 – 24 ans sont scolarisés : un taux inférieur à la moyenne des QPV de France (59%)
- 70% des collégiens et 100% des lycéens sont boursiers contre en moyenne 67% des collégiens et 50% des lycéens dans l'ensemble des QPV de France
- 73% de collégiens issus d'une famille dont la CSP est défavorisée*, 79% de lycéens en filière professionnelle et 100% de lycéens en filière général/technologique
- 45,3% des ménages des bénéficiaires de la CAF sont des familles avec enfant(s)
- Parmi ces enfants, 25% ont entre 6 et 10 ans, et 21% entre 11 et 14 ans
- 37% des habitants du quartier ont moins de 25 ans
- 55% des 16 – 24 ans sont scolarisés : un taux inférieur à la moyenne des QPV de France (59%). Un accès à la formation plus difficile qu'ailleurs
- 75% des collégiens et 88% des lycéens sont boursiers contre en moyenne 53% des collégiens et 50% des lycéens dans l'ensemble des QPV de France
- 76% de collégiens et de lycéens en filière général/technologique issus d'une famille dont la CSP est défavorisée*
- 48,8% des ménages des bénéficiaires de la CAF sont des familles avec enfant(s)
- Parmi ces enfants, 27% ont entre 6 et 10 ans, et 19% entre 11 et 14 ans
- Un quartier accueillant une part plus importante de jeunes de moins de 25 ans : 40%
- 88% des collégiens et 65% des lycéens sont boursiers contre en moyenne 67% des collégiens et 50% des lycéens dans l'ensemble des QPV de France
- 83% de collégiens issus d'une famille dont la CSP est défavorisée*, 63% de lycéens en filière professionnelle et 80% de lycéens en filière général/technologique
- 40,4% des ménages des bénéficiaires de la CAF sont des familles avec enfant(s)
- Parmi ces enfants, 25% ont entre 6 et 10 ans, et 22% entre 11 et 14 ans
- 37% des habitants du quartier ont moins de 25 ans
- 49% des 16 – 24 ans sont scolarisés : un taux inférieur à la moyenne des QPV de France (59%). Un accès à la formation plus difficile qu'ailleurs
- 60% des collégiens et 100% des lycéens sont boursiers contre en moyenne 67% des collégiens et 50% des lycéens dans l'ensemble des QPV de France
- 69% de lycéens en filière professionnelle issus d'une famille dont la CSP est défavorisée* et 73% de lycéens en filière général/technologique

*CSP défavorisée = parents ouvriers (qualifiés et non qualifiés), ouvriers agricoles, retraités employés ou ouvriers, personnes sans activité professionnelle (source INSEE)

1.3 SYNTHÈSE : LOGEMENT - HABITAT (1/3)

Les données des QPV n'étant pas toutes disponibles dans les différentes bases (Insee, Caf, etc.), certains éléments de comparaison peuvent être manquants.

Plantigeons – Fosse 4

Du Village Au Moulin

Rotois – Saint Roch

Cornuault

- En moyenne, 2,5 personnes vivent sous le même toit contre 2,7 en moyenne dans les QPV français
- 19% des logements du QPV sont des appartements, une part similaire à la CA (19%)
- 34% des logements sont des T5 et plus, contre 47% à l'échelle de la CA
- La date moyenne de construction estimée des logements sociaux est 1973, contre 1962 à l'échelle de la CA
- En moyenne, 2,7 personnes vivent sous le même toit, une moyenne similaire à celle des QPV français (2,7)
- 18% des logements du QPV sont des appartements, contre 19% à l'échelle de la CA
- 14% des logements sont des T1 et des T2 (contre 9% à l'échelle de la CA) et 37% des logements sont des T5 et plus
- La date moyenne de construction estimée des logements sociaux est 1948, contre 1973 pour les QPV français
- En moyenne, 2,7 personnes vivent sous le même toit, une moyenne similaire à celle des QPV français (2,7)
- 64% des logements du QPV sont des appartements, contre 19% à l'échelle de la CA
- 35% des logements sont des T5 et plus, contre 47% à l'échelle de la CA
- La date moyenne de construction estimée des logements sociaux est 1971, contre 1973 pour les QPV français
- En moyenne, 2,6 personnes vivent sous le même toit contre 2,7 en moyenne dans les QPV français
- Seulement 2% des logements du QPV sont des appartements, contre 19% à l'échelle de la CA
- 11% des logements sont des T1 et des T2 (contre 9% à l'échelle de la CA) et 26% des logements sont des T5 et plus
- La date moyenne de construction estimée des logements sociaux est 1940, contre 1973 pour les QPV français

1.3 SYNTHÈSE : LOGEMENT - HABITAT (2/3)

Les données des QPV n'étant pas toutes disponibles dans les différentes bases (Insee, Caf, etc.), certains éléments de comparaison peuvent être manquants.

Macé – Darcy

Ponchelet - Kennedy

La Plaine du 7

Zac Des Deux Villes

- | | | | |
|--|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • En moyenne, 2,6 personnes vivent sous le même toit contre 2,7 en moyenne dans les QPV français • 30% des logements sont des T5 et plus, contre 47% à l'échelle de la CA • La date moyenne de construction estimée des logements sociaux est 1936, contre 1962 à l'échelle de la CA | <ul style="list-style-type: none"> • En moyenne, 2,4 personnes vivent sous le même toit contre 2,7 en moyenne dans les QPV français • 75% des logements du QPV sont des appartements, contre 19% à l'échelle de la CA • 30% des logements sont des T5 et plus, contre 47% à l'échelle de la CA • La date moyenne de construction estimée des logements sociaux est 1971, contre 1973 pour les QPV français | <ul style="list-style-type: none"> • En moyenne, 2,8 personnes vivent sous le même toit, une moyenne légèrement supérieure à celle des QPV français (2,7) • 20% des logements du QPV sont des appartements, contre 19% à l'échelle de la CA • 25% des logements sont des T5 et plus, contre 47% à l'échelle de la CA • La date moyenne de construction estimée des logements sociaux est 1929, contre 1973 pour les QPV français | <ul style="list-style-type: none"> • En moyenne, 2,1 personnes vivent sous le même toit contre 2,7 en moyenne dans les QPV français • La quasi-totalité des logements du QPV sont des appartements (98%), contre 19% à l'échelle de la CA • 27% des logements sont des T1 et des T2 (contre 9% à l'échelle de la CA) et seulement 11 % des logements sont des T5 et plus • La date moyenne de construction estimée des logements sociaux est 1976, contre 1973 pour les QPV français |
|--|--|--|--|

1.3 SYNTHÈSE : LOGEMENT - HABITAT (3/3)

Les données des QPV n'étant pas toutes disponibles dans les différentes bases (Insee, Caf, etc.), certains éléments de comparaison peuvent être manquants.

Quartier Du Maroc – La Canche	Nouméa	Languedoc - Cité 10	Quartier De La Haute Voie
- En moyenne, 2,3 personnes vivent sous le même toit contre 2,7 en moyenne dans les QPV français 14% des logements du QPV sont des appartements, une part similaire à la CA (19%) 21% des logements sont des T1 et des T2 (contre 9% à l'échelle de la CA) et 30% des logements sont des T5 et plus - La date moyenne de construction estimée des logements sociaux est 1939, contre 1962 à l'échelle de la CA	- En moyenne, 2,5 personnes vivent sous le même toit contre 2,7 en moyenne dans les QPV français - Seulement 1% des logements du QPV sont des appartements, contre 19% à l'échelle de la CA 12% des logements sont des T1 et des T2 (contre 9% à l'échelle de la CA) et 41% des logements sont des T5 et plus - La date moyenne de construction estimée des logements sociaux est 1932, contre 1973 pour les QPV français	- En moyenne, 2,5 personnes vivent sous le même toit contre 2,7 en moyenne dans les QPV français 17% des logements du QPV sont des appartements, contre 19% à l'échelle de la CA 11% des logements sont des T1 et des T2 (contre 9% à l'échelle de la CA) et 22% des logements sont des T5 et plus - La date moyenne de construction estimée des logements sociaux est 1949, contre 1973 pour les QPV français	- En moyenne, 2,5 personnes vivent sous le même toit contre 2,7 en moyenne dans les QPV français 23% des logements du QPV sont des appartements, contre 19% à l'échelle de la CA 17% des logements sont des T1 et des T2 (contre 9% à l'échelle de la CA) et 35% des logements sont des T5 et plus - La date moyenne de construction estimée des logements sociaux est 1952, contre 1973 pour les QPV français

1.4 SYNTHÈSE : EMPLOI (1/3)

Les données des QPV n'étant pas toutes disponibles dans les différentes bases (Insee, Caf, etc.), certains éléments de comparaison peuvent être manquants.

Plantigeons – Fosse 4	Du Village Au Moulin	Rotois – Saint Roch	Cornuault
62% d'actifs sur le QPV Plantigeons – Fosse 4, contre 70% pour Carvin - Un taux d'emploi inférieur aux moyennes des territoires de comparaison mais similaire à la moyenne nationale des QPV : 45% - Une part d'actifs à temps partiel similaire à celle des territoires de comparaison : 14% - Une majorité de DEFM inscrits suite à un licenciement pour le QPV Plantigeons – Fosse 4 - A noter, une diminution du nombre de DEFM entre le deuxième trimestre 2019 et le troisième trimestre 2022 - Une diminution du taux de contrats aidés dans le QPV : de 2,5% en 2017 à 1% en 2021 (contre un passage de 2,2% à 0,7% pour la moyenne nationale des QPV)	61% d'actifs sur le QPV Du Village Au Moulin, contre 70% pour Courcelles-lès-Lens - Un taux d'emploi inférieur à l'ensemble des moyennes des territoires de comparaison : 44% - Une surreprésentation de la part d'actifs à temps partiel dans le QPV : 21% contre 13% à l'échelle communale - Une majorité de DEFM inscrits suite à une fin de CDD pour le QPV Du Village Au Moulin - A noter, une diminution du nombre de DEFM entre le deuxième trimestre 2019 et le troisième trimestre 2022 - Une diminution marquée du taux de contrats aidés dans le QPV : de 3,8% en 2017 à 1,5% en 2021	61% d'actifs sur le QPV Rotois – Saint Roch, contre 70% pour Courrières - Un faible taux d'emploi sur le QPV : 40%, contre 59% à l'échelle communale - Une surreprésentation de la part d'actifs à temps partiel dans le QPV : 21% contre 14% à l'échelle communale - Une majorité de DEFM inscrits suite à une fin de CDD pour le QPV de Rotois – Saint Roch - A noter, une diminution du nombre de DEFM entre le deuxième trimestre 2019 et le deuxième trimestre 2022 mais une évolution à la hausse depuis - Une très forte diminution du taux de contrats aidés dans le QPV : de 3,5% en 2017 à 0,7% en 2021	65% d'actifs sur le QPV Cornuault, contre 70% pour Evin-Malmaison - Un taux d'emploi inférieur aux moyennes des territoires de comparaison mais supérieur à la moyenne nationale des QPV : 46% - Une surreprésentation de la part d'actifs à temps partiel dans le QPV : 21% contre 14% à l'échelle communale - Une majorité de DEFM inscrits suite à une fin de CDD pour le QPV de Cornuault - Une stabilisation du nombre de DEFM entre le deuxième trimestre 2019 et le deuxième trimestre 2022, puis une légère baisse observée sur le troisième trimestre 2023 - Une baisse du taux de contrats aidés dans le QPV : de 3,5% en 2017 à 1,7% en 2021

1.4 SYNTHÈSE : EMPLOI (2/3)

Les données des QPV n'étant pas toutes disponibles dans les différentes bases (Insee, Caf, etc.), certains éléments de comparaison peuvent être manquants.

Macé – Darcy	Ponchelet - Kennedy	Plaine du 7	ZAC des Deux Villes
• 61% d'actifs sur le QPV Macé-Darcy, contre 69% pour Hénin-Beaumont • Un taux d'emploi inférieur à l'ensemble des moyennes des territoires de comparaison : 43% • Une plus forte proportion d'actifs à temps partiel dans le QPV : 19% contre 14% à l'échelle communale • Une majorité de DEFM inscrits suite à une fin de CDD pour le QPV Macé-Darcy ○ Un nombre élevé de DEFM et une évolution fluctuante sur 3 ans, avec une hausse identifiée au troisième trimestre 2022 • Une baisse marquée du taux de contrats aidés dans le QPV : de 2,6% en 2017 à 0,8% en 2021	• 56% d'actifs sur le QPV Ponchelet-Kennedy, contre 69% pour Hénin-Beaumont • Un taux d'emploi particulièrement faible et inférieur à l'ensemble des moyennes des territoires de comparaison : 38% • Une proportion élevée, en surreprésentation, de la part d'actifs à temps partiel dans le QPV : 33% contre 14% à l'échelle communale • Une majorité de DEFM inscrits suite à un licenciement pour le QPV Ponchelet-Kennedy ○ A noter, une diminution régulière du nombre de DEFM entre le deuxième trimestre 2019 et le troisième trimestre 2022 • Une très forte diminution du taux de contrats aidés dans le QPV : de 2,1% en 2017 à 0% en 2021	• 62% d'actifs sur le QPV Plaine du 7, contre 65% pour Montigny-en-Gohelle • Un taux d'emploi particulièrement faible et inférieur à l'ensemble des moyennes des territoires de comparaison : 39% • Une proportion élevée d'actifs à temps partiel dans le QPV : 26% contre 12% à l'échelle communale • Une majorité de DEFM inscrits suite à une fin de CDD pour le QPV de la Plaine du 7 ○ Une stabilisation du nombre de DEFM entre le deuxième trimestre 2019 et le deuxième trimestre 2022, puis une légère baisse observée sur le troisième trimestre 2023 • Une diminution du taux de contrats aidés dans le QPV : de 2,8% en 2017 à 1% en 2021	• 61% d'actifs sur le QPV Zac Des Deux Villes, contre 65% pour Montigny-en-Gohelle • Un taux d'emploi particulièrement faible par rapport aux moyennes des territoires de comparaison et aux autres QPV du territoire : 29% • Une proportion élevée, en surreprésentation, de la part d'actifs à temps partiel dans le QPV : 30% contre 12% à l'échelle communale • Une majorité de DEFM inscrits suite à une fin de CDD pour le QPV de la ZAC Des Deux Villes ○ Une stabilisation du nombre de DEFM entre le deuxième trimestre 2019 et le deuxième trimestre 2022, puis une légère baisse observée sur le troisième trimestre 2023

1.4 SYNTHÈSE : EMPLOI (3/3)

Les données des QPV n'étant pas toutes disponibles dans les différentes bases (Insee, Caf, etc.), certains éléments de comparaison peuvent être manquants.

Quartier du Maroc – La Canche

- 60% d'actifs sur le QPV Quartier du Maroc – La Canche, contre 67% pour Rouvroy
- Un taux d'emploi particulièrement faible et inférieur à l'ensemble des moyennes des territoires de comparaison : 38%
- Une surreprésentation de la part d'actifs à temps partiel dans le QPV : 23% contre 15% à l'échelle communale
- Une majorité de DEFM inscrits suite à une fin de CDD pour le QPV du Quartier du Maroc – La Canche
 - Une évolution du nombre de DEFM suivant la tendance moyenne des QPV entre le deuxième trimestre 2022 et le troisième trimestre 2023
- Une forte diminution du taux de contrats aidés dans le QPV : de 3,87 en 2017 à 0,8% en 2021

Nouméa

- 65% d'actifs sur le QPV Nouméa, contre 67% pour Rouvroy
- Un taux d'emploi inférieur à l'ensemble des moyennes des territoires de comparaison : 44%
- Une surreprésentation de la part d'actifs à temps partiel dans le QPV : 24% contre 15% à l'échelle communale
- Une majorité de DEFM inscrits suite à une fin de CDD pour le QPV de Nouméa
 - A noter, une diminution régulière du nombre de DEFM entre le deuxième trimestre 2019 et le troisième trimestre 2022
- Une très forte baisse du taux de contrats aidés dans le QPV : de 4,1% en 2017 à 0% en 2021

Languedoc – Cité 10

- 63% d'actifs sur le QPV Languedoc – Cité 10, contre 67% pour Rouvroy
- Un taux d'emploi inférieur à l'ensemble des moyennes des territoires de comparaison : 42%
- Une surreprésentation de la part d'actifs à temps partiel dans le QPV : 21% contre 15% à l'échelle communale
- Une majorité de DEFM inscrits suite à un licenciement pour le QPV du Languedoc – Cité 10
 - Une stabilisation du nombre de DEFM entre le deuxième trimestre 2019 et le deuxième trimestre 2022, puis une légère baisse observée sur le troisième trimestre 2023
- Une diminution du taux de contrats aidés dans le QPV : de 2,4% en 2017 à 0,8% en 2021

Quartier De La Haute Voie

- 61% d'actifs sur le QPV Quartier De La Haute Voie, contre 67% pour Libercourt
- Un taux d'emploi particulièrement faible et inférieur à l'ensemble des moyennes des territoires de comparaison : 38%
- Une surreprésentation de la part d'actifs à temps partiel dans le QPV : 21% contre 13% à l'échelle communale
- Une majorité de DEFM inscrits suite à une fin de CDD pour le QPV du Quartier De La Haute Voie
 - A noter, une diminution régulière du nombre de DEFM entre le deuxième trimestre 2019 et le quatrième trimestre 2021 et une stabilisation depuis
- Une légère baisse du taux de contrats aidés dans le QPV : de 1,2% en 2017 à 1% en 2021

1.5 SYNTHÈSE : ACTION SOCIALE ET PRÉCARITÉ (1/3)

Les données des QPV n'étant pas toutes disponibles dans les différentes bases (Insee, Caf, etc.), certains éléments de comparaison peuvent être manquants.

Plantigeons – Fosse 4

Du Village Au Moulin

Rotois – Saint Roch

Cornuault

- 55,7% des revenus disponibles des ménages sont issus de l'activité des habitants, contre 80% pour Carvin
- 24% des ménages sont imposés contre 41% des ménages de la CA
- La part de ménages vivant sous le seuil de pauvreté est de 38% (*seuil de pauvreté fixé à 60 % du revenu médian*), contre 44% en moyenne pour l'ensemble des QPV en France
- 50% de la population gagne moins de 14 260 € par an : les 10% les moins riches vivent avec moins de 9 350 € par an
- 22% des allocataires CAF vivent avec le RSA socle et 38% perçoivent une prime d'activité, contre respectivement 26% et 33% en moyenne pour les QPV en France
- 65,5% des revenus disponibles des ménages sont issus de l'activité des habitants, contre 73,3% pour Courcelles-lès-Lens
- 30% des ménages sont imposés contre 41% des ménages de la CA
- La part de ménages vivant sous le seuil de pauvreté est de 36%, contre 44% en moyenne pour l'ensemble des QPV en France
 - Un taux de pauvreté ayant baissé entre 2019 et 2015 : -5%
- 50% de la population gagne moins de 15 430 € par an : les 10% les moins riches vivent avec moins de 8 990 € par an
- 29% des allocataires CAF vivent avec le RSA socle et 38% perçoivent une prime d'activité contre respectivement 26% et 33% en moyenne pour les QPV en France
- 54,4% des revenus disponibles des ménages sont issus de l'activité des habitants, contre 80% pour Carvin
- 22% des ménages sont imposés contre 41% des ménages de la CA
- La part de ménages vivant sous le seuil de pauvreté est de 43% contre 44% en moyenne pour l'ensemble des QPV en France
 - Un taux de pauvreté ayant baissé entre 2019 et 2015 : -5%
- 50% de la population gagne moins de 14 050 € par an : les 10% les moins riches vivent avec moins de 8 580 € par an
- 34% des allocataires CAF vivent avec le RSA socle et perçoivent une prime d'activité contre respectivement 26% et 33% en moyenne pour les QPV en France
- 55,3% des revenus disponibles des ménages sont issus de l'activité des habitants, contre 69,6% pour Evin-Malmaison
- 25% des ménages sont imposés contre 30% des ménages dans l'ensemble des QPV en France
- La part de ménages vivant sous le seuil de pauvreté est de 37%, contre 44% en moyenne pour l'ensemble des QPV en France
- 50% de la population gagne moins de 14 790 € par an : les 10% les moins riches vivent avec moins de 9 480 € par an
- 24% des allocataires CAF vivent avec le RSA socle et 44% perçoivent une prime d'activité contre respectivement 26% et 33% en moyenne pour les QPV en France

1.5 SYNTHÈSE : ACTION SOCIALE ET PRÉCARITÉ (2/3)

Les données des QPV n'étant pas toutes disponibles dans les différentes bases (Insee, Caf, etc.), certains éléments de comparaison peuvent être manquants.

Macé – Darcy

Ponchelet - Kennedy

Plaine du 7

Zac des Deux Villes

- 56,8% des revenus disponibles des ménages sont issus de l'activité des habitants, contre 69,4% pour Hénin-Beaumont
- 25% des ménages sont imposés contre 41% des ménages de la CA
- La part de ménages vivant sous le seuil de pauvreté est de 37%, contre 44% en moyenne pour l'ensemble des QPV en France
- 50% de la population gagne moins de 14 860 € par an : les 10% les moins riches vivent avec moins de 9 390 € par an
- 27% des allocataires CAF vivent avec le RSA socle et 41% perçoivent une prime d'activité, contre respectivement 26% et 33% en moyenne pour les QPV en France
- 54,9% des revenus disponibles des ménages sont issus de l'activité des habitants
- La part de ménages vivant sous le seuil de pauvreté est de 54%, contre 44% en moyenne pour l'ensemble des QPV en France
 - Un taux de pauvreté ayant baissé entre 2019 et 2015 : -3%
- 50% de la population gagne moins de 12 650 € par an : les 10% les moins riches vivent avec moins de 8 640 € par an
- 34% des allocataires CAF vivent avec le RSA socle et 37% perçoivent une prime d'activité contre respectivement 19% et 38% pour la CA
- 54,9% des revenus disponibles des ménages sont issus de l'activité des habitants, contre 64,4% pour Montigny-en-Gohelle
- 26% des ménages sont imposés contre 41% des ménages de la CA
- La part de ménages vivant sous le seuil de pauvreté est de 45% contre 44% en moyenne pour l'ensemble des QPV en France
 - Un taux de pauvreté ayant baissé entre 2019 et 2015 : -4%
- 50% de la population gagne moins de 13 290 € par an : les 10% les moins riches vivent avec moins de 8 660 € par an
- 50% de la population gagne moins de 13 290 € par an : les 10% les moins riches vivent avec moins de 8 660 € par an
- 45,8% des revenus disponibles des ménages sont issus de l'activité des habitants
- 20% des ménages sont imposés contre 30% des ménages dans l'ensemble des QPV en France
- La part de ménages vivant sous le seuil de pauvreté (49%), est supérieure à la moyenne nationale des QPV (44%)
- 50% de la population gagne moins de 13 290 € par an : les 10% les moins riches vivent avec moins de 8 660 € par an
- 30% des allocataires CAF vivent avec le RSA socle et 35% perçoivent une prime d'activité, contre respectivement 26% et 33% en moyenne pour les QPV en France

1.5 SYNTHÈSE : ACTION SOCIALE ET PRÉCARITÉ (3/3)

Les données des QPV n'étant pas toutes disponibles dans les différentes bases (Insee, Caf, etc.), certains éléments de comparaison peuvent être manquants.

Quartier du Maroc – La Canche

Nouméa

Languedoc – Cité 10

Quartier De La Haute Voie

- 55% des revenus disponibles des ménages sont issus de l'activité des habitants, contre 67% pour Rouvroy
- 25% des ménages sont imposés contre 41% des ménages de la CA
- La part de ménages vivant sous le seuil de pauvreté est de 38%, contre 44% en moyenne pour l'ensemble des QPV en France
- 50% de la population gagne moins de 14 390 € par an : les 10% les moins riches vivent avec moins de 9 180 € par an
- 26% des allocataires CAF vivent avec le RSA socle et 42% perçoivent une prime d'activité, contre respectivement 26% et 33% en moyenne pour les QPV en France
- 55% des revenus disponibles des ménages sont issus de l'activité des habitants
- 20% des ménages sont imposés contre 41% des ménages de la CA
- La part de ménages vivant sous le seuil de pauvreté est de 45%, contre 44% en moyenne pour l'ensemble des QPV en France
 - Un taux de pauvreté ayant augmenté entre 2019 et 2015 : +3%
- 50% de la population gagne moins de 13 730 € par an : les 10% les moins riches vivent avec moins de 9 000€ par an
- 26% des allocataires CAF vivent avec le RSA socle et 39% perçoivent une prime d'activité contre respectivement 26% et 33% en moyenne pour les QPV en France
- 53,8% des revenus disponibles des ménages sont issus de l'activité des habitants
- 23% des ménages sont imposés contre 41% des ménages de la CA
- La part de ménages vivant sous le seuil de pauvreté est de 46%, contre 44% en moyenne pour l'ensemble des QPV en France
 - Un taux de pauvreté ayant augmenté entre 2019 et 2015 : +2%
- 50% de la population gagne moins de 13 580 € par an : les 10% les moins riches vivent avec moins de 8 990 € par an
- 34% des allocataires CAF vivent avec le RSA socle et perçoivent une prime d'activité contre respectivement 26% et 33% en moyenne pour les QPV en France
- 57% des revenus disponibles des ménages sont issus de l'activité des habitants, contre 66,4% pour Libercourt
- 24% des ménages sont imposés contre 41% des ménages de la CA
- La part de ménages vivant sous le seuil de pauvreté est de 37%, contre 44% en moyenne pour l'ensemble des QPV en France
 - Un taux de pauvreté ayant baissé entre 2019 et 2015 : -3%
- 50% de la population gagne moins de 14 680 € par an : les 10% les moins riches vivent avec moins de 8 960 € par an
- 22% des allocataires CAF vivent avec le RSA socle et 35% perçoivent une prime d'activité contre respectivement 26% et 33% en moyenne pour les QPV en France

1.6 SYNTHÈSE : SANTÉ (1/3)

Les données des QPV n'étant pas toutes disponibles dans les différentes bases (Insee, Caf, etc.), certains éléments de comparaison peuvent être manquants.

Plantigeons – Fosse 4

Du Village Au Moulin

Rotois – Saint Roch

Cornuault

- 31% de la population assurée par le Régime Général bénéficient de la CSS, soit 102 personnes, contre 18% pour la CA
 - Une part ayant augmenté entre 2016 et 2021 : +36%
- 46% des assurés du Régime Général ayant moins de 18 ans bénéficient de la CSS, contre 48% en moyenne dans les QPV en France
- 59 bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) en 2021 soit 13% des allocataires CAF, contre 18% pour la CA
 - Une hausse de 11% du nombre de bénéficiaires de l'AAH entre 2015 et 2021, contre +18% en moyenne pour les QPV en France
- 31% de la population assurée par le Régime Général bénéficient de la CSS, soit 303 personnes, contre 33% pour l'ensemble des QPV en France
 - Une part ayant augmenté entre 2016 et 2021 : +11%
- 44% des assurés du Régime Général ayant moins de 18 ans bénéficient de la CSS, contre 48% en moyenne dans les QPV en France
- 29 bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) en 2021 soit 10% des allocataires CAF, contre 18% pour la CA
 - Une hausse de 4% du nombre de bénéficiaires de l'AAH entre 2015 et 2021, contre +18% en moyenne pour les QPV en France
- 45% de la population assurée par le Régime Général bénéficient de la CSS, soit 127 personnes, contre 33% pour l'ensemble des QPV en France
 - Une part ayant augmenté entre 2016 et 2021 : +22%
- 62% des assurés du Régime Général ayant moins de 18 ans bénéficient de la CSS, contre 48% en moyenne dans les QPV en France
- 38 bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) en 2021, soit 13% des allocataires CAF, contre 18% pour la CA
 - Une hausse de 3% du nombre de bénéficiaires de l'AAH entre 2015 et 2021, contre +18% en moyenne pour les QPV en France
- 30% de la population assurée par le Régime Général bénéficient de la CSS, soit 397 personnes, contre 18% pour la CA
 - Une part ayant augmenté entre 2016 et 2021 : +11%
- 42% des assurés du Régime Général ayant moins de 18 ans bénéficient de la CSS, contre 48% en moyenne dans les QPV en France
- 97 bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) en 2021, soit 11% des allocataires CAF, contre 18% pour la CA
 - Un nombre stable entre 2015 et 2021, contre une hausse de 18% en moyenne pour les QPV en France

1.6 SYNTHÈSE : SANTÉ (1/3)

Les données des QPV n'étant pas toutes disponibles dans les différentes bases (Insee, Caf, etc.), certains éléments de comparaison peuvent être manquants.

Macé – Darcy

Ponchelet - Kennedy

La Plaine du 7

- 35% de la population assurée par le Régime Général bénéficient de la CSS, soit 633 personnes, contre 18% pour la CA
 - Une part ayant augmenté entre 2016 et 2021 : +32%
- 52% des assurés du Régime Général ayant moins de 18 ans bénéficient de la CSS, contre 48% en moyenne dans les QPV en France
- 59 bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) en 2021 soit 10% des allocataires CAF, contre 18% pour la CA
 - Une baisse de -2% du nombre de bénéficiaires de l'AAH entre 2015 et 2021, contre une hausse de 18% en moyenne pour les QPV en France

- 46% de la population assurée par le Régime Général bénéficient de la CSS, soit 406 personnes, contre 33% pour l'ensemble des QPV en France
 - Une part ayant augmenté entre 2016 et 2021 : +12%
- 58% des assurés du Régime Général ayant moins de 18 ans bénéficient de la CSS, contre 48% en moyenne dans les QPV en France
- 52 bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) en 2021 soit 16% des allocataires CAF, contre 18% pour la CA
 - Une hausse de 24% du nombre de bénéficiaires de l'AAH entre 2015 et 2021, supérieure à la tendance à l'échelle des QPV en France (+18%)

- 43% de la population assurée par le Régime Général bénéficient de la CSS, soit 663 personnes, contre 33% pour l'ensemble des QPV en France
 - Une part ayant augmenté entre 2016 et 2021 : +48%
- 62% des assurés du Régime Général ayant moins de 18 ans bénéficient de la CSS, contre 48% en moyenne dans les QPV en France
- 53 bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) en 2021, soit 11% des allocataires CAF, contre 18% pour la CA
 - Une hausse de 23% du nombre de bénéficiaires de l'AAH entre 2015 et 2021, supérieure à la tendance à l'échelle des QPV en France (+18%)

1.6 SYNTHÈSE : SANTÉ (1/3)

Les données des QPV n'étant pas toutes disponibles dans les différentes bases (Insee, Caf, etc.), certains éléments de comparaison peuvent être manquants.

Quartier Du Maroc – La Canche

Nouméa

Languedoc – Cité 10

Quartier De La Haute Voie

- 37% de la population assurée par le Régime Général bénéficiaire de la CSS, soit 831 personnes, contre 18% pour la CA
 - Une part ayant augmenté entre 2016 et 2021 : +39%
 - 33% de la population assurée par le Régime Général bénéficiaire de la CSS, soit 303 personnes, contre 33% pour l'ensemble des QPV en France
 - Une part ayant augmenté entre 2016 et 2021 : +17%
 - 51% des assurés du Régime Général ayant moins de 18 ans bénéficiaire de la CSS, contre 48% en moyenne dans les QPV en France
 - 84 bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) en 2021 soit 10% des allocataires CAF, contre 18% pour la CA
 - Une baisse enregistrée de 12% du nombre de bénéficiaires de l'AAH entre 2015 et 2021
- 37% de la population assurée par le Régime Général bénéficiaire de la CSS, soit 458 personnes, contre 33% pour l'ensemble des QPV en France
 - Une part ayant augmenté entre 2016 et 2021 : +18%
 - 48% des assurés du Régime Général ayant moins de 18 ans bénéficiaire de la CSS, contre 48% en moyenne dans les QPV en France
 - 44 bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) en 2021, soit 10% des allocataires CAF, contre 18% pour la CA
 - Une hausse de 19% du nombre de bénéficiaires de l'AAH entre 2015 et 2021, contre +18% en moyenne pour les QPV en France
- 30% de la population assurée par le Régime Général bénéficiaire de la CSS, soit 400 personnes, contre 18% pour la CA
 - Une part ayant augmenté entre 2016 et 2021 : +11%
 - 39% des assurés du Régime Général ayant moins de 18 ans bénéficiaire de la CSS, contre 48% en moyenne dans les QPV en France
 - 53 bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) en 2021, soit 12% des allocataires CAF, contre 18% pour la CA
 - Une légère baisse enregistrée de 4% du nombre de bénéficiaires de l'AAH entre 2015 et 2021, contre une hausse de 18% en moyenne pour les QPV en France



3. ENQUÊTE À LA POPULATION – DONNÉES QPV

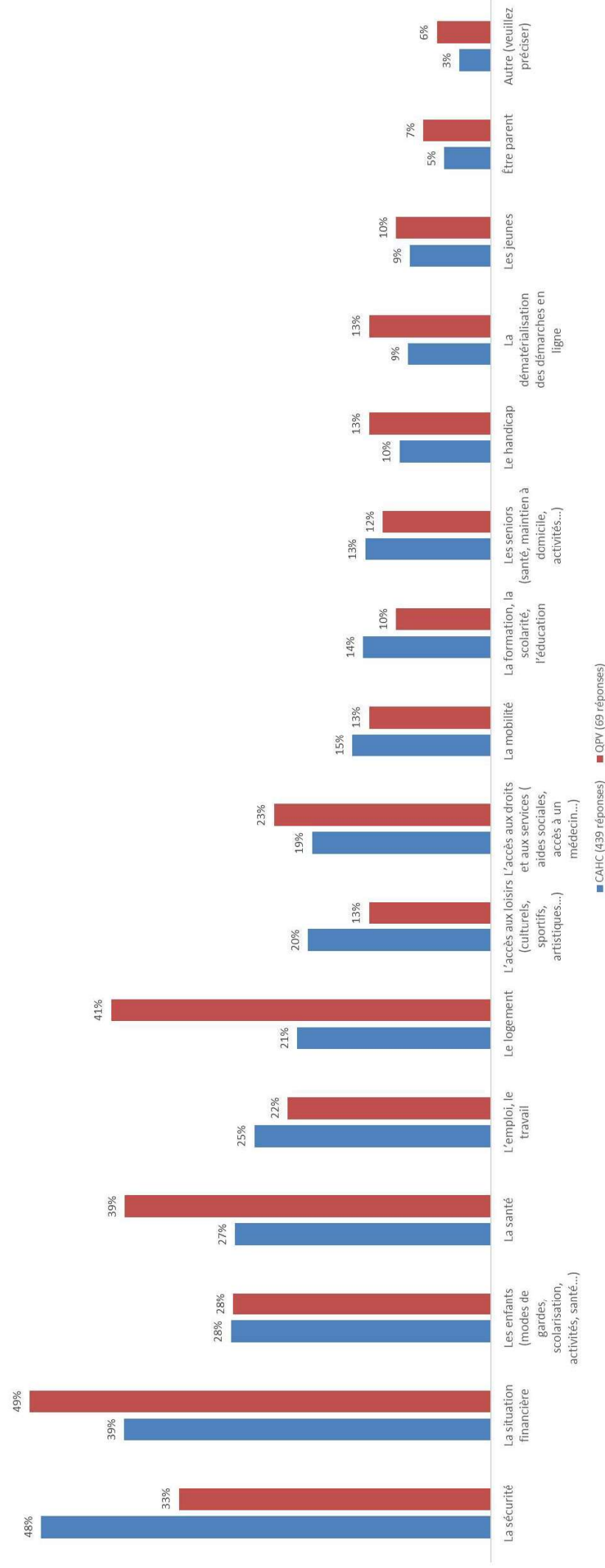
1.1	Vie quotidienne et budget
1.2	Logement
1.3	Emploi et mobilités
1.4	Santé et handicap
1.5	Lien social

[Revenir au sommaire](#)

1.1 VIE QUOTIDIENNE ET BUDGET (1/3)

- Des préoccupations différentes de celles de l'ensemble de la population pour les habitants des QPV du territoire. Une majorité de répondants ayant pour principales préoccupations leur **situation financière** (34 réponses), leur **logement** (28 réponses) et leur **santé** (27 réponses)

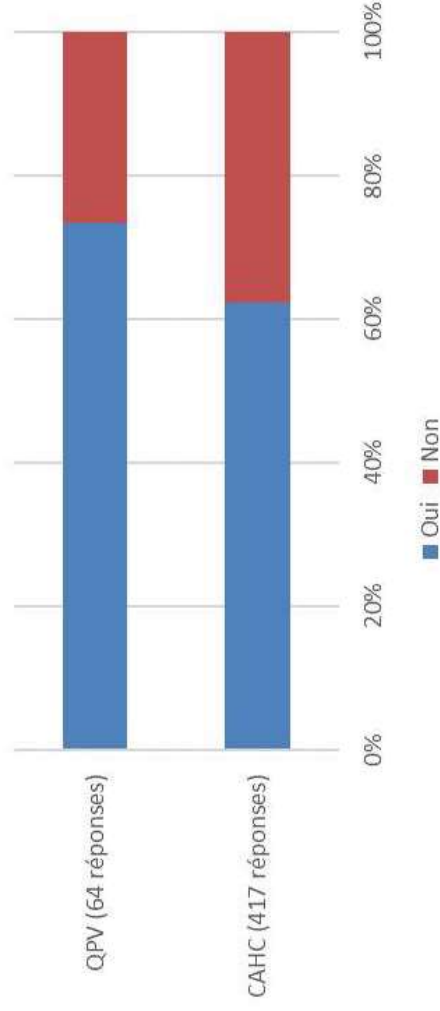
Quelles sont vos principales préoccupations / inquiétudes au quotidien ? 3 réponses maximum



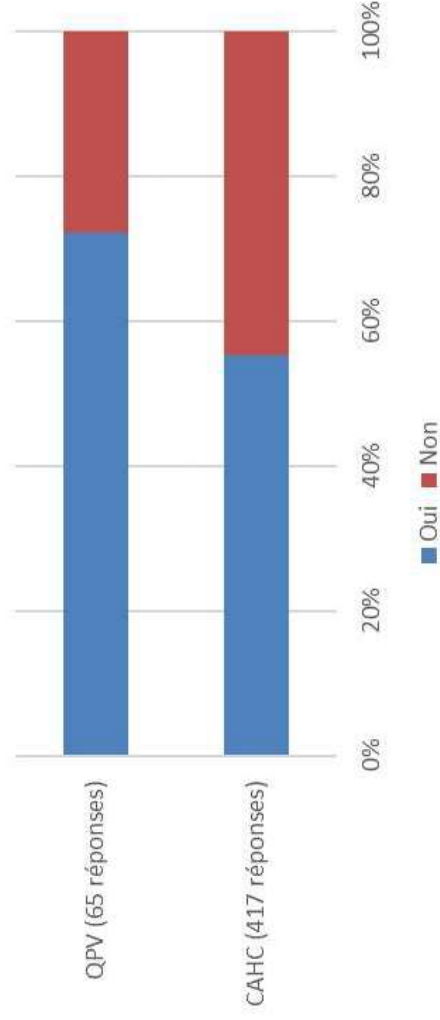
1.1 VIE QUOTIDIENNE ET BUDGET (2/3)

- 73% des répondants issus d'un QPV ont indiqué **rencontrer des difficultés de budget** (47 répondants sur 64) et 72% ont déjà **renoncé à un achat de base pour raisons financières** (47 répondants sur 65)

Vous arrive-t'il d'avoir des difficultés de budget pour faire vos courses ?



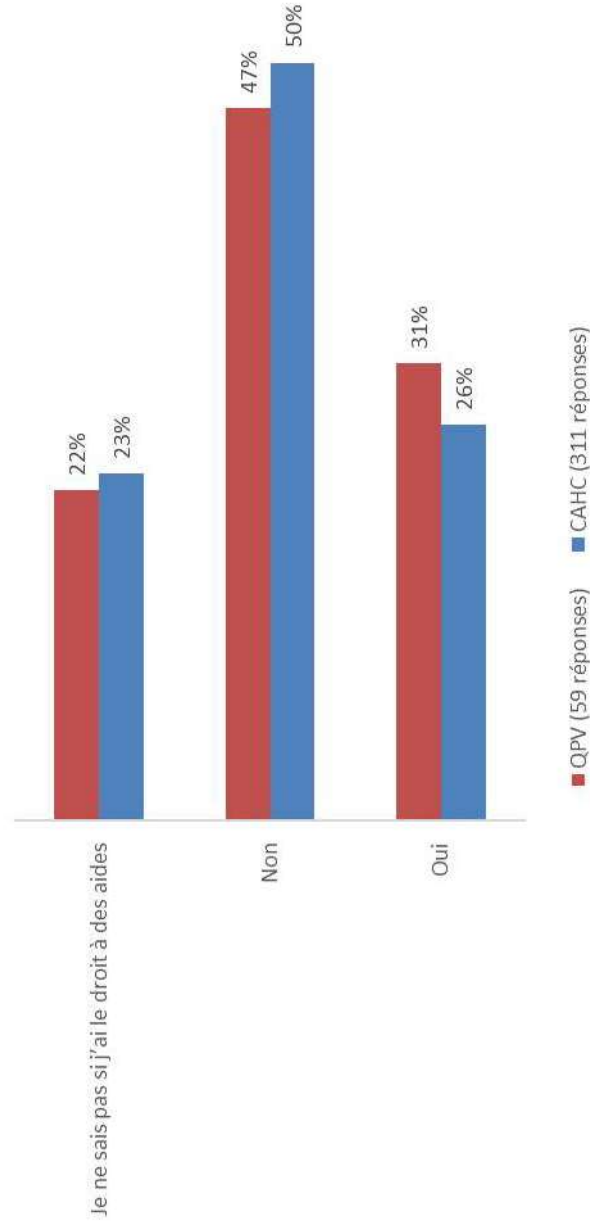
Avez-vous déjà renoncé à un achat de base pour raisons financières ? (nourriture, produits d'hygiène...)



1.1 VIE QUOTIDIENNE ET BUDGET (3/3)

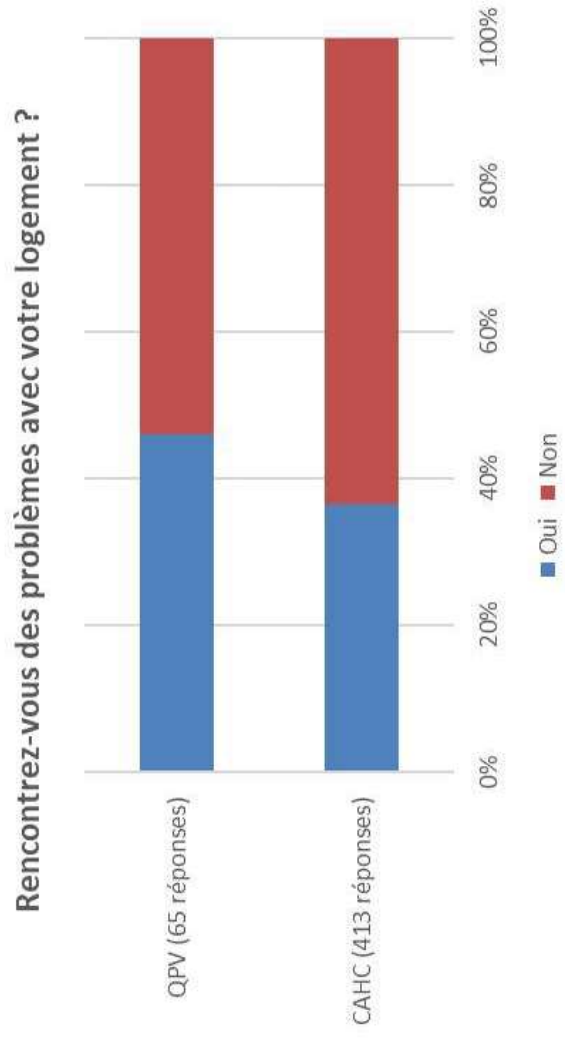
- Un taux de **renoncement à une démarche administrative, une aide ou à une prestation sociale** qui s'élève à 31% pour les habitants issus des QPV (18 sur 59 répondants) et 22% ne sachant pas s'ils ont droit à des aides (13 répondants).

Avez-vous déjà renoncé à une démarche administrative, une aide ou une prestation à laquelle vous pensiez avoir droit ?



1.2 LOGEMENT (1/2)

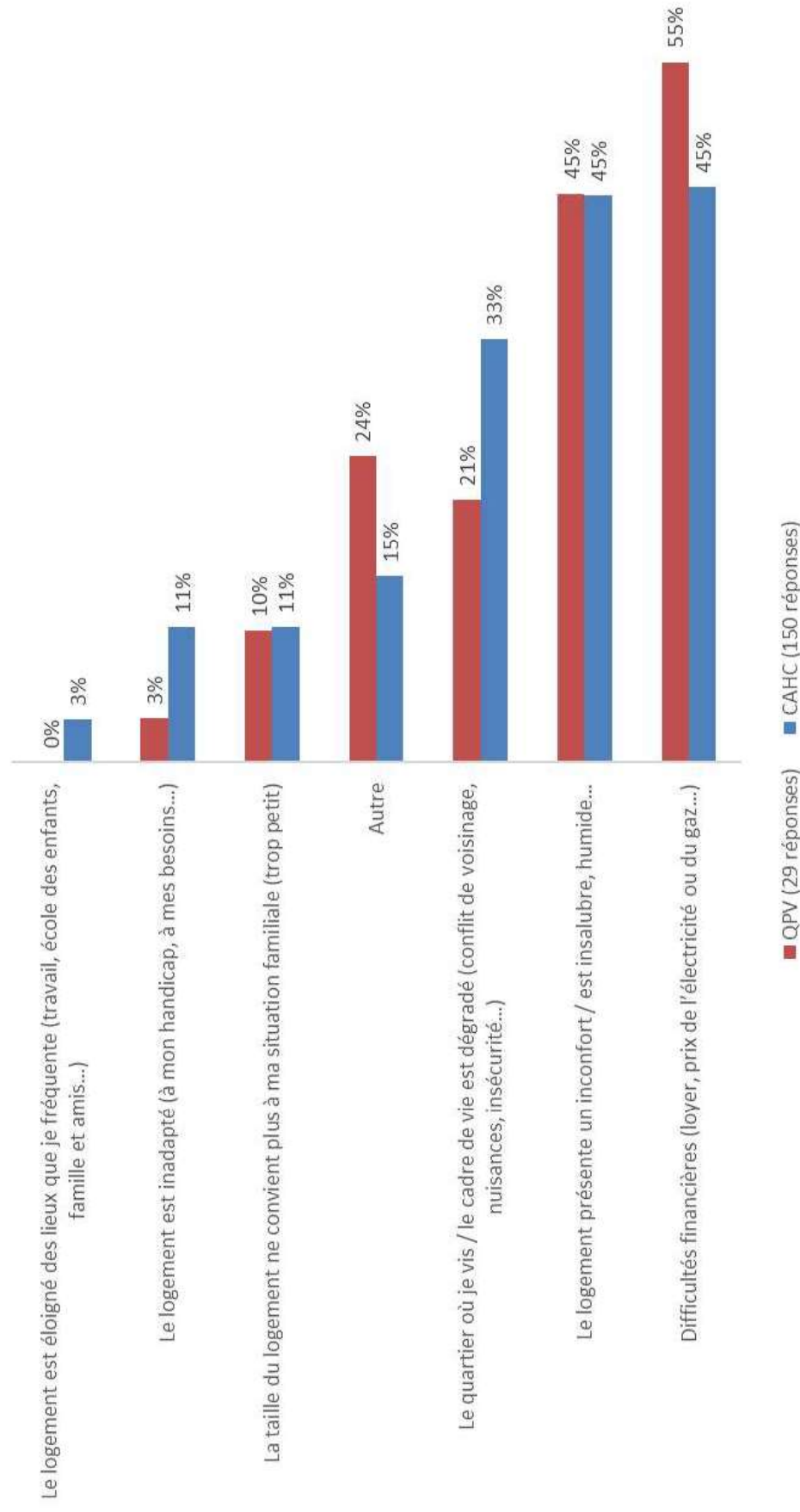
- Une part plus élevée de répondants issus d'un QPV indiquant habiter dans un **logement social** (37 répondants sur 64, soit 58%)
- 46% des habitants des QPV indiquant rencontrer des difficultés avec leur logement



1.2 LOGEMENT (2/2)

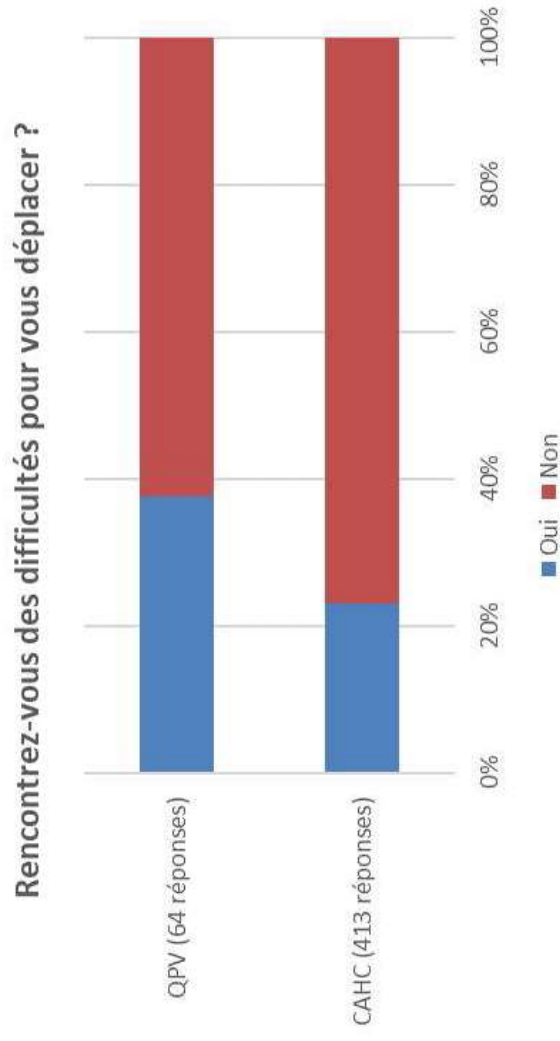
- Les **difficultés financières** (55%) identifiées comme principale problématique, suivi par **l'inconfort et l'insalubrité** (45%)

Si oui, pour quelles raisons ? Plusieurs réponses possibles



1.3 EMPLOI ET MOBILITÉS (1/2)

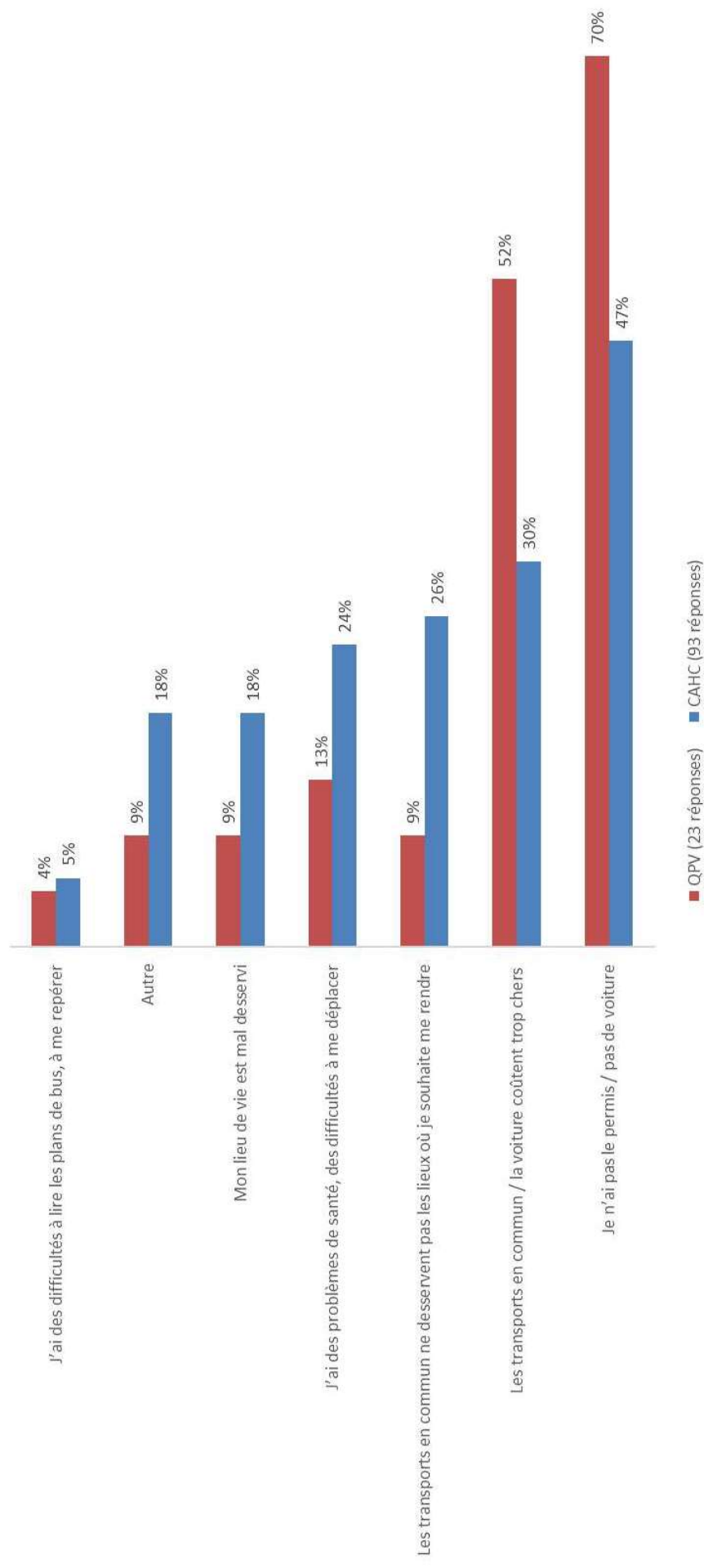
- Un taux élevé de répondants issus des QPV indiquant rencontrer des difficultés de mobilité chez les habitants de QPV : 37%, soit 24 répondants sur 64



1.3 EMPLOI ET MOBILITÉS (2/2)

- L'absence de permis de conduire et/ou de véhicule et le coût des transports en commun comme difficultés principales en termes de mobilité

Si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer, pourquoi ? Plusieurs réponses possibles

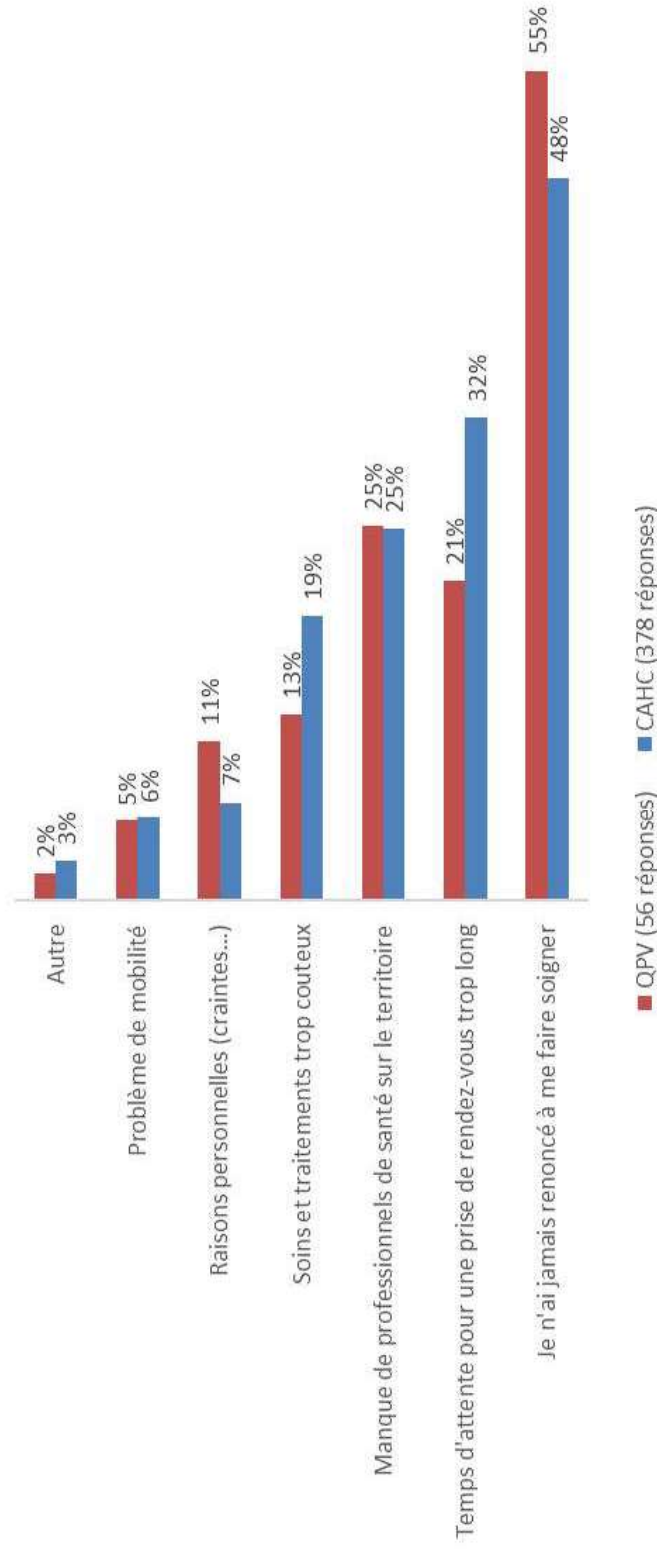


1.4 SANTÉ ET HANDICAP

- La majorité des répondants vivant en QPV n'ayant jamais renoncé à se faire soigner (55%)
- Une forte proportion de répondants issus d'un QPV indiquant **attendre que les douleurs passent** (29 sur 62, soit 47%) s'ils ne peuvent/veulent pas aller voir un médecin, questionnant sur l'accès aux soins pour ces publics et sur la sensibilisation à la prise en charge

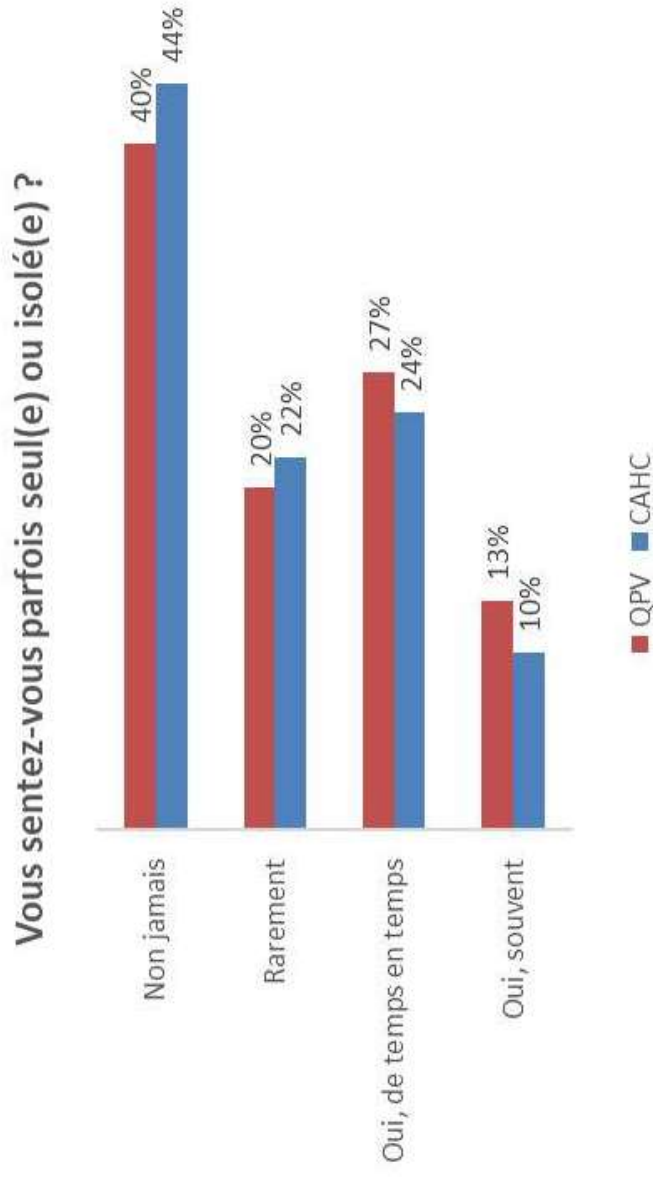
Avez-vous déjà renoncé à l'accès au soin et/ou à vous faire soigner ? Si oui, pourquoi ?

Plusieurs réponses possibles



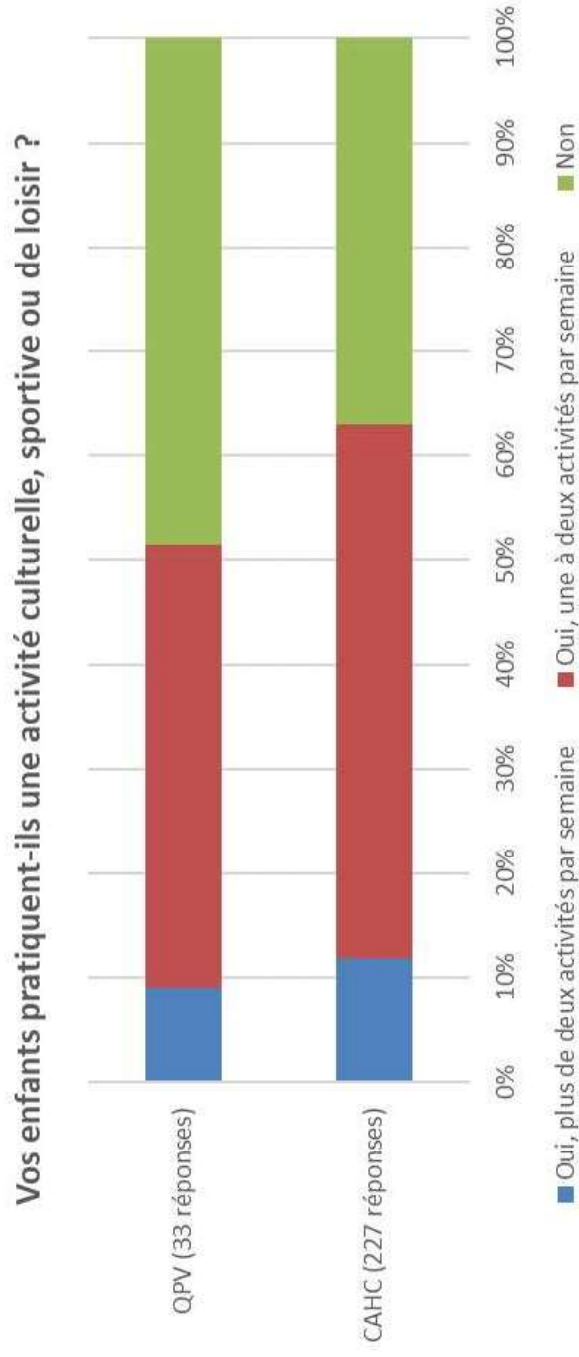
1.5 VIE LOCALE – FOCUS LIEN SOCIAL

- 13% des répondants du QPV déclarant se sentir souvent seul ou isolé et 27% de temps en temps



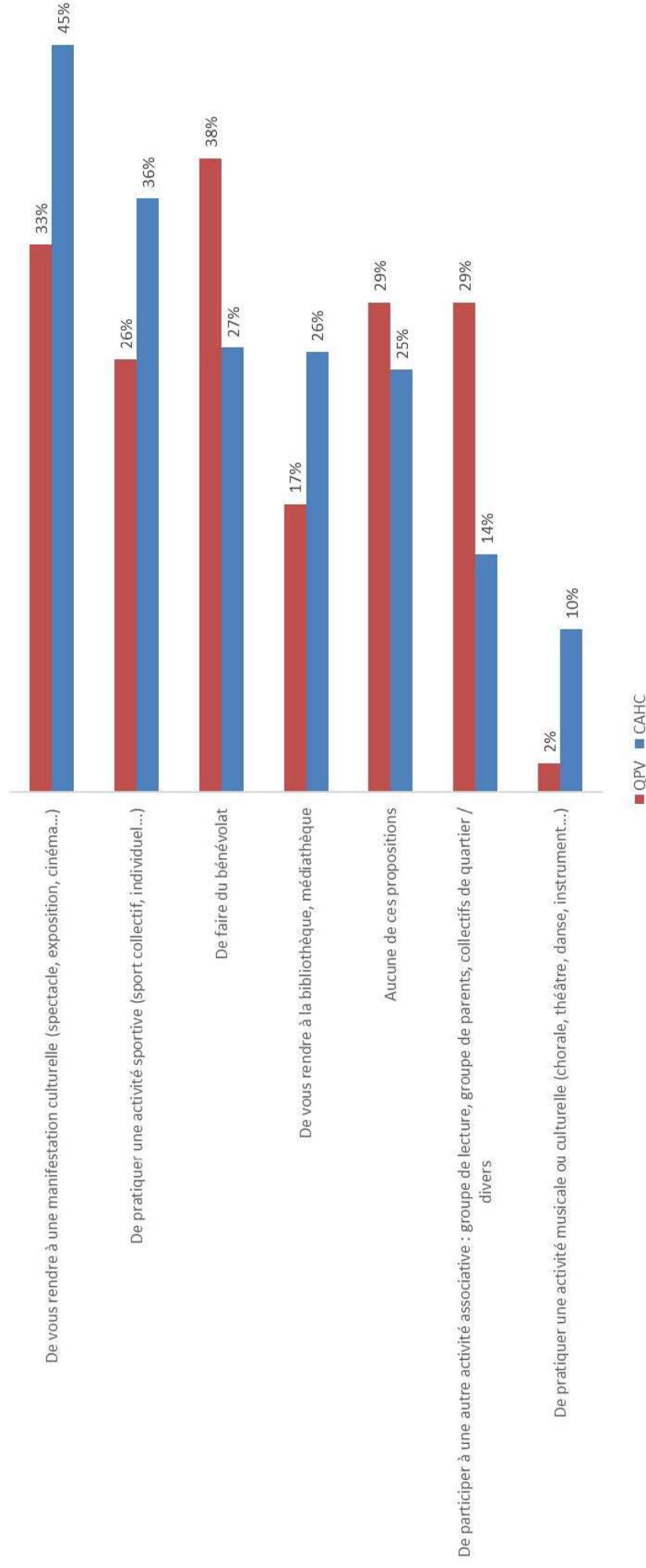
1.5 VIE LOCALE – FOCUS ACTIVITÉS (1/2)

- Une légère majorité de répondants dont les enfants pratiquent une activité culturelle, sportive ou de loisir (52%)



1.6 VIE LOCALE – FOCUS ACTIVITÉS (2/2)

Avez-vous l'habitude... : Plusieurs réponses possibles



Elaboration d'une étude peuplement de territoire

Communauté d'Agglomération Henin Carvin

Diagnostic – Novembre 2023



- 
1. **Rappel des objectifs de la démarche**
 2. **Le parc concerné**
 3. **Les éléments relatifs au profil des locataires**
 4. **L'indice de vigilance social**
 5. **Les premiers éléments de conclusions**

sommaire

Le rappel des objectifs de la démarche

⇒ **Mesurer les évolutions du profil des locataires du parc social**

- ▶ À l'échelle des communes et plus spécifiquement les évolutions en QPV
- ▶ Elargir la démarche à d'autres quartiers dont la situation peut être fragile

⇒ **D'évaluer les effets de la stratégie en matière d'attributions définie en 2017**

- ▶ Mettre à jour la situation actuelle des quartiers concernés en matière de peuplement
- ▶ Identifier les dynamiques et les évolutions récentes en matière de peuplement
- ▶ Analyser l'évolution du positionnement des communes, des quartiers selon leur niveau de fragilité
- ▶ De réinterroger des pistes à investiguer dans le cadre d'élaboration des orientations et de la stratégie de peuplement

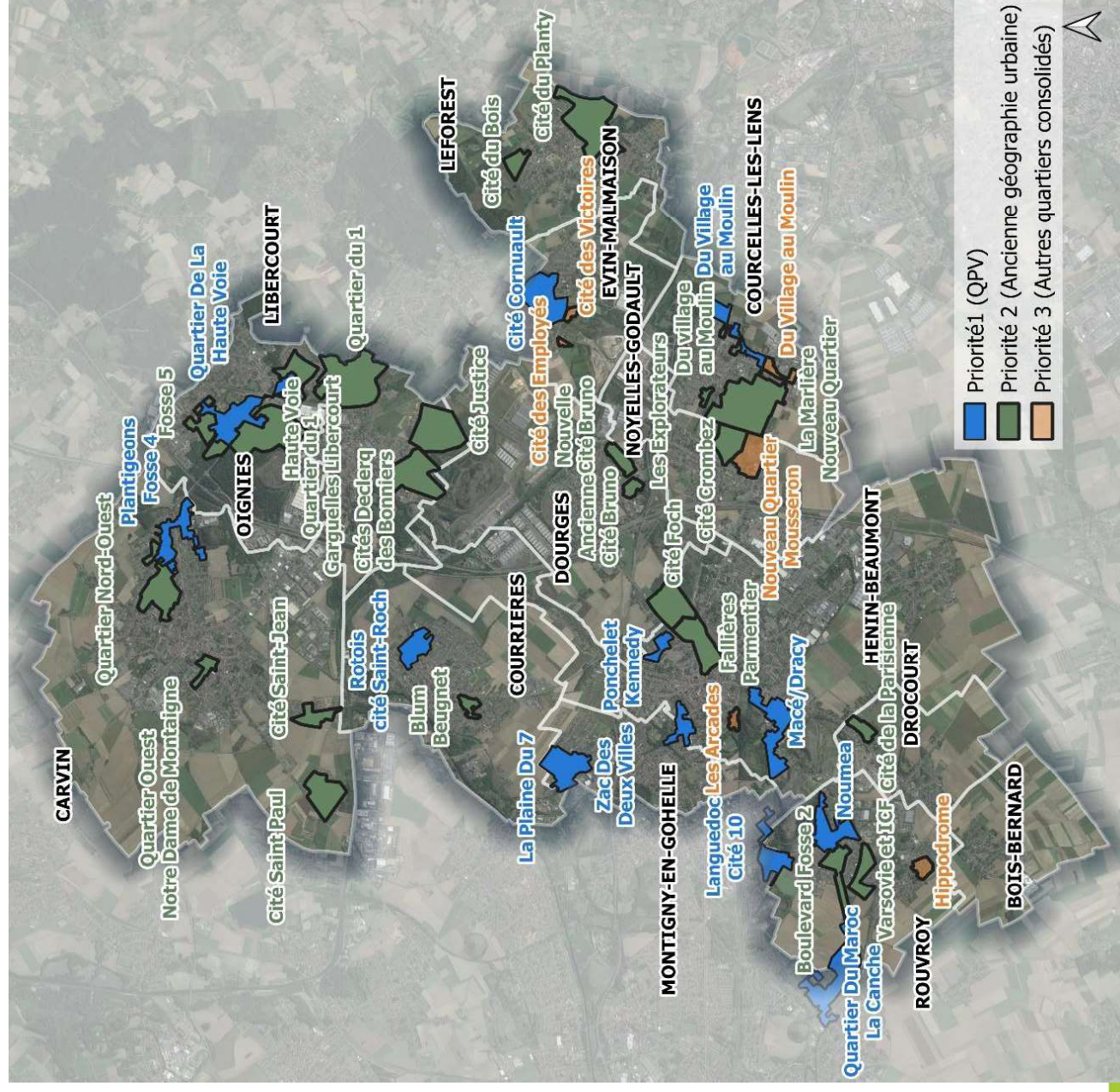
⇒ Une approche basée sur l'exploitation :

- ▶ De l'enquête de l'Occupation du Parc Social (OPS au 1/1/2022), au regard des résultats de l'OPS 2014
- ▶ Du Répertoire du Parc Locatif Social (RPLS 2022)

⇒ Une approche à plusieurs échelles territoriales :

- ▶ Des communes
- ▶ Des QPV (Priorité 1)
- ▶ Des 25 quartiers issus de l'ancienne géographie prioritaire (Priorité 2)
- ▶ Des 6 nouveaux quartiers en vigilance identifiés dans le cadre de l'évaluation du Contrat de Ville (Priorité 3)

Une analyse à différentes échelles



⇨ **Priorité 1** : 12 quartiers QPV

⇨ **Priorité 2** : 25 quartiers issus de l'ancienne géographie prioritaire

⇨ **Priorité 3** : 6 nouveaux quartiers en vigilance identifiés dans le cadre de l'évaluation du Contrat de Ville

⇨ **Les autres quartiers** (consolidés) des villes pour mesurer les écarts éventuels

Le parc concerné

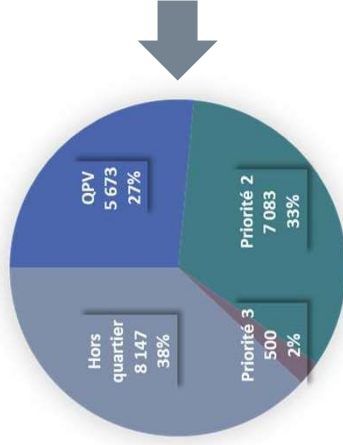
Une part importante de logements sociaux

- ⇒ **Plus de 21 400 logements locatifs sociaux , soit 41% des logements sociaux**
- ⇒ **3 communes au-delà de 50% de logements sociaux**
- ⇒ **Mais un parc globalement diffus sur l'ensemble des communes**

⇒ **Plus de 5 600 logements en QPV, soit 27% du parc**

- ▶ **7 500 logements sur les autres quartiers, soit 35% du parc**

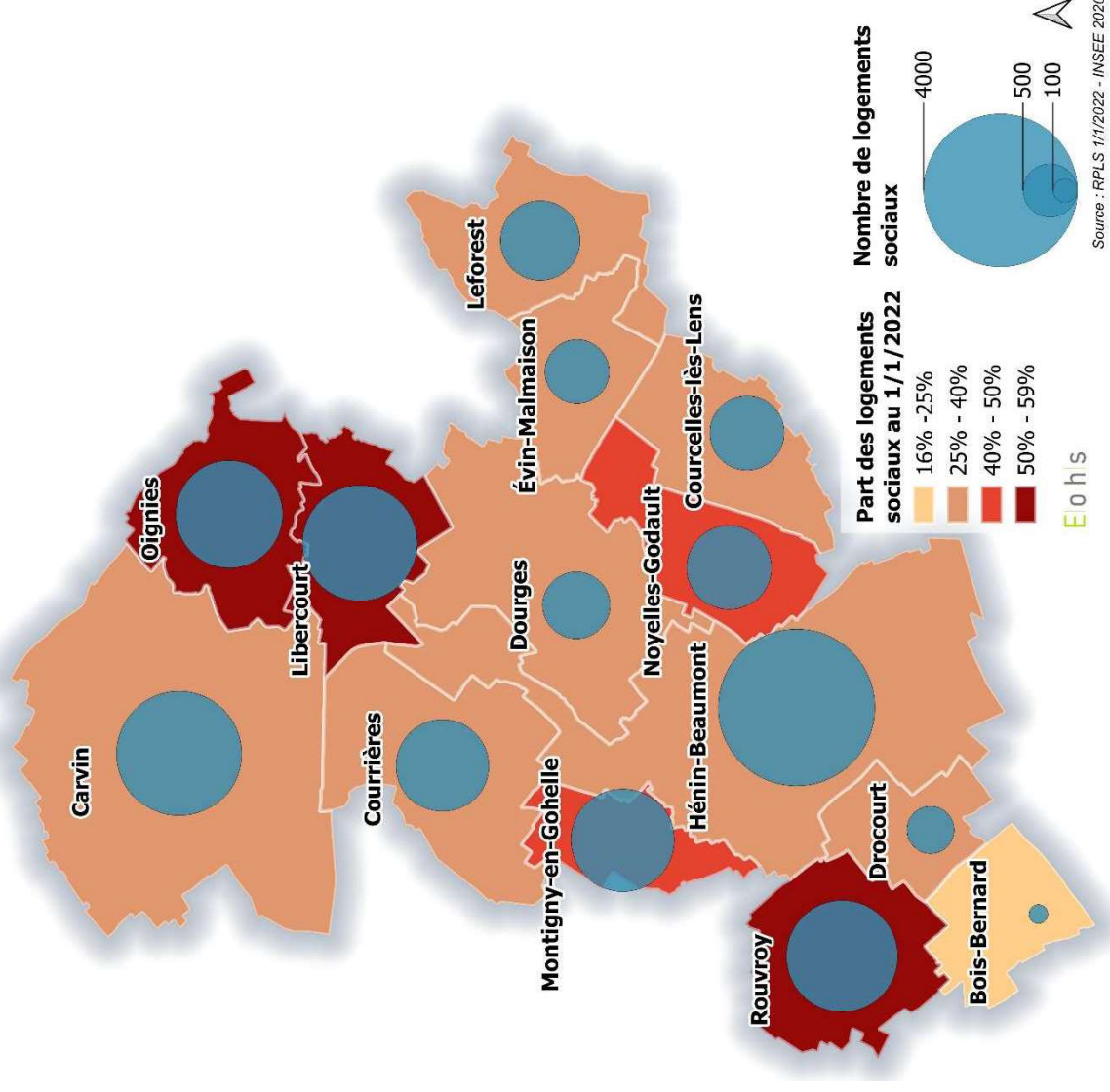
Répartition du parc par quartier



62% du parc social dans un quartier fragile ou potentiellement fragile

Part des logements sociaux (ensemble du parc)

41% sur la CA d'Hénin Carvin soit 21 403 logements



Le parc concerné pris en compte dans l'analyse

- ⇒ Sur les 21 403 logements, 21 265 logements ont été enquêtés dans le cadre de l'enquête OPS 2022 soit un taux de couverture de 100% (hors PLI)
- ⇒ Des résultats largement représentatifs avec un taux de réponses de 83% à l'enquête OPS 2022

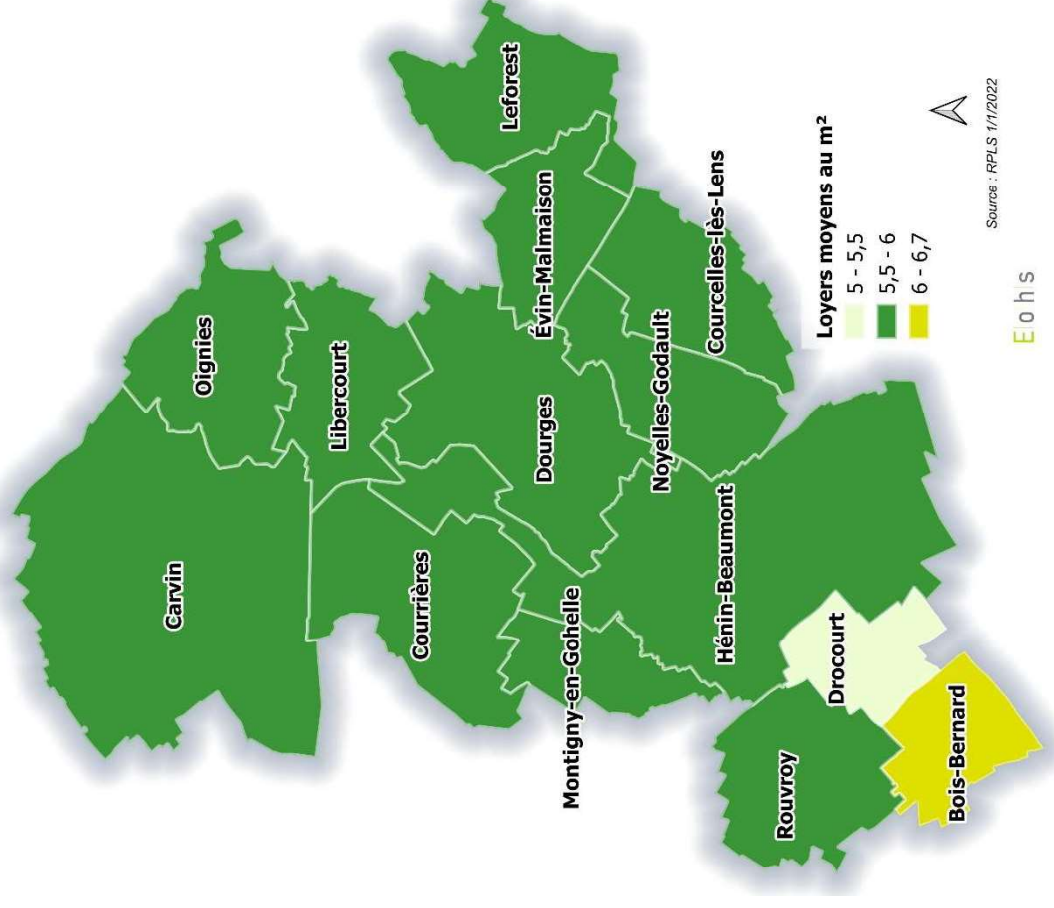
Nombre de logements enquêtés	Nombre
Parc total de logements	21 403
Nombre de logements enquêtés	21 265
<i>dont vacants au 1/1/2022</i>	<i>1 550</i>
Nombre de ménages ayant répondu à l'enquête	16 310
	83%

Les loyers en légère augmentation

- ⇨ **Un loyer moyen de 5,8 € par m² contre 5,4 € en 2014, soit une hausse de 7,4%**
- ⇨ **Un loyer moyen assez homogène sur le territoire**
 - ▶ Proche du loyer régional ou départemental (5,7€/m²)
- ⇨ **Le niveau de loyer le plus élevé pour :**
 - ▶ Bois Bernard (6,5 €)
- ⇨ **Le niveau de loyer le moins élevé pour :**
 - ▶ Drocourt (5,1 €)

Loyer moyen au m²

5,8 €/m² sur la CA d'Hénin Carvin



Le niveau de loyer en QPV également en légère hausse

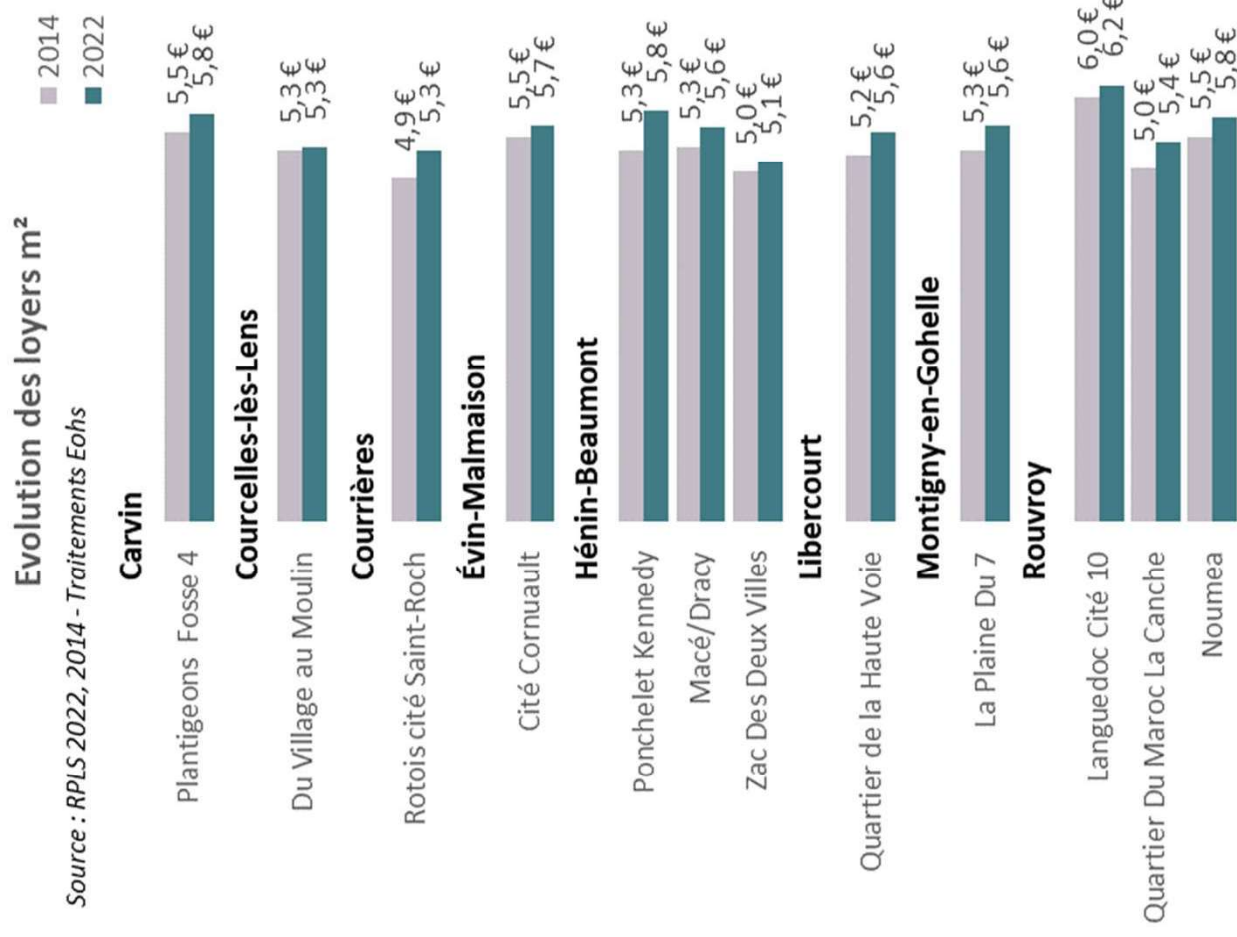
- ⇒ **Une hausse plus mesurée pour les QPV : 5,5€ contre 5,3€ en 2014, soit + 3,7%**
- ▶ En hausse sur l'ensemble des QPV
 - ▶ La plus forte hausse sur Ponchelet Kennedy (+9,4%)

⇒ **Le niveau de loyer le plus élevé pour :**

- ▶ Languedoc Cité 10 (6,2 €)
- ▶ Ponchelet Kennedy (5,8 €)
- ▶ Nouméa (5,8 €)
- ▶ Plantigeons Fosse 4 (5,8 €)

⇒ **Le niveau de loyer le moins élevé pour :**

- ▶ Zac Des Deux Villes (5,1 €)
- ▶ Du Village au Moulin (5,3 €)
- ▶ Rotois cité Saint-Roch (5,3€)



Un niveau de loyer plus élevé hors QPV

⇒ Le niveau de loyer le plus élevé pour :

Priorité 2 :

- ▶ Ancienne Cité Bruno (6,5 €)
- ▶ Fallières et Parmentier (6,4 €)
- ▶ Cités Declercq / des Bonniers (6,3 €)

Priorité 3 :

- ▶ Les Arcades (6,05 €)

⇒ Le niveau de loyer le moins élevé pour :

Priorité 2 :

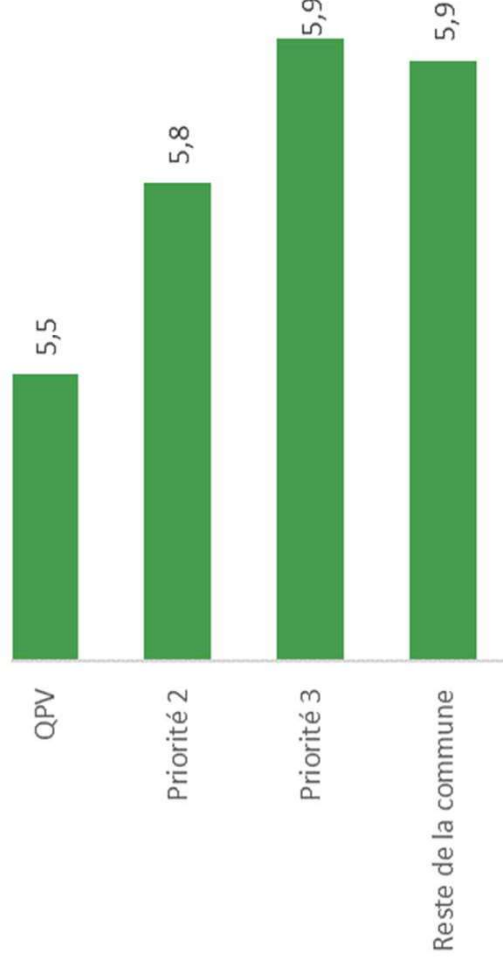
- ▶ Quartier Ouest - Notre Dame de Montaigne (5,1 €)
- ▶ Varsovie et ICF (5,1 €)

Priorité 3 :

- ▶ Du Village au Moulin - élargi Sud (5,3€)

Les loyers €/m² en 2022 par quartier

Source : RPLS 2022 - Traitements Eohs

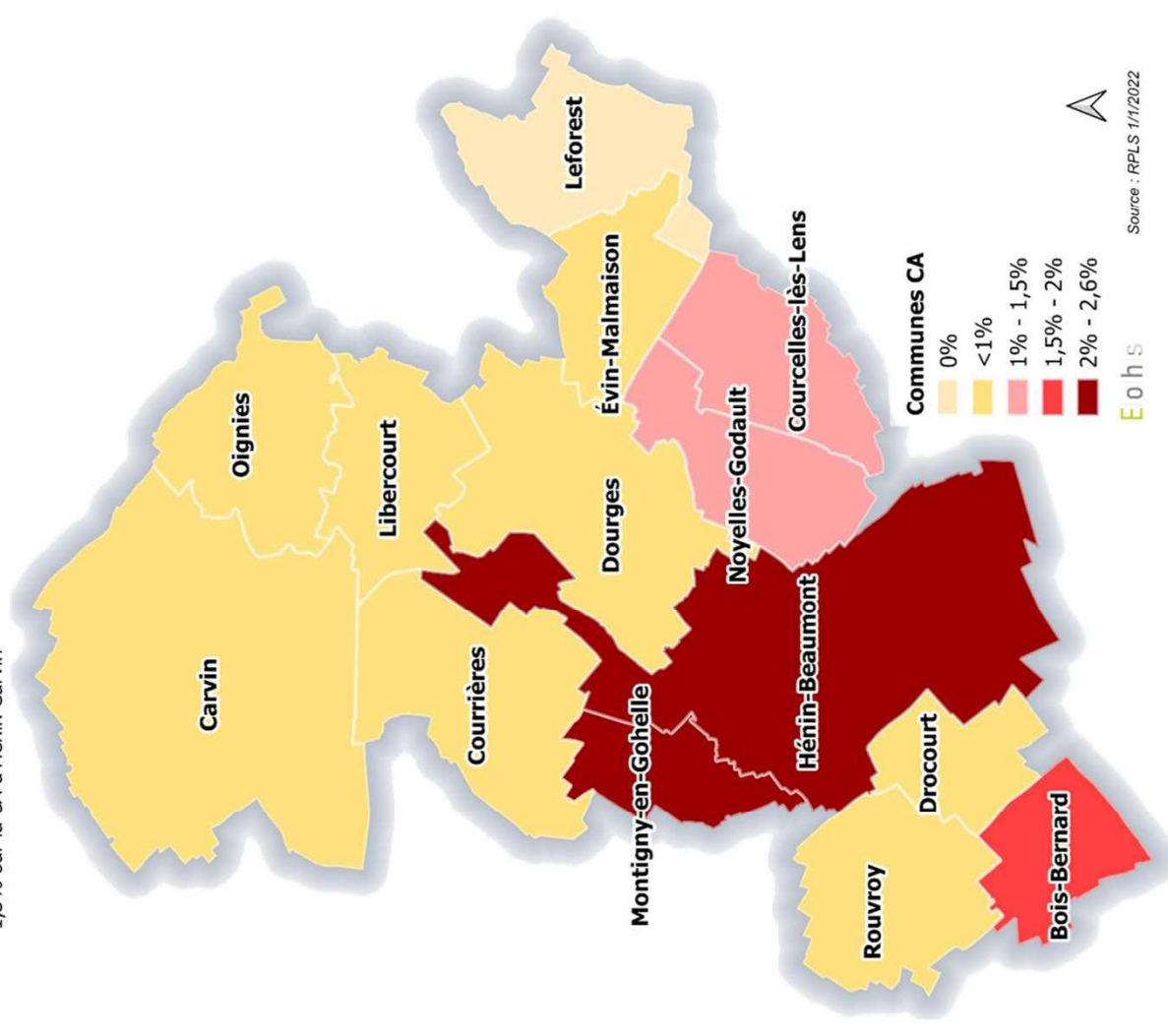


Une vacance commerciale stable à un niveau très faible

- ⇒ **1,3% en 2022 contre 1% en 2014**
- ⇒ **Une baisse sur la quasi-totalité des communes :**
 - ▶ Noyelles-Godault et Courrières (près de 4 points)
 - ▶ A noter une hausse sur Hénin-Beaumont de 1,2 points
- ⇒ **Le taux de vacance le plus élevé pour :**
 - ▶ Hénin-Beaumont (2,6%)
 - ▶ Montigny-en-Gohelle (2,5%)
- ⇒ **Le taux le plus faible pour :**
 - ▶ Aucun à Leforest
 - ▶ 8 communes avec moins de 1%

Taux de vacance commerciale au 1/1/2022

1,3% sur la CA d'Hénin Carvin



Un taux de vacance qui augmente sur les QPV

⇒ **2,5% en 2022 contre 0,7% en 2014**

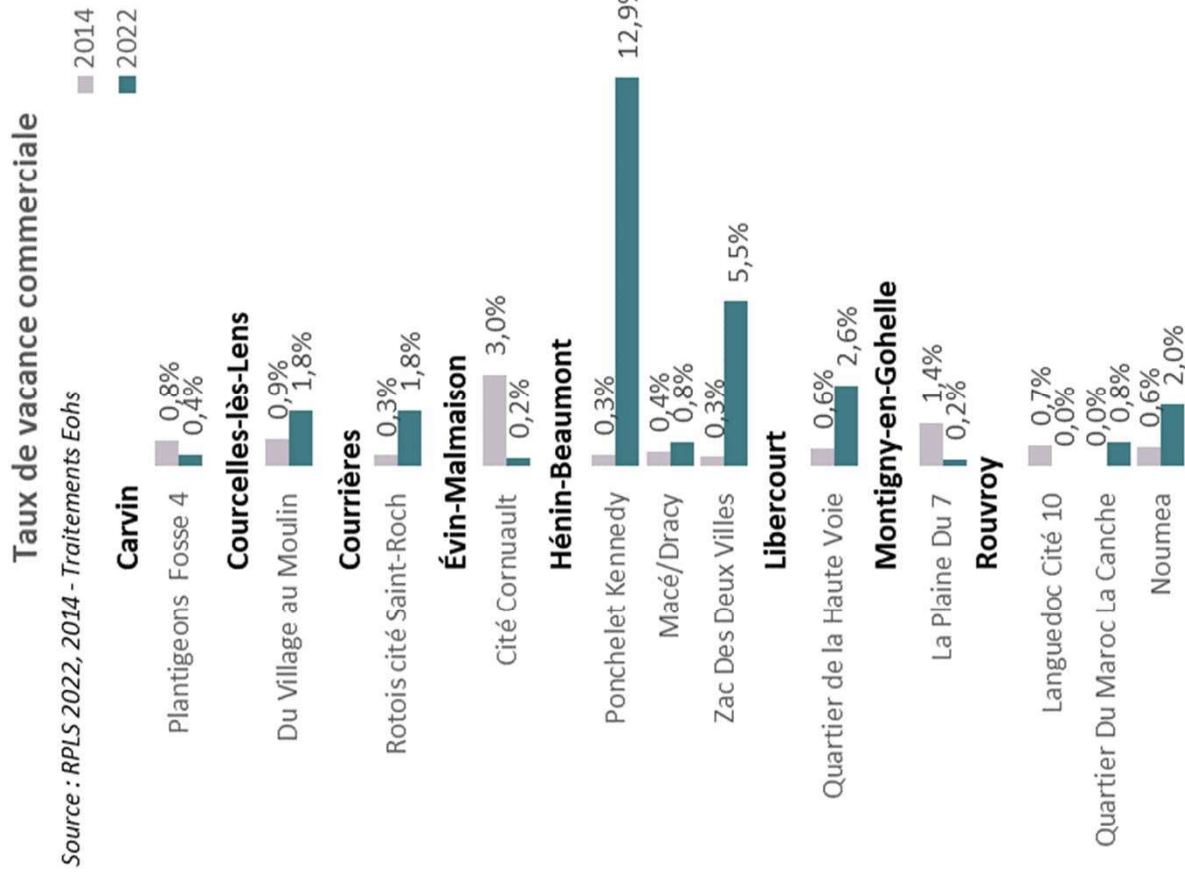
- ▶ Une hausse sur 8 QPV, notamment sur Ponchelet Kennedy (RU ?) et dans une moindre mesure sur la Zac Des Deux Villes
- ▶ Seulement 4 quartiers concernés par une baisse de la vacance

⇒ **Le taux de vacance le plus élevé pour :**

- ▶ Ponchelet Kennedy (12,9%)
- ▶ Zac Des Deux Villes (5,5%)

⇒ **Le taux le plus faible pour :**

- ▶ Aucun vacant dans Languedoc Cité 10
- ▶ La Plaine Du 7 et Cité Cornuault (0,2%)



Un taux de vacance faible hors quartiers en QPV

⇒ Le taux de vacance le plus élevé :

Priorité 2 :

- ▶ Varsovie et ICF (2,8%)

Priorité 3 :

- ▶ Les Arcades (3,5%)

⇒ 1 quartier sur deux en priorité 2 avec une vacance nulle

Priorité 2 :

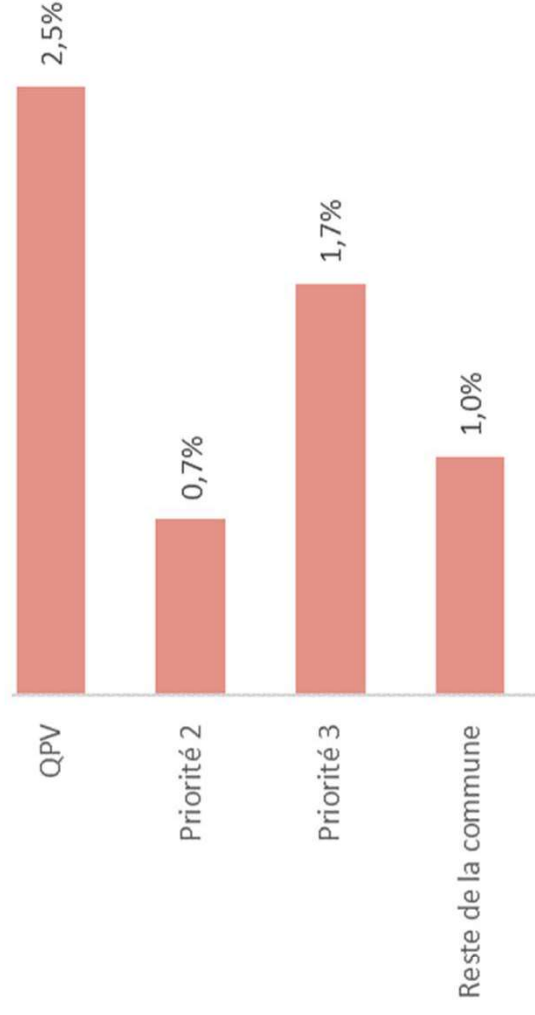
- ▶ 12 quartiers sans logement vacant
- ▶ Nouvelle Cité Bruno (0,36%)

Priorité 3 :

- ▶ Hippodrome sans logement vacant

Taux de vacance en 2022 par quartier

Source : RPLS 2022 - Traitements Eohs



Une mobilité en baisse sur la CAHC

⇒ 8,6% en 2022 contre 9,2% en 2014

- ▶ ce sont près de 1 600 locataires qui entrent/changent de logements par an
- ▶ Un taux de mobilité identique à la moyenne régionale et départementale

⇒ Une mobilité en baisse sur 9 communes

- ▶ Drocourt (- 5 pts)
- ▶ Dourges (3,7 pts)

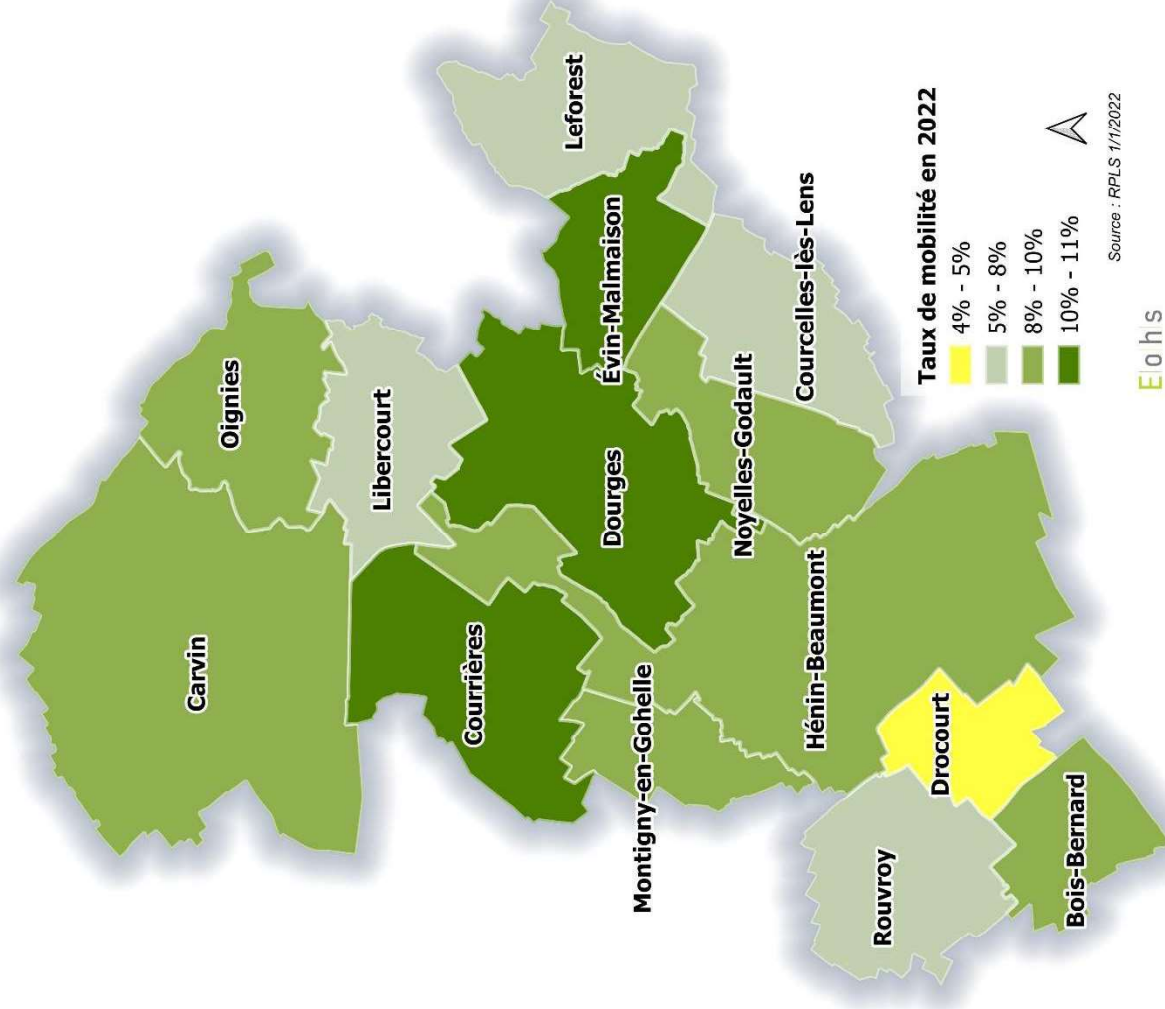
⇒ Le taux le plus élevé pour :

- ▶ Courrières (11%)
- ▶ Évin-Malmaison (10,4%)

⇒ Le taux le plus faible pour :

- ▶ Drocourt (4,2%)
- ▶ Courcelles les Lens (5,6%)

Taux de mobilité
8,6% sur la CA d'Hénin Carvin



Une mobilité qui baisse également en QPV en 2022

⇒ 9% en 2022 contre 9,6% en 2014

- Un taux de mobilité en QPV proche de celui de la CAH

⇒ Une évolution de la mobilité différenciée par quartier

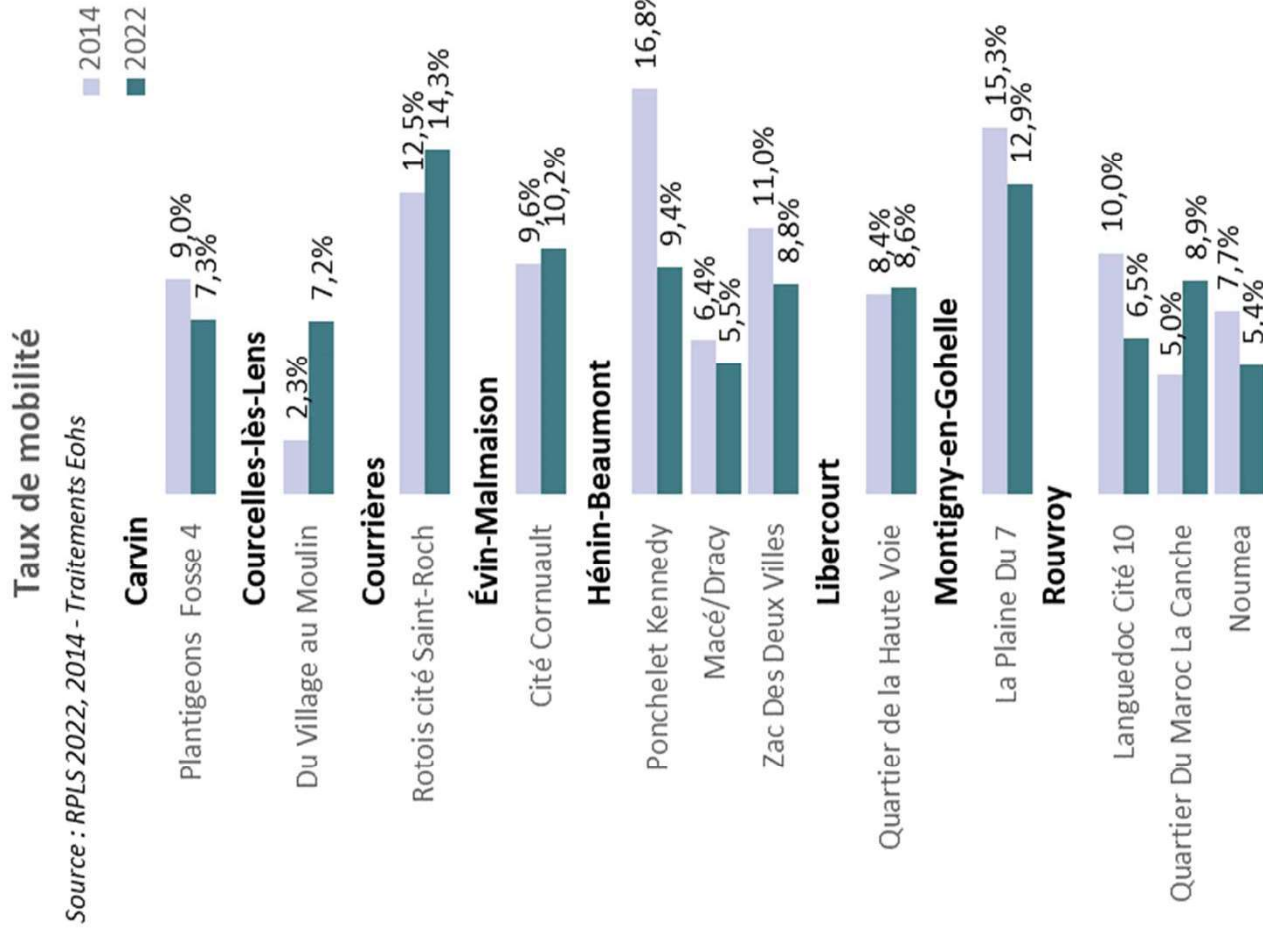
- Une baisse sur 6 quartiers, notamment à Ponchelet Kennedy (-5,4 pts)
- en hausse sur 3, Du Village au Moulin (+ 5 pts)

⇒ Le taux de mobilité le plus élevé pour :

- Rotois Saint-Roch (14,3%)
- La Plaine du 7 (12,9%)

⇒ Le taux le plus faible pour :

- Nouméa (5,4%)
- Macé/Dracy (5,5%)



Un taux de mobilité plus faible sur les quartiers en priorité 2

⇨ Le taux de mobilité le plus élevé :

Priorité 2 :

- ▶ Fallières et Parmentier (13,2%)
- ▶ Varsovie et ICF (12%)

Priorité 3 :

- ▶ Les Arcades (15%)

⇨ Le taux de mobilité le moins élevé pour :

Priorité 2 :

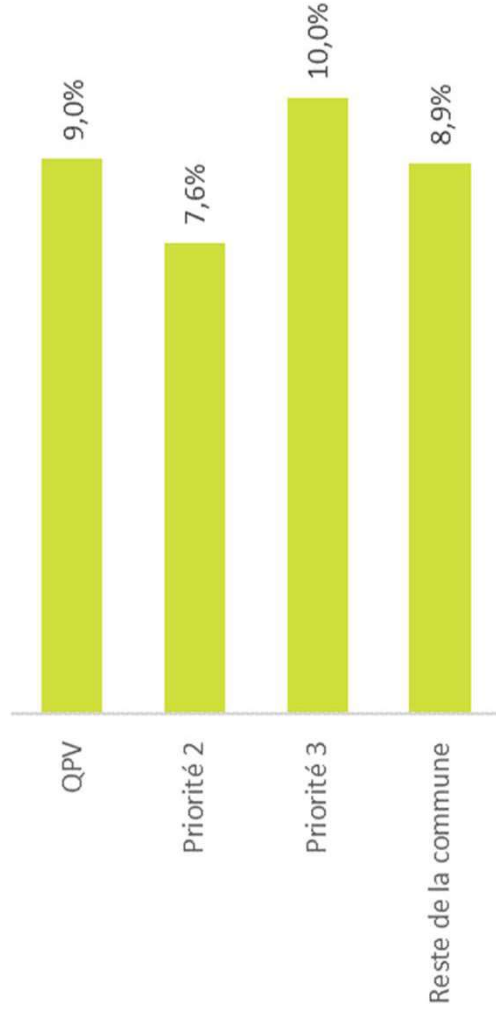
- ▶ Boulevard Fosse 2 – élargi (2%)
- ▶ Du village au Moulin - élargi Nord (3,3%)

Priorité 3 :

- ▶ Du Village au Moulin - élargi Sud (2,3%)

Taux de mobilité en 2022 par quartier

Source : RPLS 1/1/2022 - Traitements Eohs



Une part plus importante de « grands logements » sur la CAHC qu’au niveau régional

⇒ **40% de T4 et + pour la région et 45% sur le département**

⇒ **La part la plus importante de T4 et + pour :**

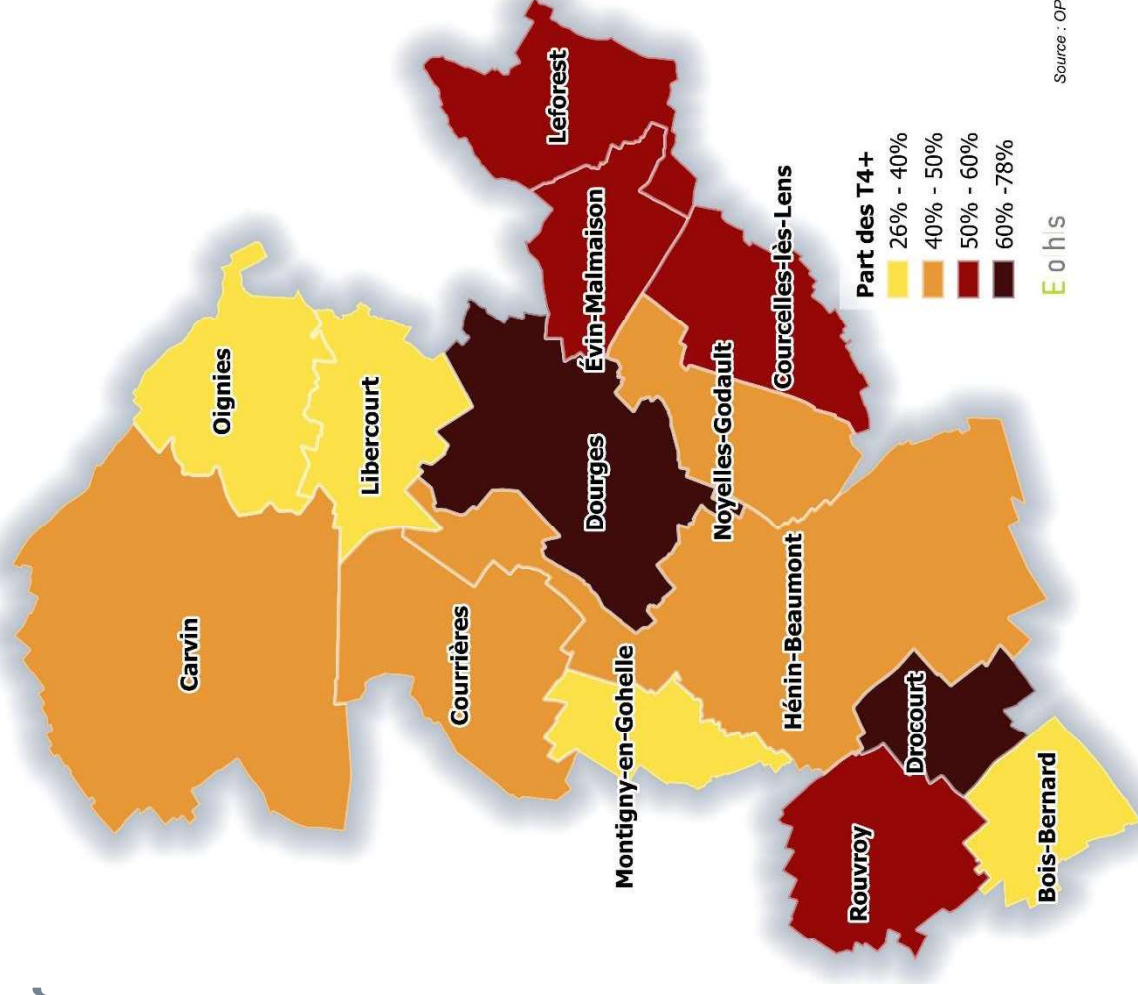
- Drocourt (77%)
- Dourges (65%)

⇒ **La part la plus faible pour :**

- Montigny en Gohelle (36%)
- Libercourt (37%)
- Bois Bernard (26%)

Part des T4 et +

46% sur la CA d'Hénin Carvin



E o h s

Source : OPS 11/2022

⇒ **49% de T4 et+ en QPV**

⇒ **La part la plus élevée de T4 et+ pour :**

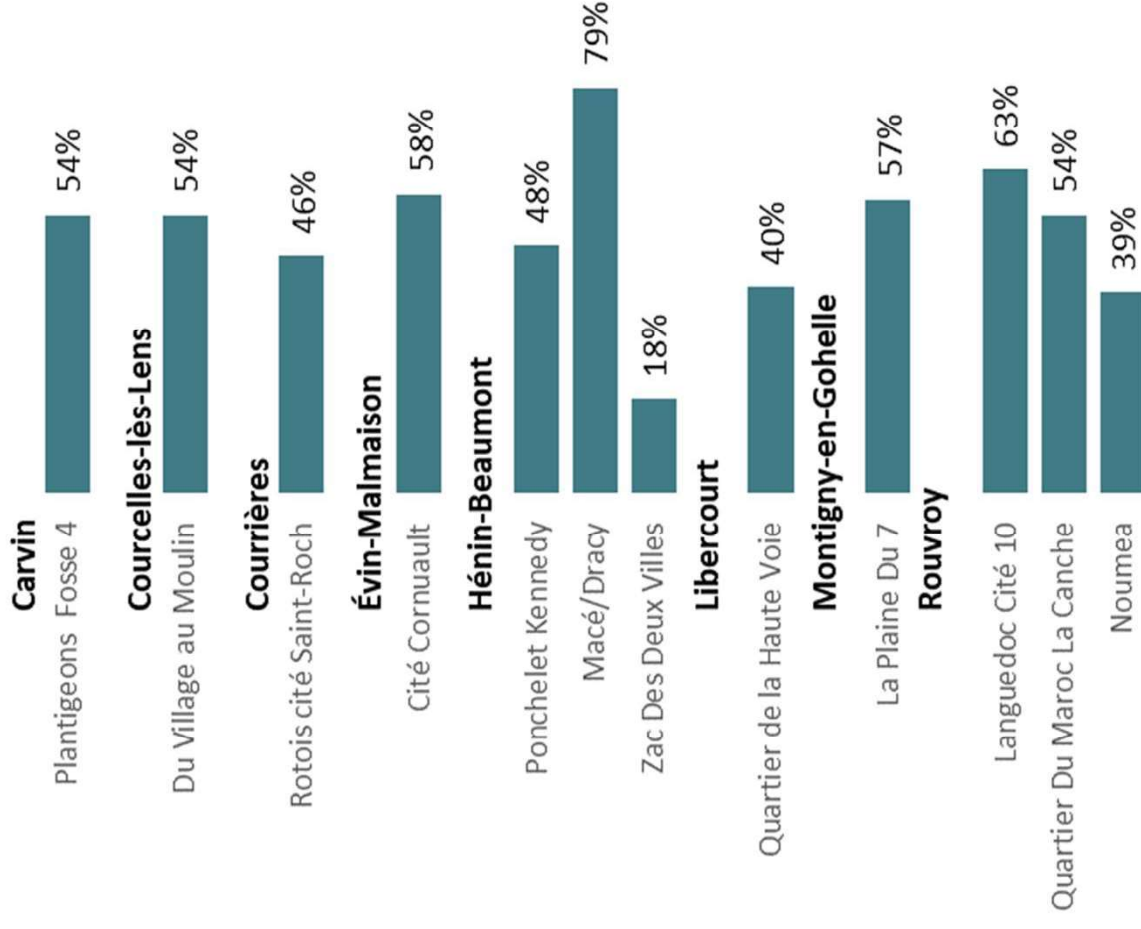
- ▶ Macé/Dracy (79%)
- ▶ Languedoc Cité 10 (63%)

⇒ **La plus faible pour :**

- ▶ Zac Des Deux Villes (18%)
- ▶ Noumea (39%)

Part des T4 et + en 2022

Source : RPLS 2022- Traitements Eohs



Des grands logements plus représentés sur les quartiers en priorité 2

⇨ Des T4 et + plus représentés sur :

Priorité 2 :

- ▶ Du village au Moulin - élargi Nord (100%)
- ▶ Nouvelle Cité Bruno - ex QPV Région (100%)
- ▶ Cité du Bois (99%)

Priorité 3 :

- ▶ Du Village au Moulin - élargi Sud (91%)

⇨ Une part plus faible sur :

Priorité 2 :

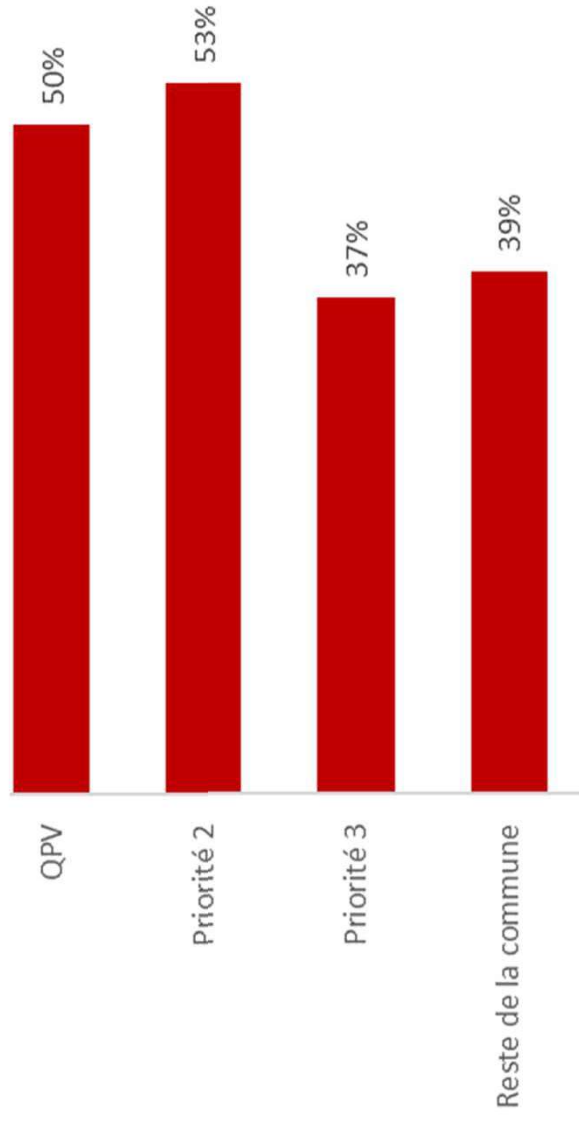
- ▶ Fallières et Parmentier (14%)
- ▶ Varsovie et ICF (23%)

Priorité 3 :

- ▶ Les Arcades (12%)

Part des T4 et + en 2022 par quartier

Source : RPLS 1/1/2022 - Traitements Eohs



Les éléments relatifs au profil des locataires

Une forte hausse de la part des personnes seules parmi les locataires du parc social

⇒ **41% de personnes seules en 2022 contre 34% en 2014**

- ▶ Une hausse sur l'ensemble des communes et notable sur :
 - ▶ Évin-Malmaison (+ 12 points)
 - ▶ Rouvroy (+ 10 points)

⇒ **Des personnes seules surreprésentées à :**

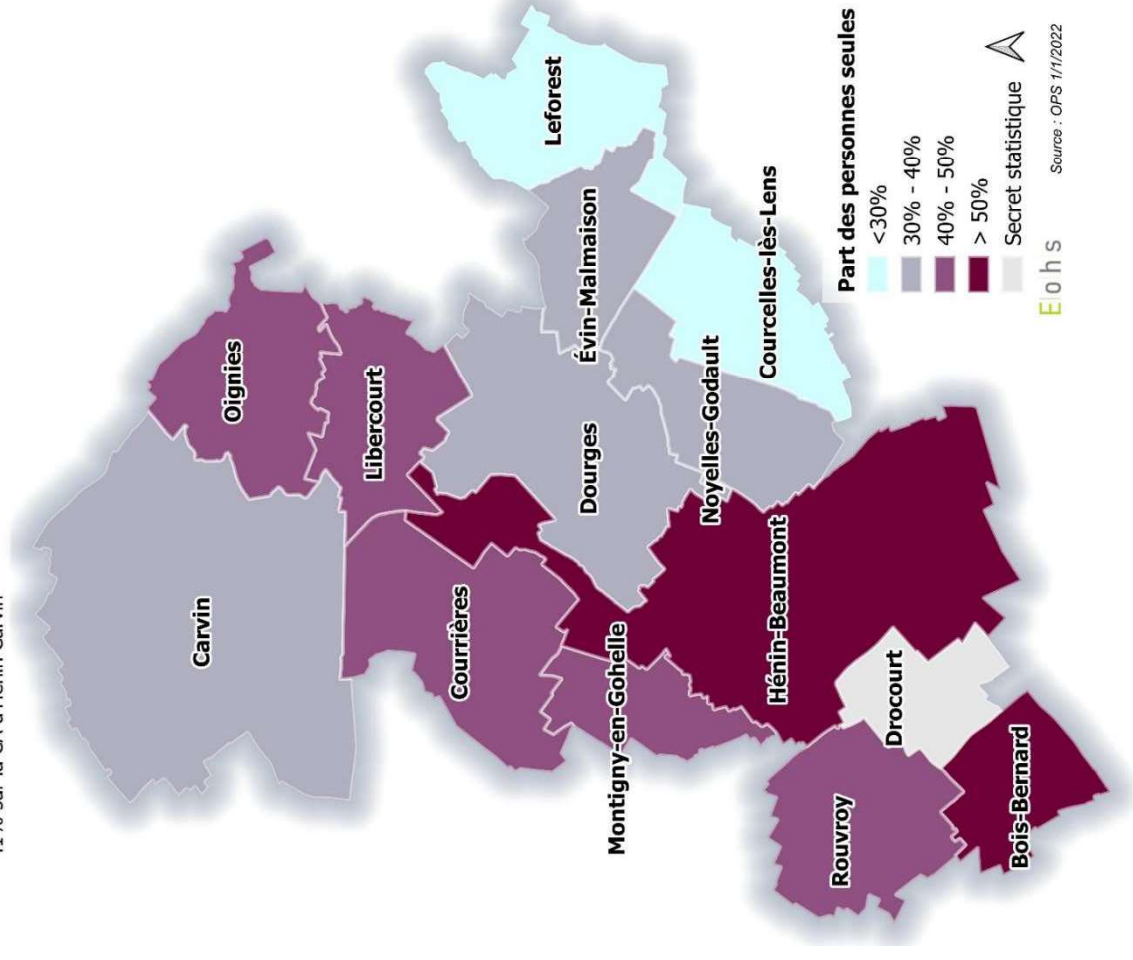
- ▶ Bois Bernard (58%)
- ▶ Henin Beaumont (45%)

⇒ **La part la plus faible pour :**

- ▶ Leforest (33%)
- ▶ Courcelles les Lens (32,5%)

Part des personnes seules

41% sur la CA d'Henin Carvin



Forte hausse de la part des personnes seules également en QPV

⇒ **41% de personnes seules en 2022 contre 33% en 2014**

- Hausse de leur part sur 9 quartiers
- Des hausses plus prononcées à Nouméa (+ 18 points), Quartier Du Maroc La Canche et Du Village au Moulin (+ 13 pour chacun)
- Une part comparable à la CAHC en QPV

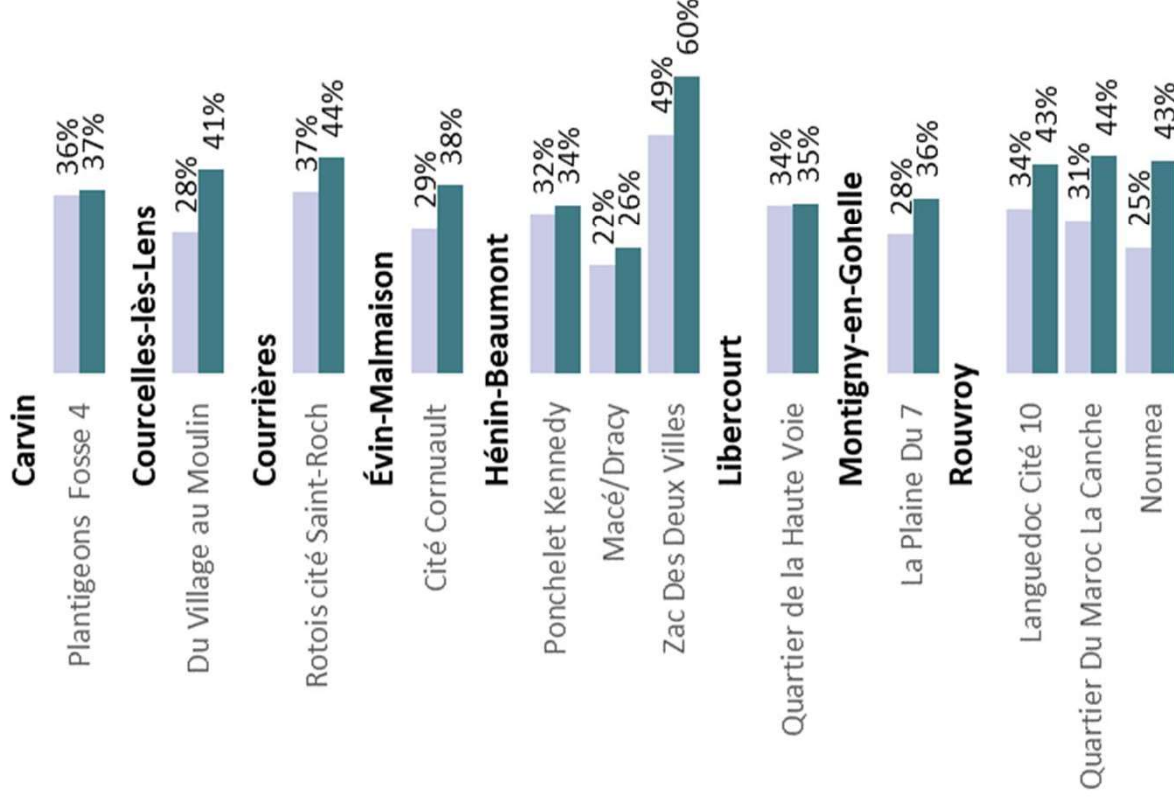
⇒ **Le QPV Zac Des Deux Villes à Hénin-Beaumont se démarque avec 60% de personnes seules**

⇒ **A l'inverse, une part très faible à Macé/Dracy**

Part des personnes seules

Source : OPS 2022, 2014 - Traitements Eohs

■ 2014
■ 2022



Une part moins élevée des personnes seules sur les quartiers en priorité 3

⇒ Une surreprésentation des personnes

seules :

Priorité 2 :

- ▶ Varsovie et ICF (58%)
- ▶ Fallières et Parmentier (57%)

Priorité 3 :

- ▶ Les Arcades (44%)

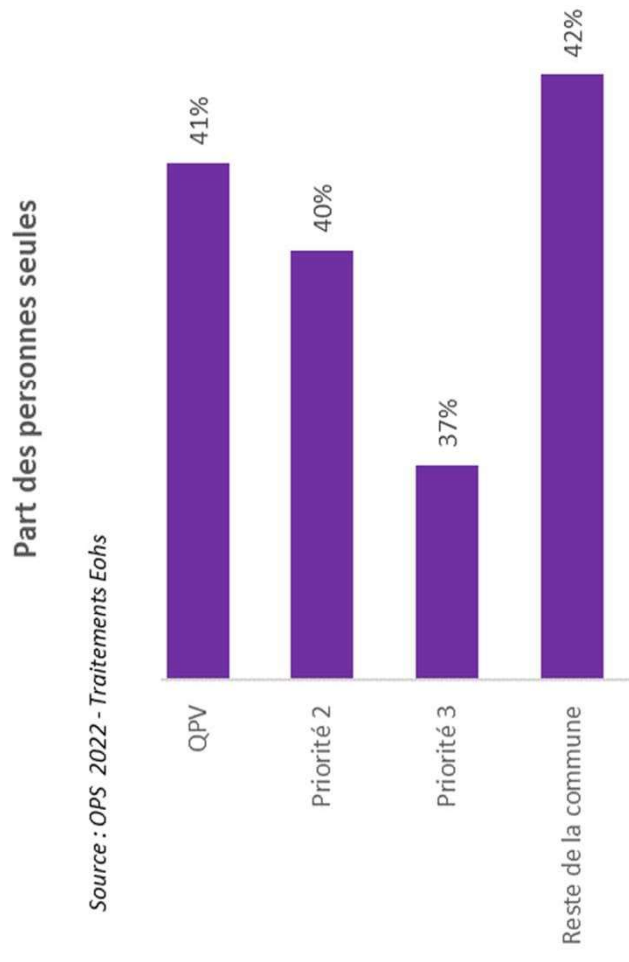
⇒ Une faible proportion pour :

Priorité 2 :

- ▶ Cité du Bois (22%)

Priorité 3 :

- ▶ Nouveau Quartier Mousseron – élargi (31%)



Stabilité de la part des familles monoparentales

⇒ **Près d'1 famille sur 5 en situation de monoparentalité (18%) comme en 2014**

mais :

- ▶ Hausse à Courcelles-lès-Lens (+ 5 points) et Douges (+4 points)
- ▶ Baisse à Bois-Bernard (-4,5 points)

⇒ **Davantage de familles monoparentales à :**

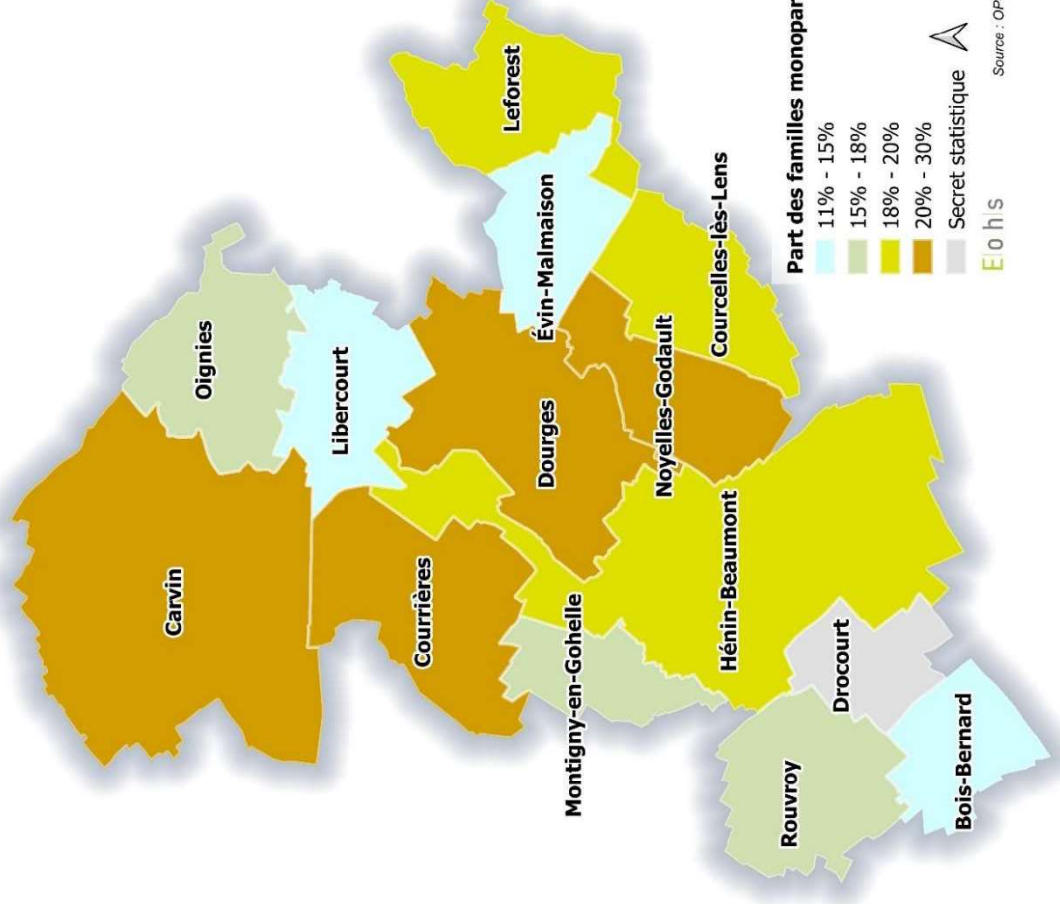
- ▶ Courrières (22%)
- ▶ Noyelles-Godault (21,5%)

⇒ **Une part plus faible à :**

- ▶ Bois-Bernard (11,5%)

Part des familles monoparentales

18% sur la CA d'Hénin Carvin



Une stabilité de la part des familles monoparentales également en QPV

⇒ 19% de familles monoparentales en 2022 contre 20% en 2014

⇒ On note cependant des disparités par quartier :

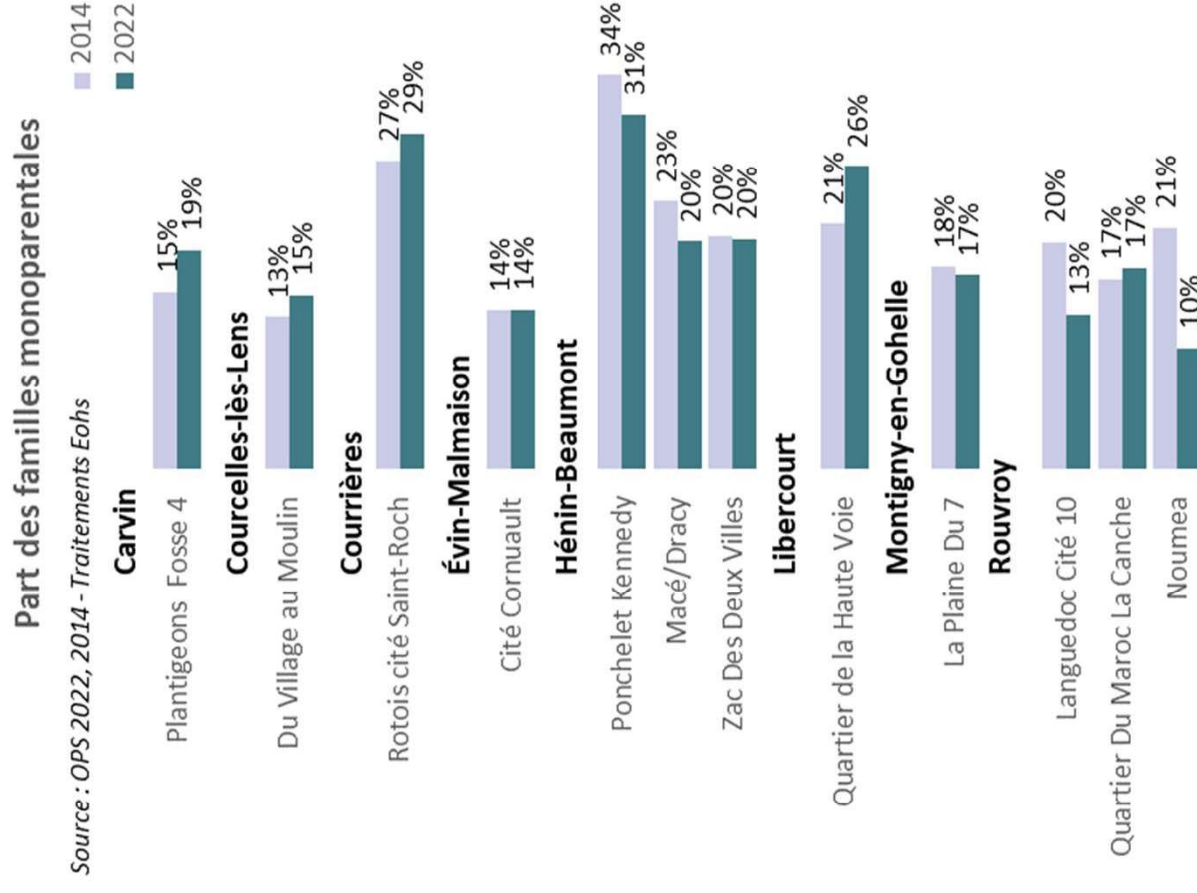
- ▶ Hausse sur 4 quartiers, baisse sur 4 quartiers
- ▶ Noumea (-10 points)
- ▶ Languedoc Cité 10 (- 6 points)
- ▶ Quartier de la Haute Voie (+ 5 points)

⇒ La part la plus élevée de familles monoparentales pour :

- ▶ Ponchelet Kennedy (31%)
- ▶ Rotois Saint-Roch (29%)

⇒ La plus faible pour :

- ▶ Nouméa (10,4%)
- ▶ Languedoc Cité 10 (13%)
- ▶ Cité Cornuault (14%)



Des familles monoparentales moins représentées sur les quartiers en priorité 2

⇒ **Une surreprésentation des familles monoparentales :**

Priorité 2 :

- ▶ La Marlière - Nouveau Quartier (37%)

Priorité 3 :

- ▶ Nouveau Quartier Mousseron – élargi (37%)

⇒ **Une faible proportion pour :**

Priorité 2 :

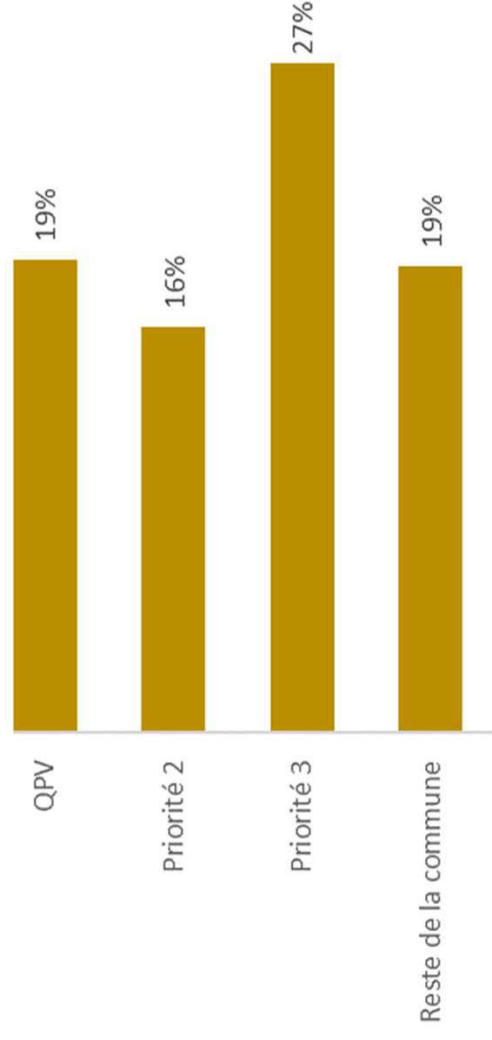
- ▶ Cités Declerq / des Bonniers (10%)

Priorité 3 :

- ▶ Du Village au Moulin - élargi Sud (12%)

Part des familles monoparentales

Source : OPS 2022 - Traitements Eohs



Baisse prononcée de la part des familles nombreuses

⇒ 10% de familles avec + de 3 enfants en 2022 contre 14% en 2014

- Une baisse sur l'ensemble des communes de la CAHC
- Plus marquée à Evin-Malmaison et Leforest (respectivement -8 et -6 points)

⇒ La part la plus importante de familles nombreuses pour :

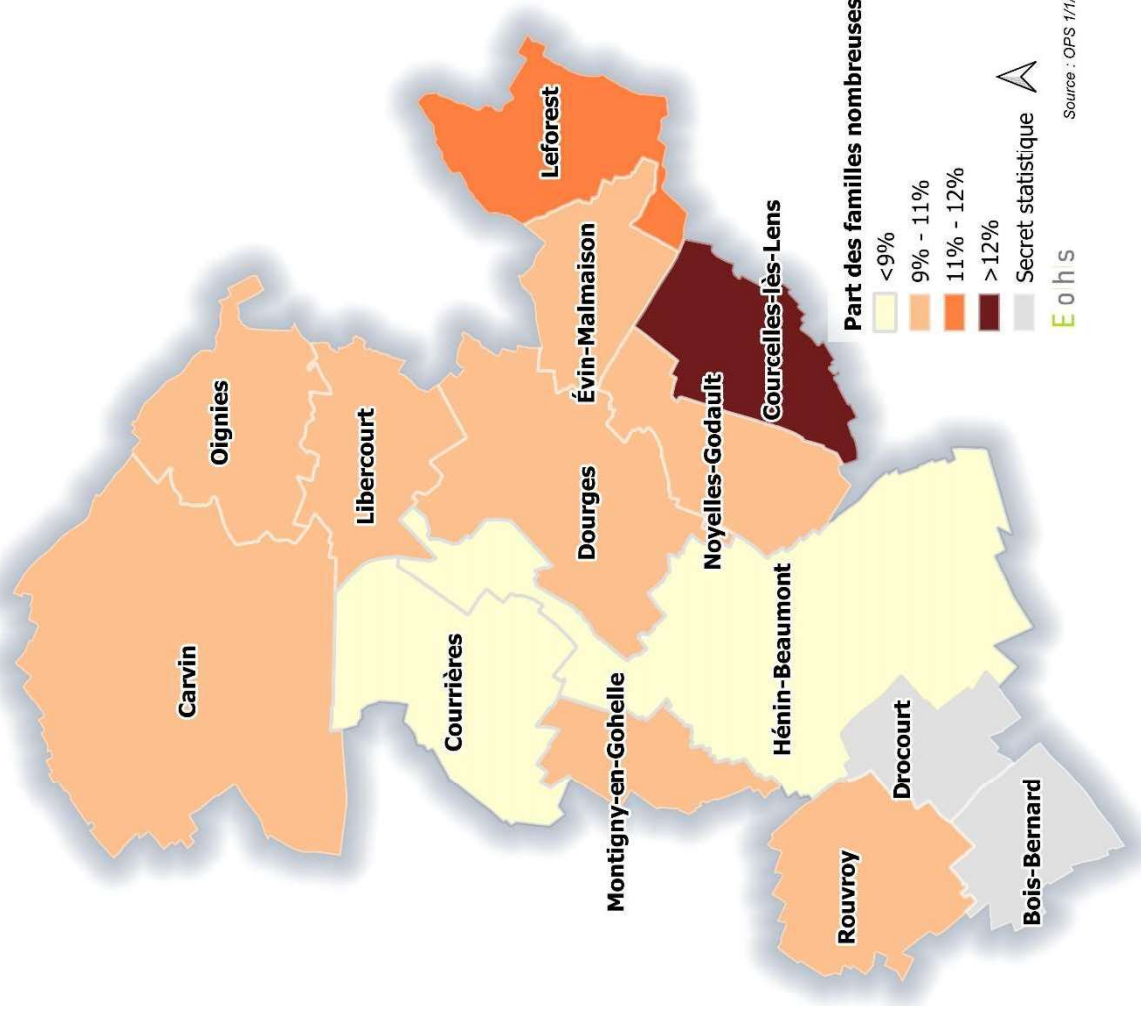
- Courcelles-lès-Lens (13,5%)

⇒ La part la plus faible pour :

- Courrières (4%)
- Hénin-Beaumont (8,6%)

Part des familles nombreuses (3 enfants et plus)

10% sur la CA d'Hénin Carvin



Une part de familles nombreuses également en baisse dans les QPV

⇒ **10% de familles de + de 3 enfants contre 15% en 2014**

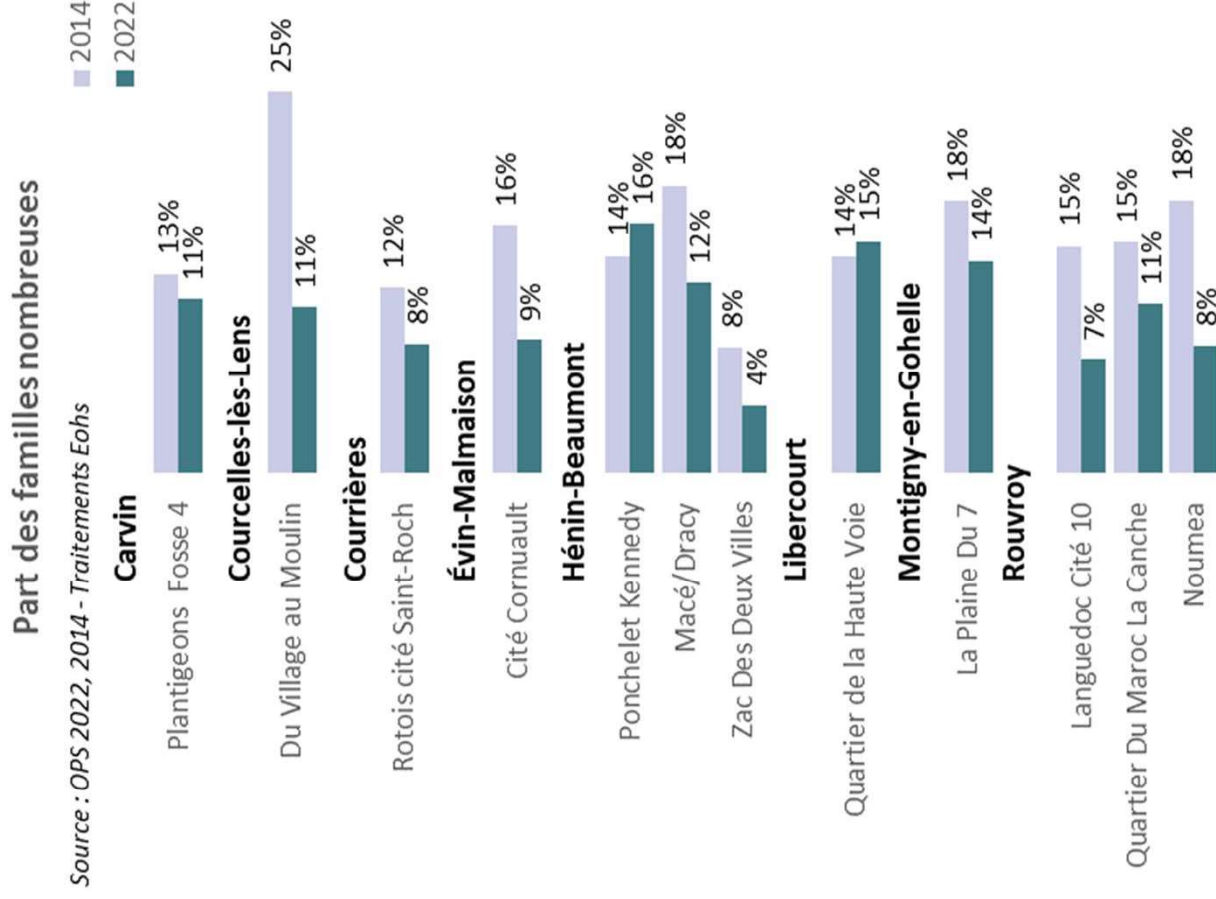
- Une baisse sur la quasi-totalité des quartiers
- À l'exception de Ponchelet Kennedy (+2 points) et de Quartier de la Haute Voie (+1 point)

⇒ **La part la plus élevée de familles nombreuses pour :**

- Ponchelet Kennedy (16%)
- Quartier de la Haute Voie (15%)

⇒ **La plus faible pour :**

- Zac des Deux Villes (4%)
- Languedoc Cité 10 (7%)
- Rotois cité Saint-Roch (8%)
- Noumea (8%)



Une part de familles nombreuses homogène au global mais d'importants contrastes entre les différents quartiers

⇨ Une surreprésentation des familles nombreuses :

Priorité 2 :

- ▶ La Marlière - Nouveau Quartier (35%)
- ▶ Quartier du 1 - élargi Garguelles Libercourt (31%)

Priorité 3 :

- ▶ Du Village au Moulin - élargi Sud (15%)

⇨ Une part plus faible pour :

Priorité 2 :

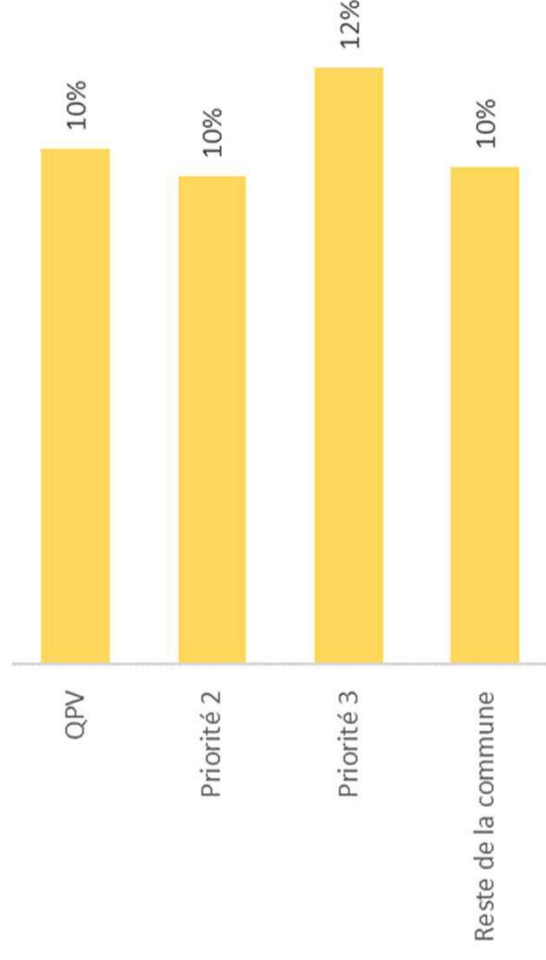
- ▶ Ancienne Cité Bruno - ex QPV Région (5%)

Priorité 3 :

- ▶ Les Arcades (9%)

Part des familles nombreuses

Source : OPS 2022 - Traitements Eohs



Hausse importante des personnes âgées au sein du parx

⇒ **16% de titulaires de 75 ans et plus contre 11% en 2014**

- ▶ Une hausse sur la quasi-totalité des communes
- ▶ À l'exception de Courcelles-lès-Lens et Rouvroy
- ▶ Très marquée à Évin-Malmaison (+18 points)

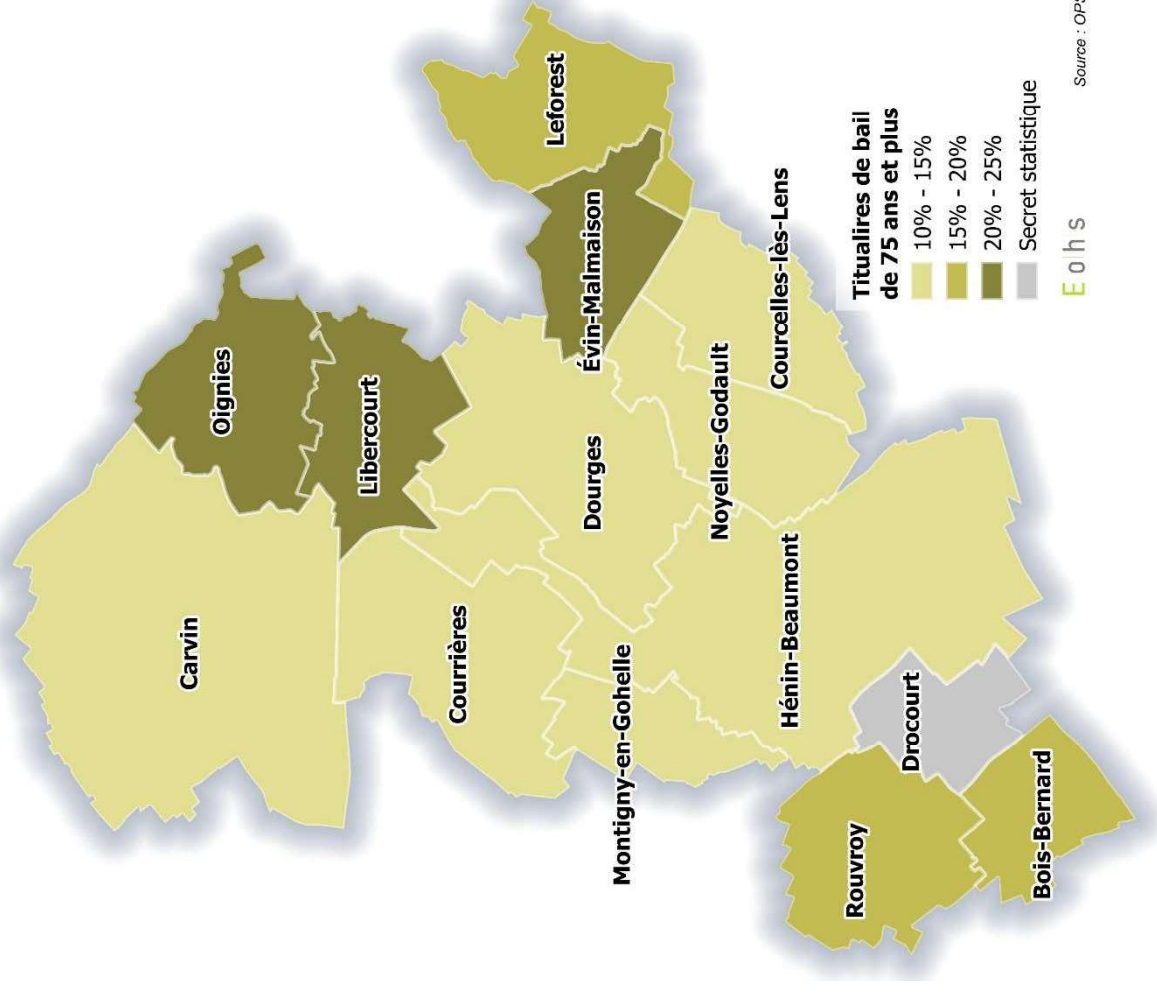
⇒ **La part la plus importante de + de 75 ans pour :**

- ▶ Rouvroy (18%)
- ▶ Courcelles les Lens (16%)

⇒ **La part la plus faible pour :**

- ▶ Evin Malmaison (5%)
- ▶ Montigny en Gohelle (8%)

Part des titulaires de bail de 75 ans et +
16% sur la CA d'Hénin Carvin



E o h s

Source : OPS 11/2022

Hausse plus mesurée des + de 75 ans dans les QPV

⇒ **14% titulaires de + de 75 ans en 2022 contre 10% en 2014**

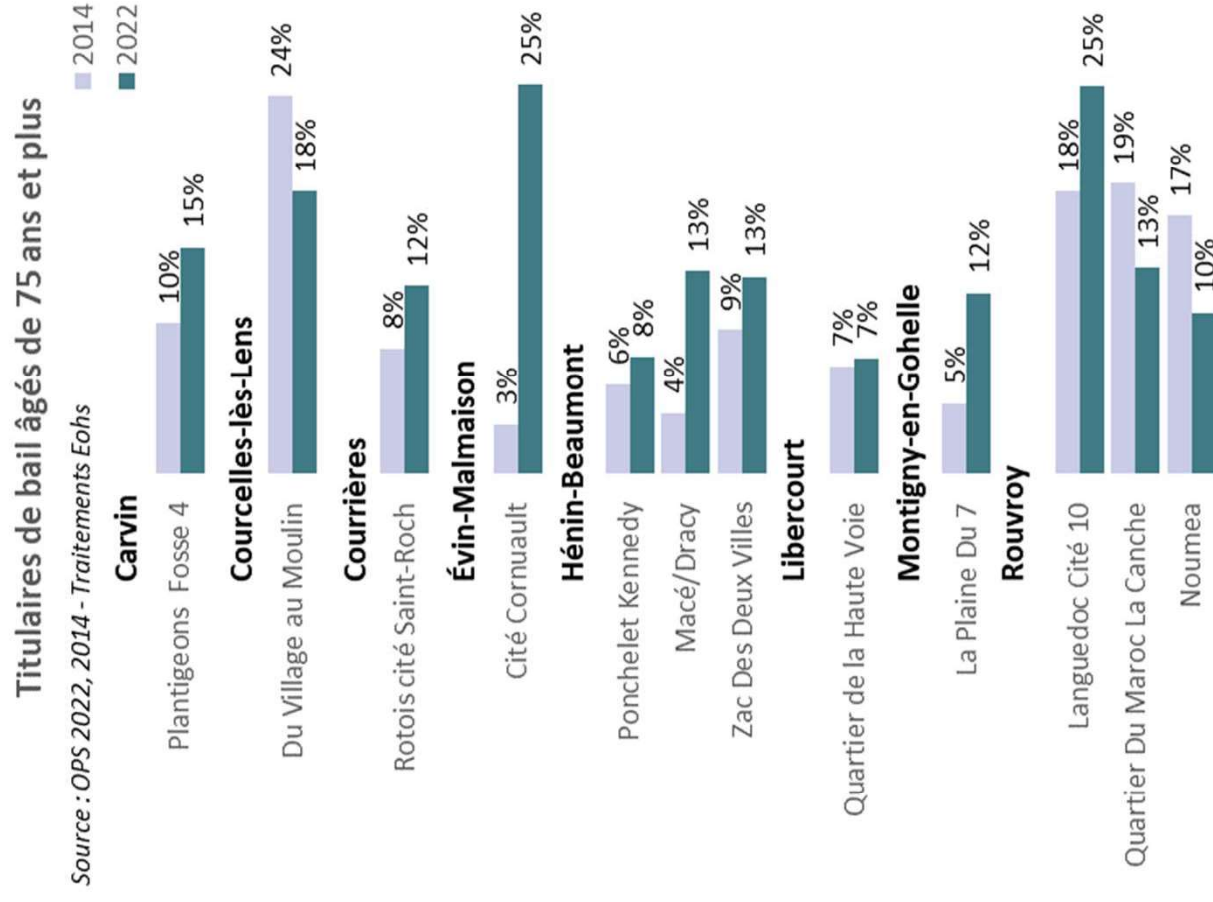
- Une hausse sur 9 quartiers en QPV
- Cité Cornuault (+22 points)
- Macé/Dracy (+9 points)
- Une baisse de 6 points sur Noumea et Du Village au Moulin

⇒ **La part la plus élevée pour :**

- Languedoc Cité 10 (25%)
- Cité Cornuault (25%)

⇒ **La plus faible pour :**

- Quartier de la Haute Voie (7,5%)
- Ponchelet Kennedy (8%)



Une part des titulaires de bail de 75 ans et plus importante dans les quartiers en priorité 2

⇒ Une part élevée des 75 ans et + :

Priorité 2 :

- ▶ Cité Justice (31%)
- ▶ Haute Voie - élargie - dont Cité 1940 /_Faisanderie (31%)

Priorité 3 :

- ▶ Du Village au Moulin - élargi Sud (20%)

⇒ Une part plus faible pour :

Priorité 2 :

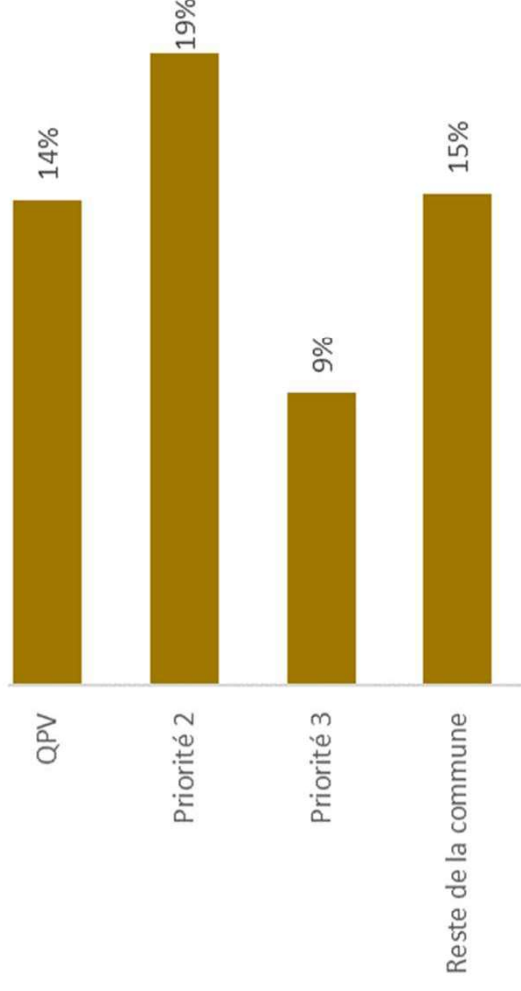
- ▶ La Marlière - Nouveau Quartier (0%)
- ▶ Les Explorateurs (4%)
- ▶ Varsovie et ICF (5%)

Priorité 3 :

- ▶ Nouveau Quartier Mousseron – élargi (2%)

Part des titulaires de bail âgés de 75 ans et plus

Source : OPS 2022 - Traitements Eohs



Une part de plus en plus faible des moins de 30 ans

⇒ 7% de titulaires de – de 30 ans en 2022 contre 10% en 2014

- Une baisse sur l'ensemble des communes
- Très marquée à Évin-Malmaison (-8 points)

⇒ La part la plus importante de – de 30 ans pour :

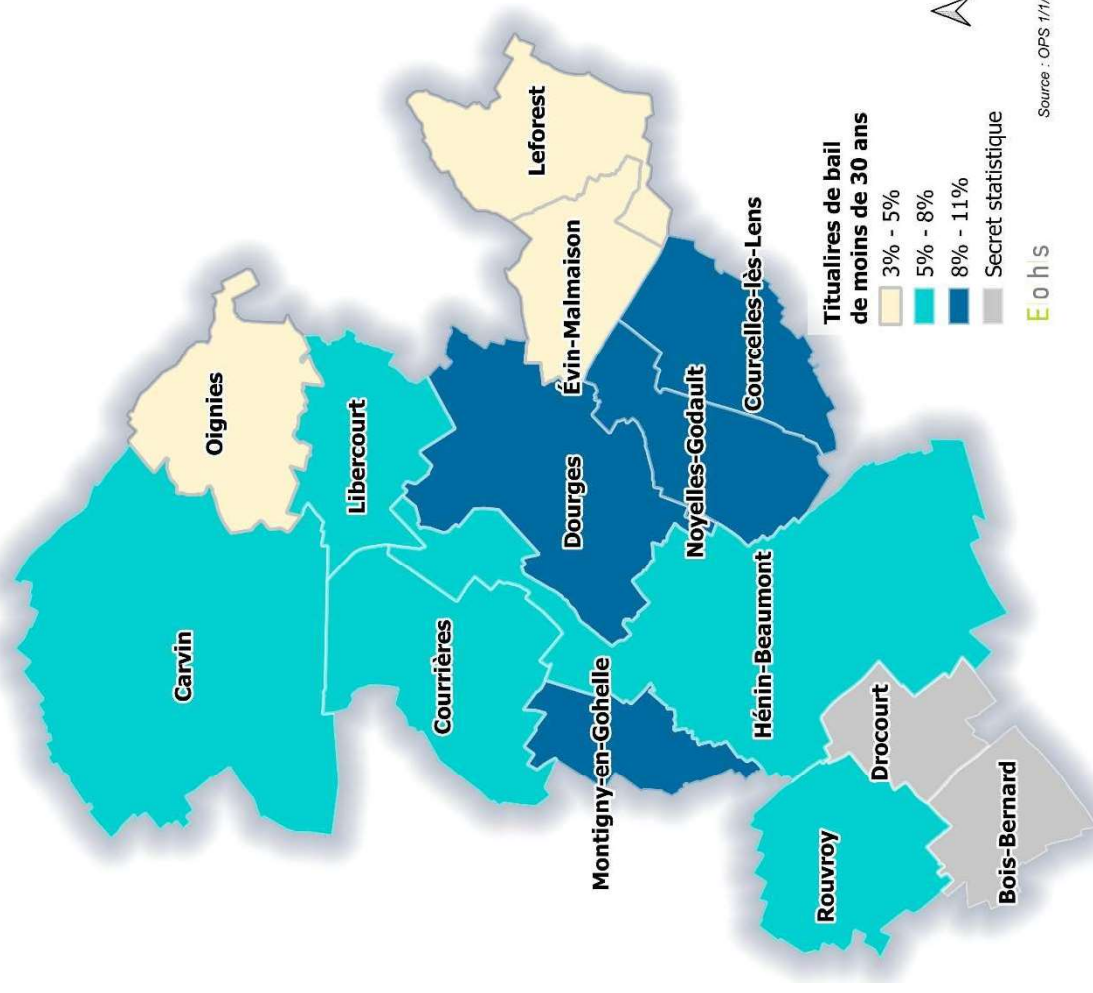
- Noyelles-Godault (11%)
- Montigny-en-Gohelle (8,5%)

⇒ La part la plus faible pour :

- Leforest (4%)
- Libercourt (4%)
- Évin-Malmaison (5%)

Part des titulaires de bail de moins de 30 ans

7% sur la CA d'Hénin Carvin



Des moins de 30 ans également de moins en représentés en QPV

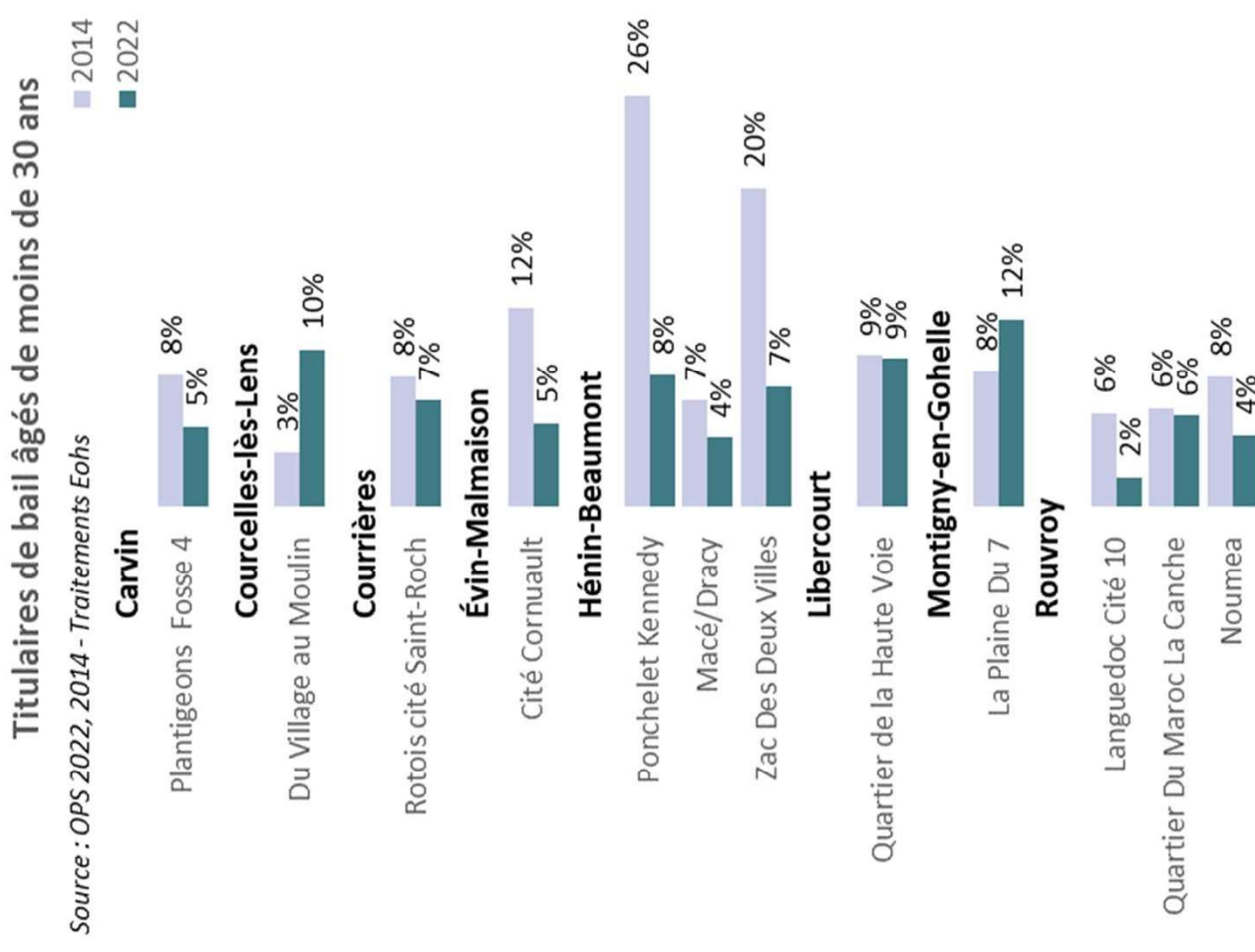
- ⇒ **7% de titulaires de – de 30 ans en 2022 contre 11% en 2014**
- Une baisse sur 10 quartiers en QPV
 - Ponchelet Kennedy (-18 points)
 - ZAC des Deux Villes (-13 points)
 - Mais hausse de 7 points sur du Village au Moulin

⇒ **La part la plus élevée pour :**

- La Plaine Du 7 (12%)
- Du Village au Moulin (10%)

⇒ **La plus faible pour :**

- Noumea (4%)
- Macé/Dracy (4%)



Les jeunes titulaires de bail plus présents dans les quartiers en priorité 3

⇒ Une part élevée des moins de 30 ans :

Priorité 2 :

- ▶ Varsovie et ICF (20%)
- ▶ Fallières et Parmentier (16%)

Priorité 3 :

- ▶ Les Arcades et Nouveau Quartier Mousseron - élargi (11%)

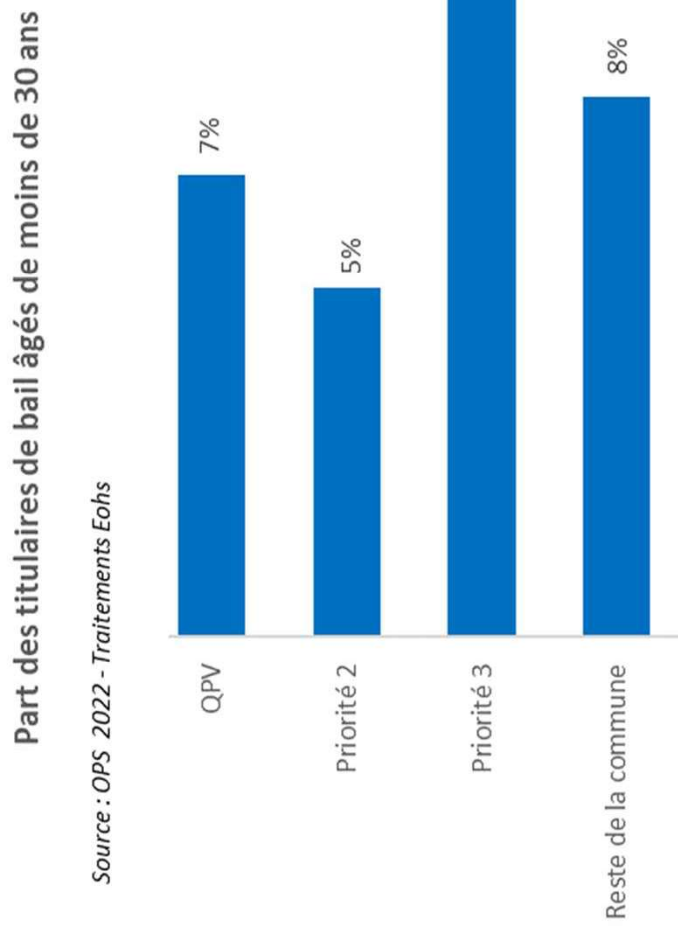
⇒ Une part plus faible pour :

Priorité 2 :

- ▶ Quartier du 1 - élargi Garguelles Libercourt (0%)
- ▶ Cité Saint-Jean - élargi ICF (1%)
- ▶ Cité du Planty élargie (1%)

Priorité 3 :

- ▶ Du Village au Moulin - élargi Sud (5%)



Une part des majeurs en activité qui diminue

⇒ **34% d'actifs occupés contre 37% en**

2014

- ▶ Une baisse sur 10 communes de la CAHC
- ▶ Très marquée à Bois-Bernard (-13 points)
- ▶ Oignies (-8 points)
- ▶ Mais une hausse sur Courcelles-lès-Lens (+4 points)

⇒ **La part la plus importante d'actifs occupés pour :**

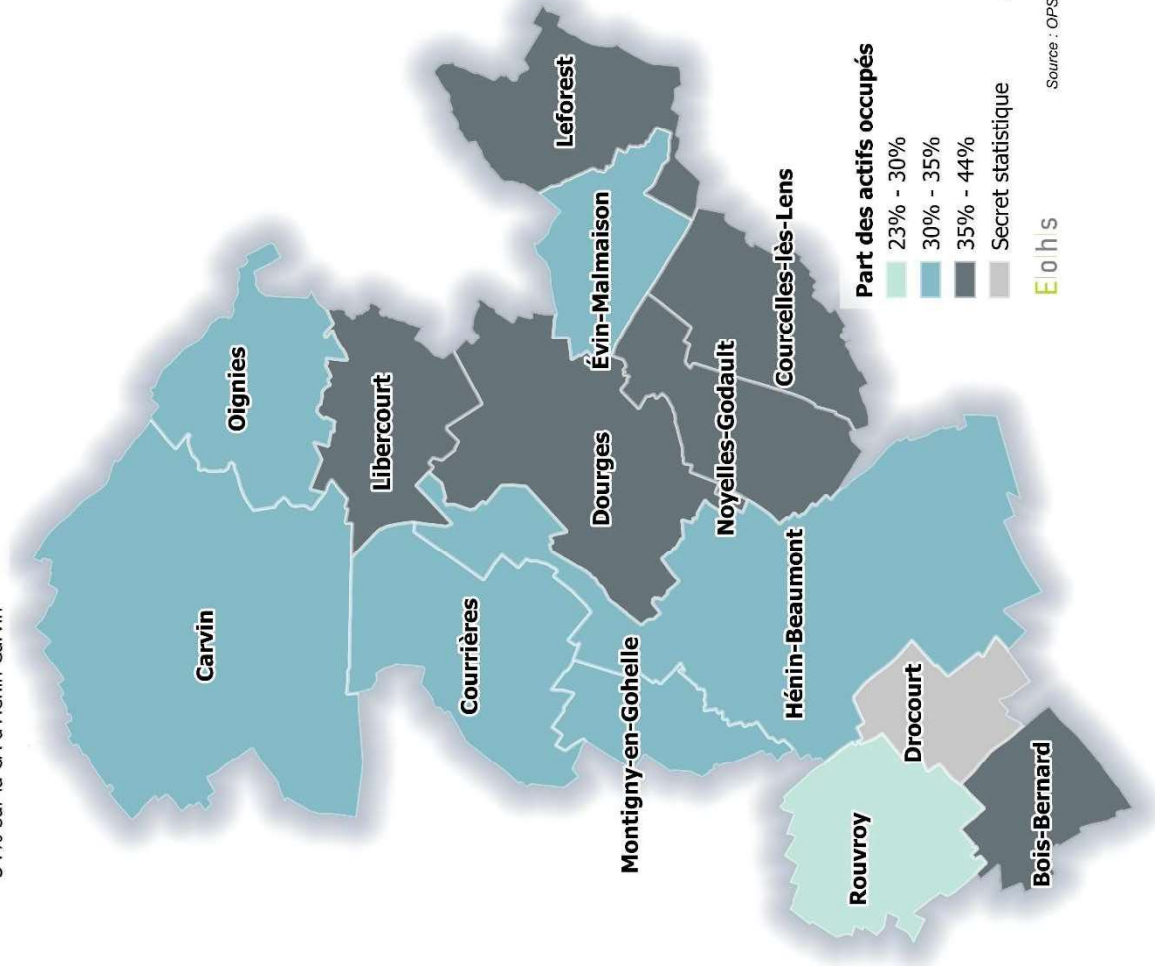
- ▶ Dourges (44%)
- ▶ Noyelles-Godault (41%)
- ▶ Bois-Bernard (40%)

⇒ **La part la plus faible pour :**

- ▶ Rouvroy (23%)

Part des majeurs en activité professionnelle

34% sur la CA d'Hénin Carvin



Stabilité des majeurs en activité professionnelle en QPV

⇒ 30% de majeurs en activité contre 31% en 2014

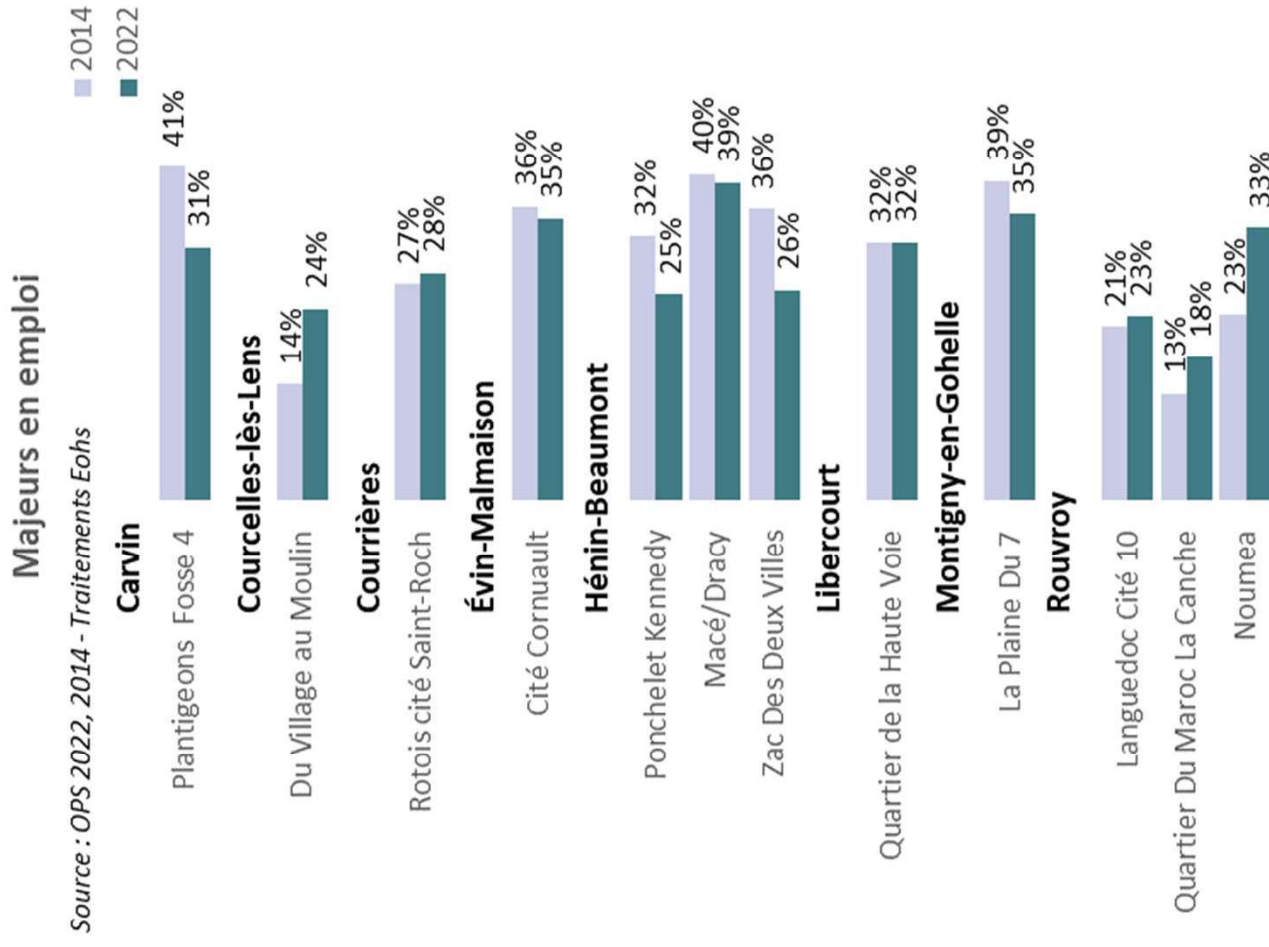
- ▶ Une part stable mais avec de fortes disparités par quartier (4 baisses, 3 hausses)
- ▶ Plantigeons Fosse 4 et Zac Des Deux Villes (- 10 points)
- ▶ Noumea (+ 11 points) et Du Village au Moulin (+ 9 points)

⇒ La part la plus élevée de majeurs en emploi pour :

- ▶ Macé/Dracy (39%)
- ▶ Nouméa (64%)

⇒ La plus faible pour :

- ▶ Quartier Du Maroc La Canche (18%)
- ▶ Languedoc Cité 10 (23%)



Une part moins importante de majeurs en activité en QPV

⇒ Une part élevée des majeurs en activité :

Priorité 2 :

- ▶ La Marlière - Nouveau Quartier (53%)
- ▶ Du village au Moulin - élargi Nord (50%)
- ▶ Nouvelle Cité Bruno - ex QPV Région (49%)

Priorité 3 :

- ▶ Nouveau Quartier Mousseron – élargi (51%)

⇒ Une part plus faible pour :

Priorité 2 :

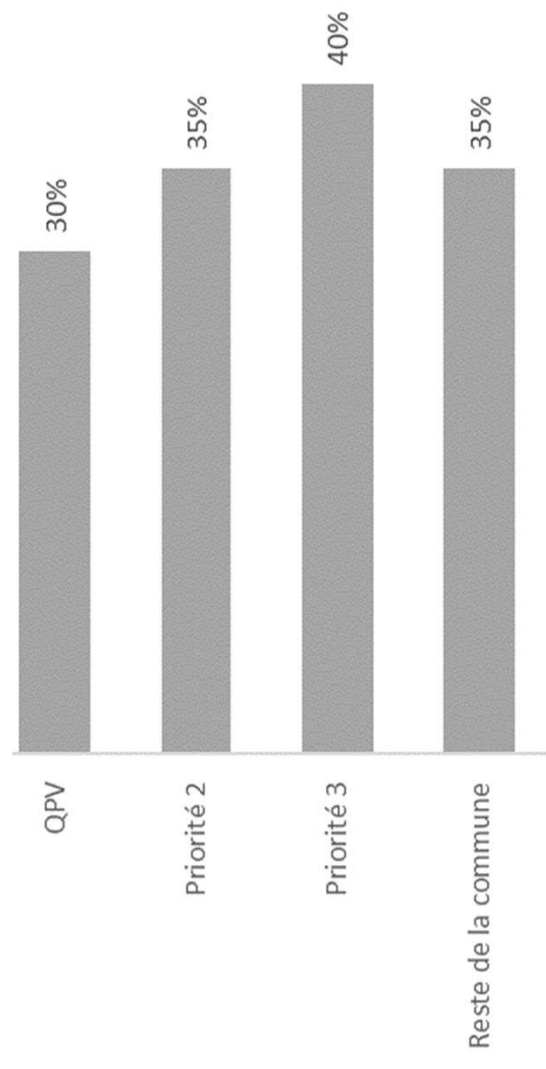
- ▶ Les Explorateurs (14%)
- ▶ Boulevard Fosse 2 – élargi (22%)

Priorité 3 :

- ▶ Les Arcades (21%)

Part des majeurs en emploi

Source : OPS 2022 - Traitements Eohs



Une part de majeurs en situation de chômage en baisse

- ⇒ **9% de majeurs au chômage contre 15% en 2014**
- Une baisse sur toutes les communes de la CAHC :
 - Très marquée à Oignies et Évin-Malmaison (-12 points)
 - Libercourt (-9 points)

⇒ **La part la plus importante de chômeurs pour :**

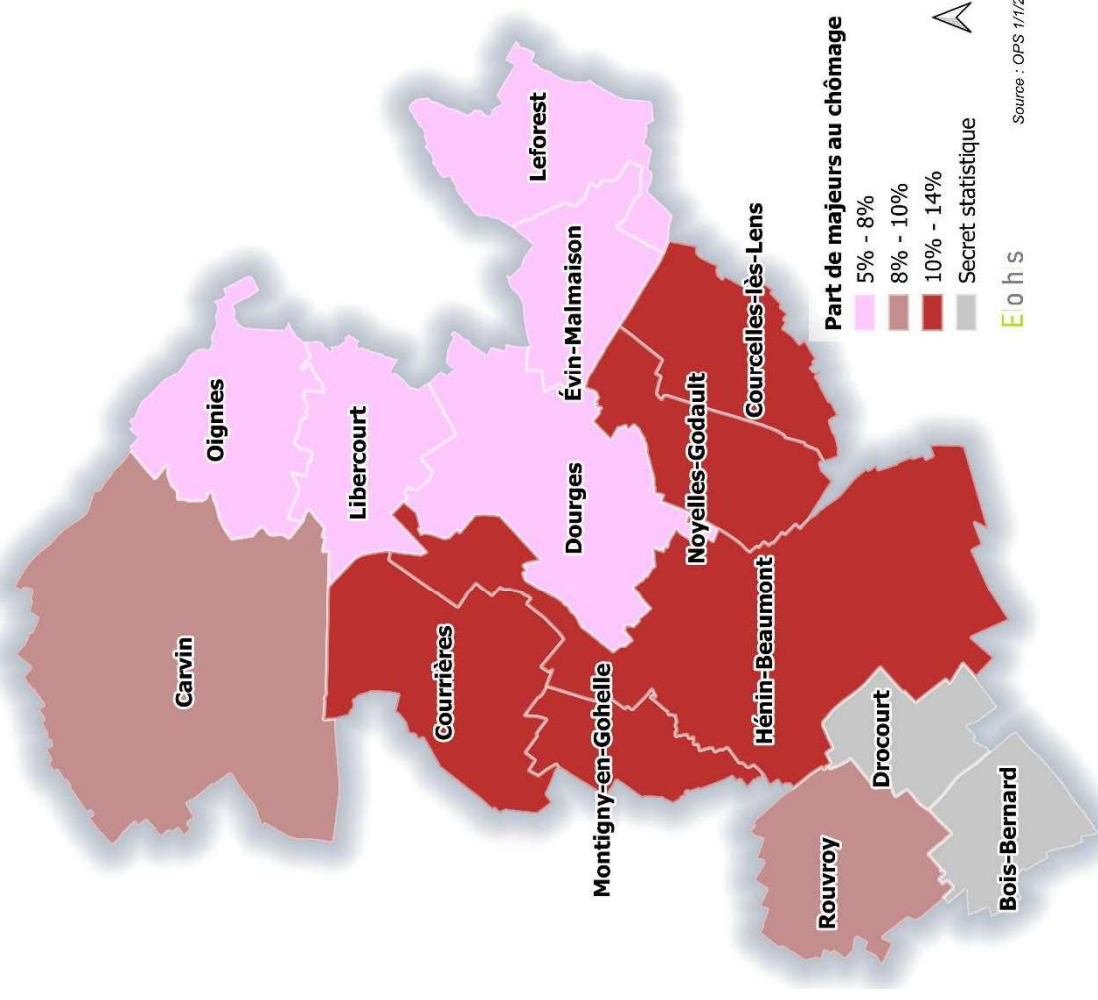
- Courrières (12%)
- Courcelles-lès-Lens (11,5%)

⇒ **La part la plus faible pour :**

- Évin-Malmaison (6%)

Part des majeurs au chômage

9% sur la CA d'Hénin Carvin



⇒ 10% de majeurs au chômage contre 16% en 2014

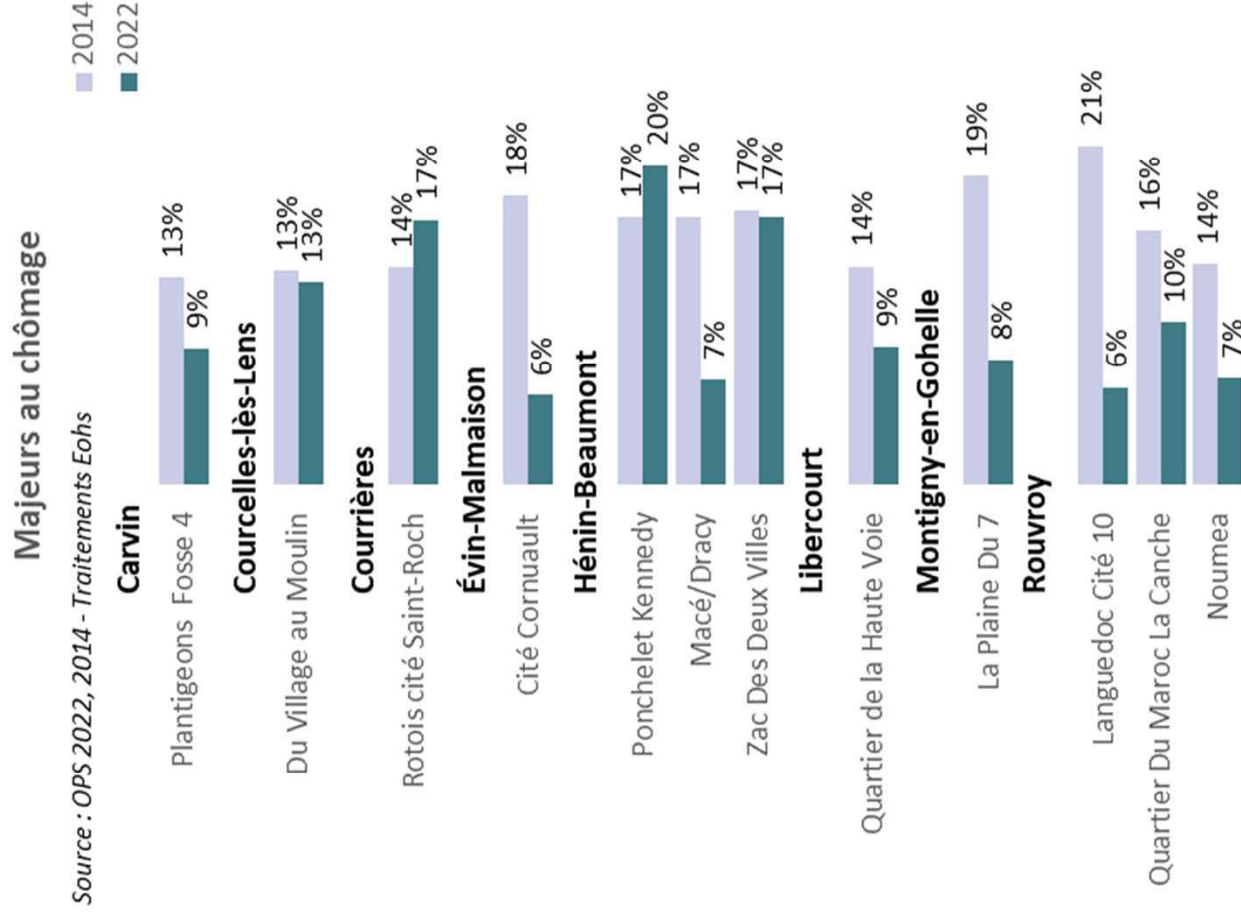
- Une part en baisse sur 10 des quartiers en QPV
- Une baisse comparable à la CAHC
- Une forte baisse à Languedoc Cité 10 (- 15 points) et Cité Cornuault (- 13 points)

⇒ La part la plus élevée de majeurs au chômage pour :

- Ponchelet Kennedy (20%)
- Zac Des Deux Villes (17%)

⇒ La plus faible pour :

- Cité Cornuault et Languedoc Cité 10 (6%)
- Noumea et Macé/Dracy (7%)



Une part plus faible de majeurs en situation de chômage sur les quartiers en priorité 2

⇒ Une part élevée des majeurs au chômage :

Priorité 2 :

- ▶ Les Explorateurs (16%)
- ▶ Fosse 5 et Varsovie et ICF (15%)

Priorité 3 :

- ▶ Nouveau Quartier Mousseron – élargi (17%)

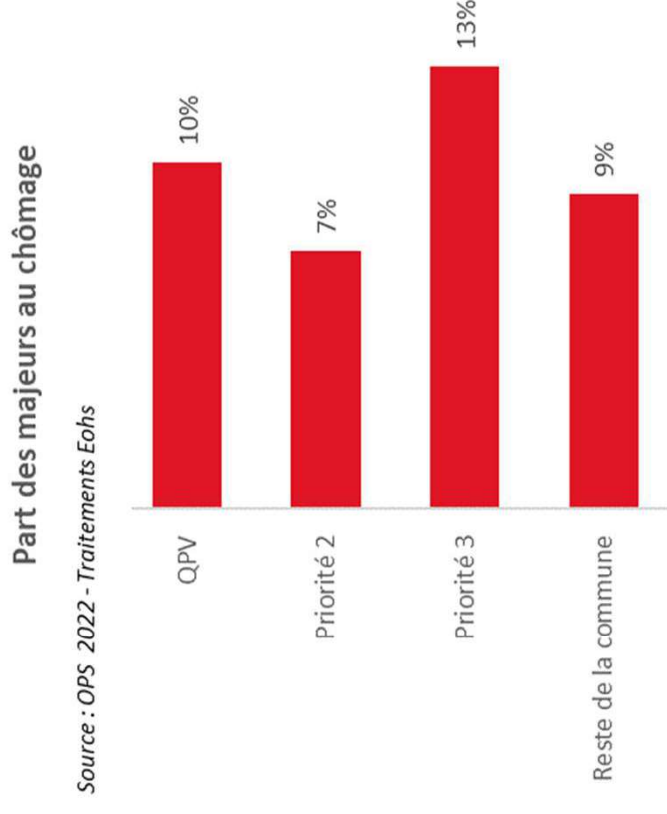
⇒ Une part plus faible pour :

Priorité 2 :

- ▶ Cité Justice, Cité Saint Paul, Du village au Moulin - élargi Nord (4%)

Priorité 3 :

- ▶ Du Village au Moulin - élargi Sud (7%)



Baisse de la part des ménages dont les revenus relèvent du PLAI

⇒ **61% de ménages en dessous du PLAI contre 65% en 2014**

- Une diminution sur l'ensemble des communes à l'exception d' Hénin-Beaumont (+1 point)

⇒ **Pas de véritables écarts entre les communes**

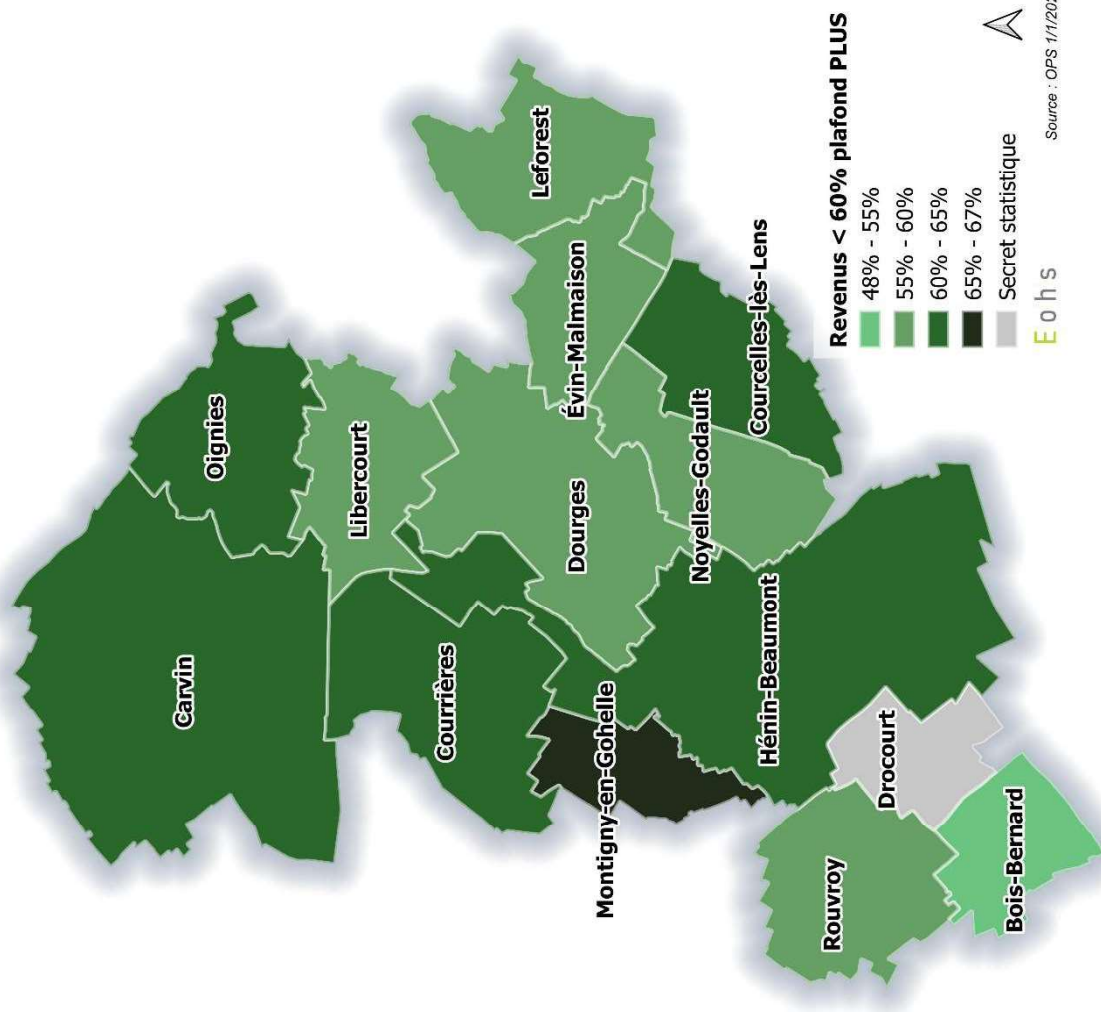
⇒ **La part la plus importante de ménages en dessous du PLAI pour :**

- Montigny en Gohelle (66%)
- Hénin-Beaumont (64%)

⇒ **La part la plus faible pour :**

- Bois Bernard (48%)

Part des ménages au revenus inférieur à 60% des plafonds PLUS
61% sur la CA d'Hénin Carvin

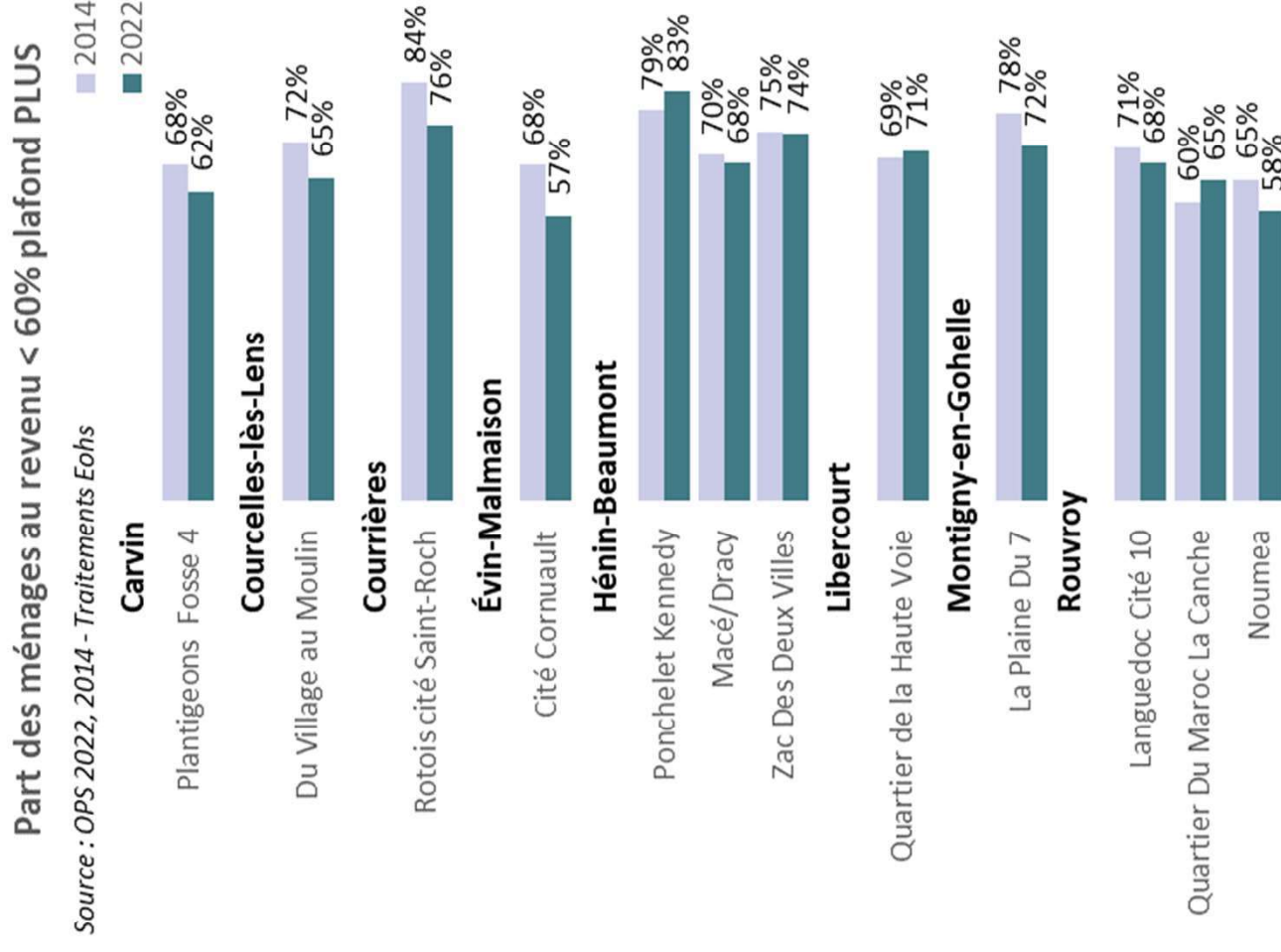


Baisse de la part des ménages relevant du PLAI également en QPV

- ⇒ **68% de ménages en dessous du PLAI contre 71% en 2014**
- Une part en baisse sur la majorité des quartiers
 - Rotois cité Saint-Roch (- 9 points)
 - Cité Cornuault (- 10 points)
 - En hausse de 4 points sur le Quartier Du Maroc La Canche et Ponchelet Kennedy

- ⇒ **La part la plus élevée de ménages en dessous du PLAI pour :**
- Ponchelet Kennedy (83%)
 - Rotois cité Saint-Roch (76%)

- ⇒ **La plus faible pour :**
- Cité Cornuault (58%)



Une part nettement plus importante ménages en dessous du PLAI en QPV

⇒ **Une part élevée de ménages en dessous du PLAI :**

Priorité 2 :

- ▶ La Marlière - Nouveau Quartier (82%)
- ▶ Varsovie et ICF (77%)
- ▶ Les Explorateurs (76%)

⇒ **Une part plus faible pour :**

Priorité 2 :

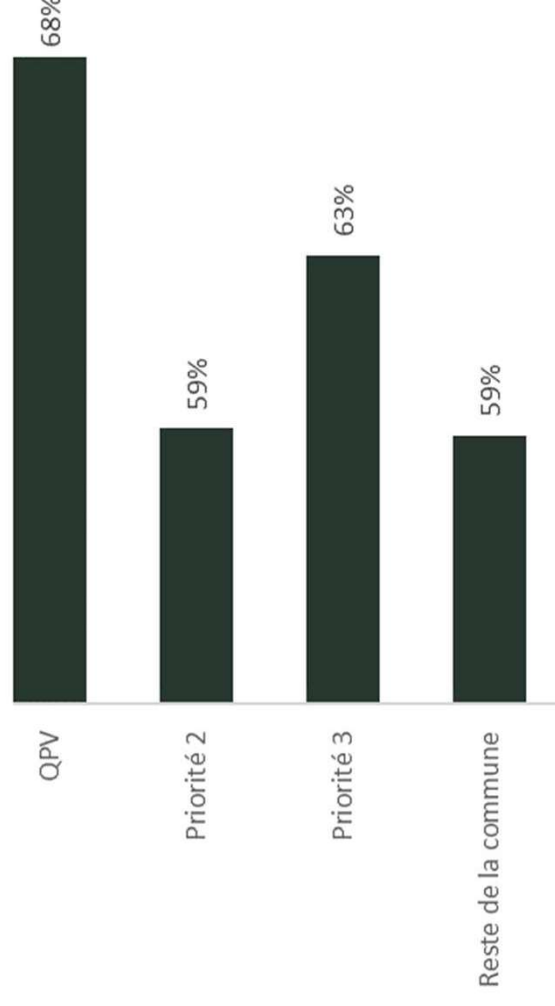
- ▶ Du village au Moulin - élargi Nord (45%)
- ▶ Ancienne Cité Bruno - ex QPV Région (46%)

Priorité 3 :

- ▶ Une part entre 62 et 64% sur les quartiers en priorité 3

Part des ménages au revenu < 60% des plafonds PLUS

Source : OPS 2022 - Traitements Eohs



Baisse également de la part des ménages au revenu les plus faibles

⇒ **38% de ménages au revenu inférieur à 40% du PLUS contre 42% en 2014**

- ▶ Une baisse sur l'ensemble des communes
- ▶ Plus marquée à Évin-Malmaison (-9 points)
- ▶ Montigny-en-Gohelle (-7 points)

⇒ **Une part plus importante de ménages en dessous de 40% des plafonds pour :**

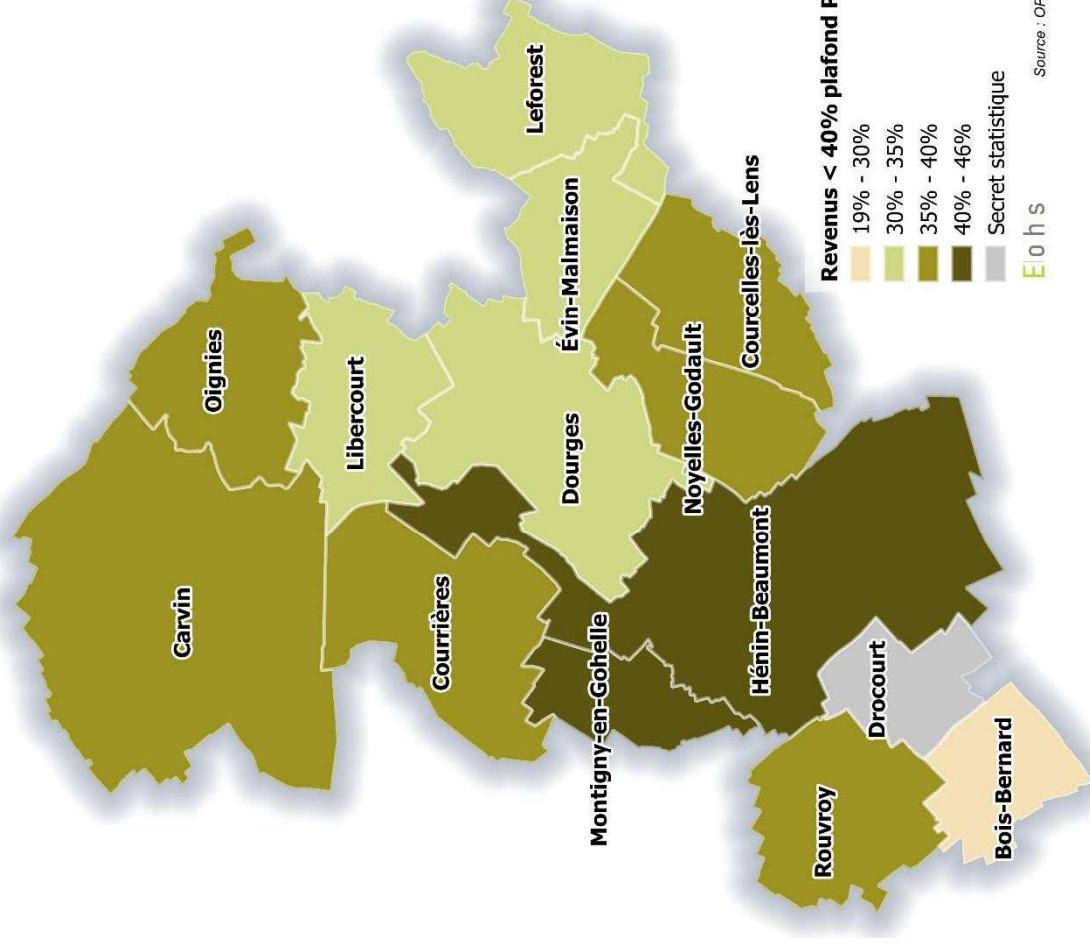
- ▶ Montigny-en-Gohelle (46%)
- ▶ Hénin-Beaumont (42%)

⇒ **La part la plus faible pour :**

- ▶ Bois Bernard (19%)
- ▶ Leforest (32%)

Part des ménages inférieur à 40% des plafonds PLUS

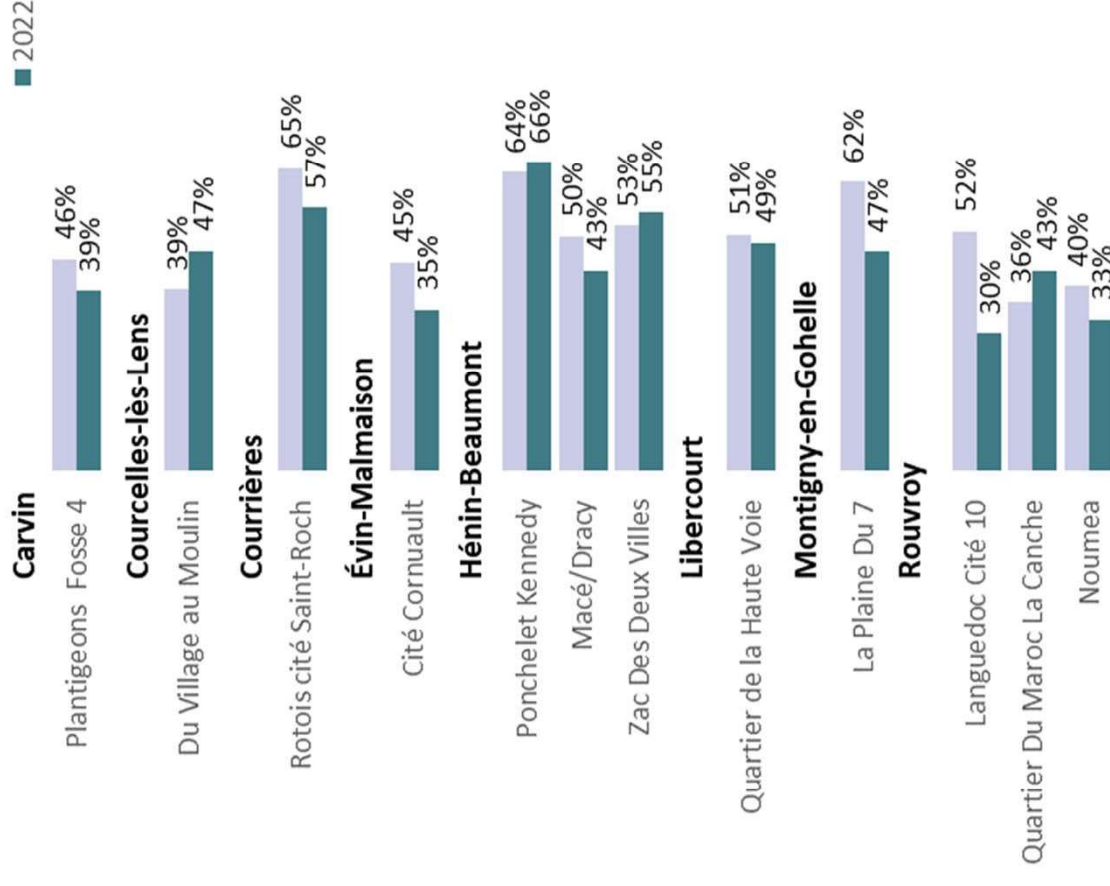
38% sur la CA d'Hénin Carvin



Baisse également de la part des ménages au revenu les plus faibles en QPV

- ⇒ **46% de ménages au revenu inférieur à 40% du PLUS contre 50% en 2014**
- Une diminution très marquée sur Languedoc Cité 10 (-22 points) et sur La Plaine Du 7 (- 15 points)
 - A noter une hausse de 8 points sur du Village au Moulin

Part des ménages au revenu < 40% plafond PLUS
Source : OPS 2022, 2014 - Traitements Eohs



- ⇒ **La part la plus élevée des ménages en dessous de 40% des plafonds pour :**

- Ponchelet Kennedy (66%)
- Rotois cité Saint-Roch (57%)
- Zac Des Deux Villes (55%)

- ⇒ **La plus faible pour :**

- Zac Des Deux Villes (30%)

Nettement plus de ménages au revenu les plus faibles en QPV

⇒ **Une part élevée de ménages en dessous de 40% des plafonds PLUS :**

Priorité 2 :

- ▶ Les Explorateurs (53%)
- ▶ Quartier du 1 - élargi Garguelles Libercourt (48%)
- ▶ La Marlière - Nouveau Quartier (46%)

Priorité 3 :

- ▶ Nouveau Quartier Mousseron – élargi (46%)

⇒ **Une part plus faible pour :**

Priorité 2 :

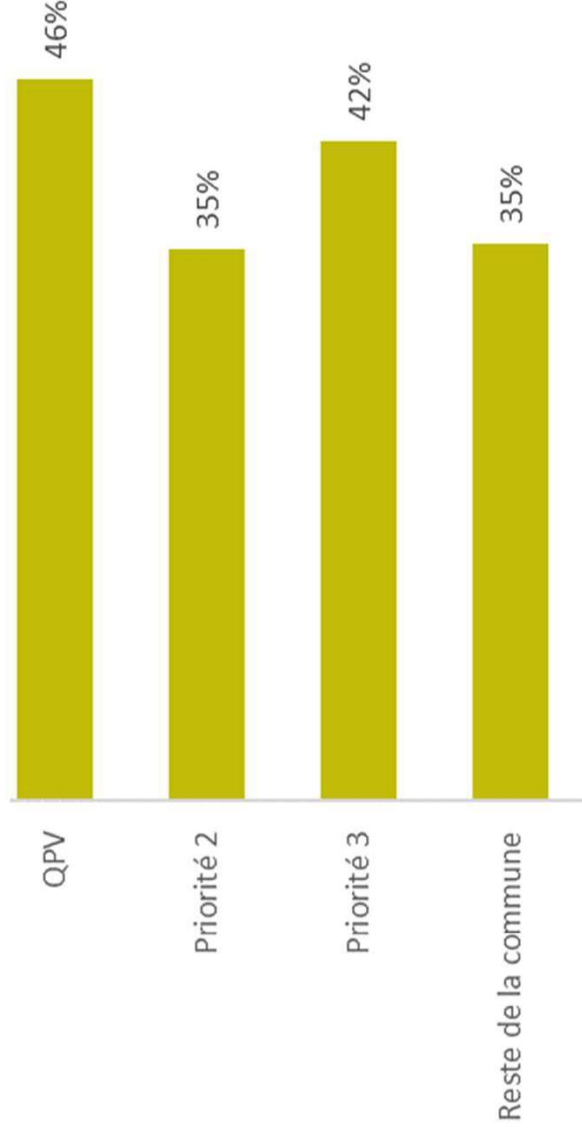
- ▶ Du village au Moulin - élargi Nord (23%)
- ▶ Ancienne Cité Bruno - ex QPV Région (24%)

Priorité 3 :

- ▶ Les Arcades (33%)

Part des ménages au revenu < 40% des plafonds PLUS

Source : OPS 2022 - Traitements Eohs



L'indice de vigilance social

Définition d'un indice de vigilance « social » à partir de 3 critères :

Part des ménages ayant des revenus inférieurs à 40% des plafonds PLUS	Part des majeurs inactifs (hors retraités) + chômeurs	Part des familles monoparentales
---	---	----------------------------------

Les indicateurs sont transformés en une valeur ramenée en base 100
(100 = valeur moyenne pour la CAHC)

Classification en quatre catégories de territoires

Très forte
>130

Forte
110-130

Dans la
moyenne
90-110

Faible
<90

Un indice de vigilance social par commune proche de celui de la CAHC

⇒ Une évolution de l'indice 2014-2022 :

- ▶ Amélioration sur Évin-Malmaison, Leforest, et Oignies
- ▶ Une dégradation sur Courcelles-lès-Lens et dans une moindre mesure sur Carvin et Dourges
- ▶ Stable sur les autres communes

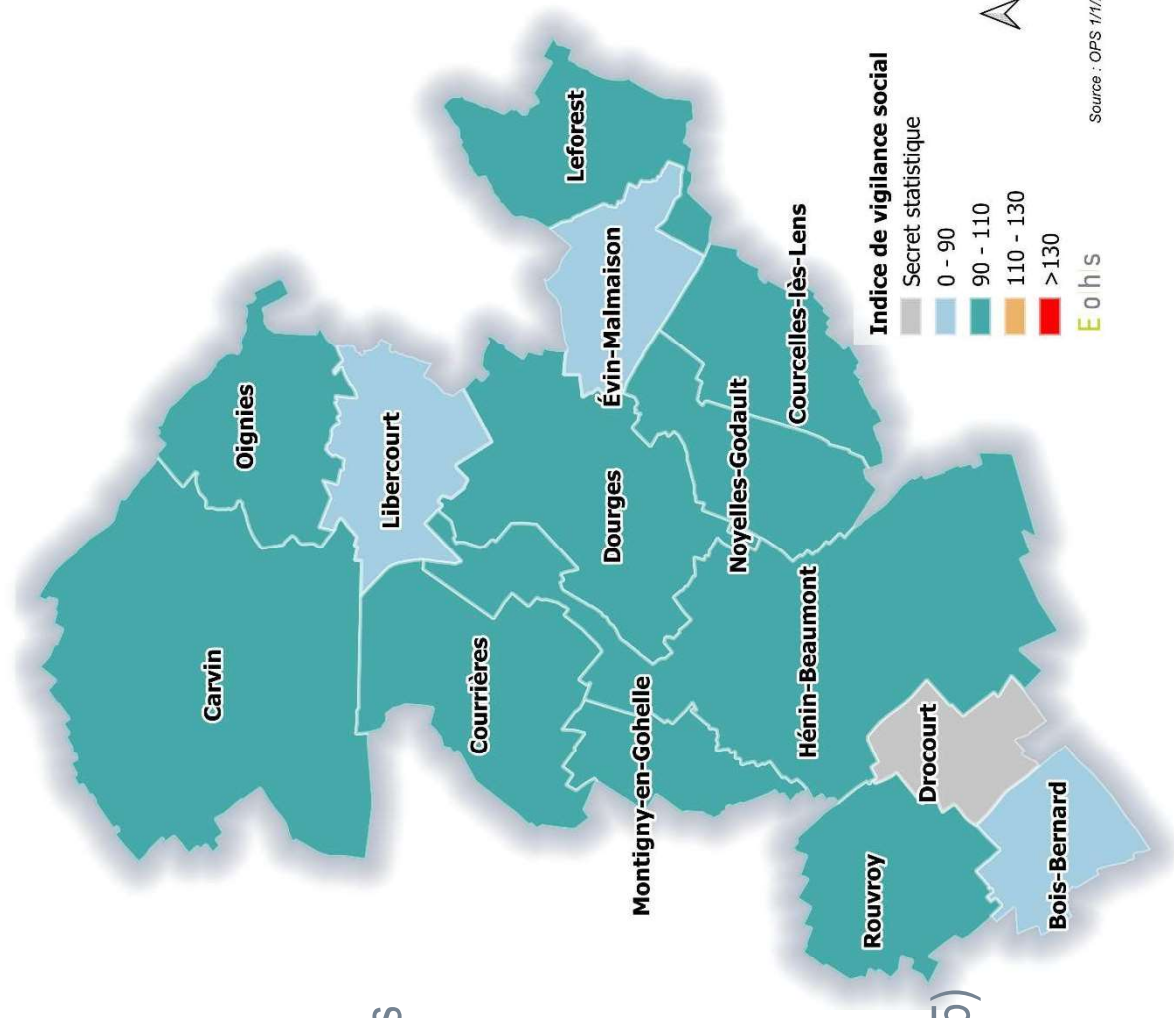
⇒ 7 communes avec un indice légèrement supérieur à la CAHC

- ▶ Courrières (109)
- ▶ Courcelles-lès-Lens et Montigny-en-Gohelle (105)

⇒ Un indice plus faible pour :

- ▶ Bois Bernard (66)

Indice de vigilance social



* Sur la commune de Drocourt les données OPS de l'ex SAEM de Drocourt transmises par Maisons et cités ne sont pas renseignées (du à son absorption début 2022) -----> Secret Stat : % mén. ayant répondu < 60 %

Une situation plus fragile en QPV (112)

⇒ Une amélioration sur 4 QPV :

- ▶ Languedoc-Cité, Nouméa, Cornuault et Macé-Darcy

⇒ Une situation plus fragile sur :

- ▶ du Village Au Moulin, Plantigeons-Fosse 4, Quartier du Maroc-La Canche, Quartier de La Haute Voie

⇒ Comme en 2014, l'indice de vigilance social est plus élevé sur :

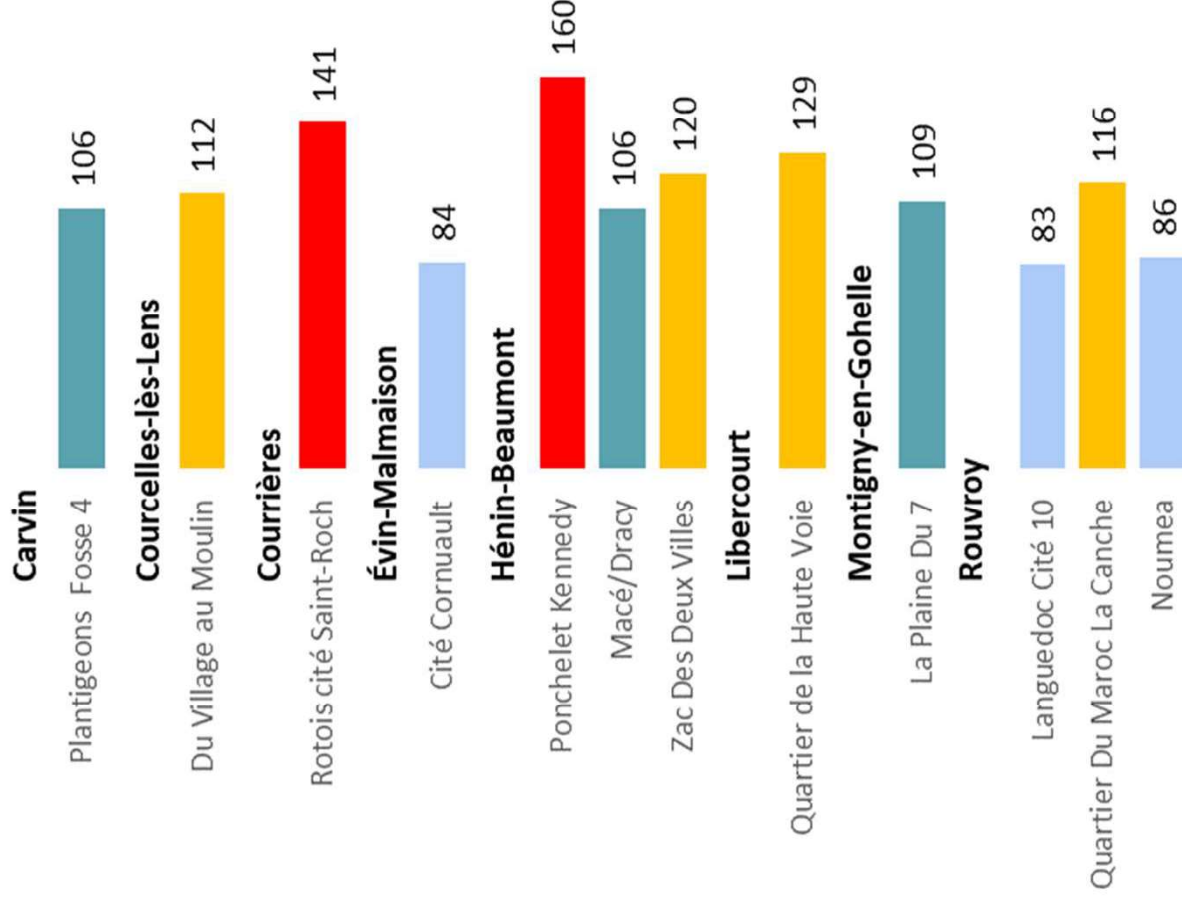
- ▶ Ponchelet Kennedy (160)
- ▶ Rotois-Saint Roch (141)

⇒ Du fait d'une amélioration, la plus faible pour :

- ▶ Languedoc-Cité 10 (83)
- ▶ Cité Cornuault (84)
- ▶ Nouméa (86)

Indice de vigilance social des QPV de la CAHC

Source : OPS 2022 - Traitements Eohs



Quelle répartition des ménages du 1^{er} quartile sur les différents quartiers de la CAHC ?

⇒ A l'échelle de la CAHC :

- 320 attributions au ménage aux ressources inférieures au 1^{er} quartile * soit 20% des attributions

⇒ En QPV, 23% des attributions réalisées concernent des ménages sous le 1^{er} quartile*

- 30% et plus d'attributions pour les ménages en dessous du 1^{er} quartile sur Nouméa, Zac des 2 Villes et du Village au Moulin
- Des attributions plus faibles pour Languedoc Cité 10 et Quartier du Maroc- La Canche

⇒ Hors QPV, 19% des attributions en dessous du 1^{er} quartile

* 8 393€/UC par an

source : SNE 2022

Carvin		Attributions 2022	< 1 ^{er} quartile	> 1 ^{er} quartile
Plantigeons-Fosse 4		39	8	21%
Courcelles-lès-Lens				79%
du Village Au Moulin		22	7	32%
Courrières				68%
Rotois-Saint Roch		49	11	22%
Evin-Malmaison				78%
Cité Cornuault		32	6	19%
Hénin-Beaumont				81%
Ponchelet-Kennedy		19	5	26%
Macé-Darcy		24	6	25%
Zac des deux Villes		64	19	30%
Libercourt				70%
Quartier de La Haute Voie		24	7	29%
Montigny-en-Gohelle				71%
La Plaine du 7		48	8	17%
Rouvroy				83%
Languedoc-Cité 10		9	1	11%
Nouméa		7	3	43%
Quartier du Maroc-La Canche		33	5	15%
Pas de détail		30	7	23%
Total QPV		400	93	23%
				77%

Un profil des occupants des quartiers en priorité 3 plus fragiles que sur la CAHC

⇒ **91 pour les quartiers en priorité 2 et 119 pour les quartiers en priorité 3**

► Pour rappel, l'indice en QPV est de 112

⇒ **8 quartiers en priorité 2 plus fragile que la CAHC**

- Les quartiers des Explorateurs et de la Marlière se distinguent par des indices supérieurs à 140
- 10 des quartiers en priorité 2 sont inférieur à 90

⇒ **Les quartiers en priorité 3 sont plus fragiles**

► Notamment dû au Nouveau quartier Mousseron – élargi (140)

Les quartiers en priorité 2	Indice de Viglance Social Indice 100 CAHC.
Cités Declercq / des Bonniers	69
Du village au Moulin - élargi Nord	70
Cité Justice	70
Haute Voie - élargie - dont Cité 1940 / _Faisanderie	80
Cité Saint Paul	83
Cité Foch	85
Ancienne Cité Bruno	87
Cité du Bois	89
Haute Voie - élargi Est	89
Cité Crombez	89
Cité Saint-Jean	90
Nouvelle Cité Bruno	91
Boulevard Fosse 2	95
Cité du Planty élargie	95
Quartier du 1	98
Blum / Beugnet	100
Fallières et Parmentier	105
Quartier Nord-Ouest	109
Quartier Ouest - Notre Dame de Montaigne	113
Varsovie et ICF	113
Fosse 5	117
Quartier du 1 - élargi Garguelles Libercourt	119
Les Explorateurs	143
La Marlière - Nouveau Quartier	145

Les quartiers en priorité 3	Indice de Viglance Social Indice 100 CAHC.
Du Village au Moulin - élargi Sud	80
Les Arcades	107
Hippodrome	114
Nouveau Quartier Mousseron - élargi	140

Les attributions des ménages du 1^{er} quartile sur les différents quartiers hors QPV de la CAHC

⇒ **Hors QPV, 19,2% des attributions réalisées concernent des ménages sous le 1er quartile***

⇒ **20% sur les quartiers en priorité 2**

⇒ **23% sur les quartiers en priorité 3**

⇒ **19% sur le reste des quartiers des communes**

source : SNE 2022

	Attributions 2022	< 1er quartile
Ancienne Cité Bruno - ex QPV Région	10	0%
Blum / Beugnet	26	15%
Boulevard Fosse 2 - élargi	9	22%
Cité Crombez	12	25%
Cité de la Parisienne - ex QPV Région	2	50%
Cité des employés	1	0%
Cité du Bois	9	33%
Cité du Planty élargie	18	6%
Cité Foch	15	27%
Cité Justice	23	26%
Cité Saint Paul	20	20%
Cité Saint-Jean - élargi ICF	9	0%
Cités Declercq / des Bonniers	21	19%
Du village au Moulin - élargi Nord	2	50%
Fallières et Parmentier	40	10%
Fosse 5	1	0%
Haute Voie - élargi Est	39	28%
Haute Voie - élargie - dont Cité 1940 / _Faisanderie	25	20%
Nouvelle Cité Bruno - ex QPV Région	13	23%
Plantigeons-Fosse 4	2	0%
Quartier du 1	11	36%
Quartier du 1 - élargi Garguelles Libercourt	2	50%
Quartier du Maroc-La Canche	1	0%
Quartier Nord-Ouest	39	18%
Quartier Ouest - Notre Dame de Montaigne	13	0%
Varsovie et ICF	25	48%
La Marlière - Nouveau Quartier	12	0%
Les Explorateurs	3	0%
Quartiers 2	403	80 20%
Du Village au Moulin - élargi Sud	2	0%
Hippodrome	9	22%
Les Arcades	14	29%
Nouveau Quartier Mousseron - élargi	22	23%
Quartiers 3	47	11 23%
Total quartiers 2 et 3	450	91 20%

Autre commune	735	136 19%
----------------------	------------	-----------------------

* 8 393€/UC par an

Les premiers éléments de conclusions

En conclusion

⇨ Une pression toujours plus importante dans le parc social

- ▶ Hausse de la demande, pas de vacance, moins de mobilité

⇨ Un profil de moins en moins familial

- ▶ Plus de personnes seules et moins de couples avec enfant(s)

⇨ Un vieillissement des locataires

- ▶ Plus de 65 ans et + et moins de 30 ans

⇨ Une situation financière qui s'améliore

- ▶ Baisse de la part des ménages aux revenus < 40% des plafonds PLUS
- ▶ Plus de ménages sans emploi, en lien avec la hausse de la part des ménages retraités
- ▶ Moins de majeurs au chômage

⇨ Des évolutions comparables pour les ménages en QPV

- ▶ Une situation qui reste fragile à Ponchelet Kennedy et Rotois-Saint-Roch

Evolution du profil des occupants de la CAHC

